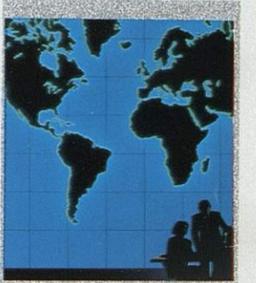


RAPPORT ANNUEL 1989



RAPPORT ANNUEL 1989



BANQUE NATIONALE DE PARIS
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE F 2962988400
SIÈGE SOCIAL: 16, BOULEVARD DES ITALIENS - 75009 PARIS
RCS PARIS B 662042449

SOMMAIRE

CHIFFRES-CLÉS	p. 3
LA LETTRE DU PRÉSIDENT	p. 4
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE	p. 6
PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 1989	p. 7
RAPPORT D'ACTIVITÉ	p. 11
RAPPORT DE GESTION	p. 21
GRUPE BNP: COMPTES CONSOLIDÉS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	p. 41
IMPLANTATIONS DU GROUPE BNP DANS LE MONDE	p. 83
BNP S.A.: COMPTES ANNUELS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	p. 99

CHIFFRES-CLÉS

	1988	1989	%
Activité			
Total du bilan	1 193 349	1 339 708	12,3
Dépôts de la clientèle	478 768	553 409	15,6
Prêts à la clientèle (montants bruts) (1)	586 905	675 402	15,1
Résultats			
Produit net d'exploitation	31 867	34 890	9,5
Frais généraux et amortissements (2)	22 236	23 635	6,3
Résultat d'exploitation	9 631	11 255	16,9
Charge nette des provisions pour créances et risques généraux	5 093	6 679	31,1
Résultat net	3 239	3 644	12,5
• dont part du groupe	3 062	3 414	11,5
Effectif (3)	58 091	60 333	3,9
Métropole (3)	45 634	45 912	0,6
Outre-mer et étranger (3)	12 457	14 421	15,8
Nombre de sièges	2 366	2 502	5,7
Métropole	1 965	2 026	3,1
Outre-mer et étranger (83 pays)	401	476	18,7

	1988	1989	%
Activité			
Total du bilan	1 029 361	1 143 499	11,1
Dépôts de la clientèle	394 474	453 811	15,0
Prêts à la clientèle (montants bruts) (1)	470 214	525 561	11,8
Résultats			
Produit net d'exploitation	25 611	27 815	8,6
Frais généraux et amortissements (2)	18 629	19 465	4,5
Résultat d'exploitation	6 982	8 350	19,6
Résultat net	1 647	1 587	- 3,6
Effectif	47 803	46 878	- 1,9
Métropole	43 999	42 984	- 2,3
Outre-mer et étranger	3 804	3 894	2,4

	1988	1989	%
Résultat net consolidé (part du groupe)	52,07	57,61	10,6
Dividende global	19,50	21,60	10,8
Dividende net	13,00	14,40	10,8
Rendement (dividende global/cours du C.I. au 29 mars 1990)		5,24	
Price earning ratio		7,15	
(cours du C.I. au 29 mars 1990/résultat net consolidé)			

GRUPE BNP (en millions de francs)

BNP SOCIÉTÉ-MÈRE (en millions de francs)

ÉLÉMENTS BOURSIERS (en francs, par action)

(1) Y compris prêts participatifs à la clientèle, crédits financiers aux institutions financières n'ayant pas le caractère de prêts interbancaires et opérations de crédit-bail.

(2) Hors amortissements des frais d'établissement.

(3) Cette variation est calculée en tenant compte des effectifs des nouvelles sociétés intégrées globalement au 31 décembre 1989 (notamment Banque de Bretagne et Groupe BIAO). A périmètre inchangé l'évolution aurait été de -1,9% pour la métropole et de 2,6% pour l'outre-mer et l'étranger.

LA LETTRE DU PRÉSIDENT

Les principaux pays industrialisés ont connu leur septième année de croissance consécutive avec un taux de 3,5 % en moyenne résultant à la fois de «l'atterrissage en douceur» des économies américaine et britannique, et de la bonne performance du Japon et de l'Europe continentale. Après les tensions observées au premier semestre, l'inflation est restée modérée dans les principaux pays industrialisés, à l'exception du Royaume Uni.

Les taux d'intérêts réels ont atteint un niveau historique. Alors qu'ils se détenaient aux Etats-Unis, leur montée en Europe et au Japon a donné lieu à une inversion de la courbe des taux. Ce contexte, auquel se sont ajoutés les événements politiques, d'une portée considérable, en Chine puis en Europe de l'Est, a été à l'origine d'amples fluctuations sur les marchés des changes. De date à date, en 1989, le dollar a un peu baissé, le yen et la livre sterling ont fortement reculé.

Les principales bourses mondiales ont, dans l'ensemble, à nouveau progressé en 1989, mais de manière plus cahotique. Ce sont les bourses européennes, notamment Francfort et Paris, qui ont réalisé la meilleure performance, Tokyo ayant perdu depuis le début de l'année 1990 la totalité des gains enregistrés en 1989.

En 1989, l'évolution de l'économie française a confirmé la qualité de la reprise observée l'année précédente. La croissance soutenue, + 3,6 % pour le PIB, a été portée par l'investissement productif (+ 10 % pour l'investissement industriel) et l'exportation (+ 9 %). Pour la première fois depuis 1983, la France a cessé

de reculer sur les marchés extérieurs. Par rapport à la moyenne de ses huit principaux partenaires commerciaux, l'inflation en France a été inférieure de 0,9 point, contre 0,2 point en 1988. La progression des coûts salariaux unitaires a été limitée à 2,5 %. Le déficit de la balance des paiements a été contenu grâce à la forte progression des échanges touristiques.

Le marché des actions s'est particulièrement bien comporté (+ 33 %), conséquence de l'amélioration continue de la rentabilité des entreprises françaises et du développement des OPA et des restructurations. En raison de la détermination des Autorités monétaires de maintenir la stabilité du franc et de contenir l'inflation, les taux à court terme ont progressé de 2,5 points au cours de l'année, alors que les taux à long terme sont demeurés quasiment stables.

La BNP a conforté ses parts de marché en France, confirmé sa vocation internationale et développé sa capacité à faire face aux besoins diversifiés de sa clientèle. Cette performance a été accompagnée d'une amélioration de la rentabilité du groupe et d'un renforcement de sa situation financière.

Dans un contexte caractérisé par la poursuite du mouvement de réintermédiation amorcé en 1987, la BNP a accru ses parts de marché. Les crédits en francs en métropole ont continué, comme en 1988, d'augmenter à un rythme soutenu : + 21 % pour les particuliers et + 14 % pour les entreprises. Les dépôts collectés en francs ont augmenté deux

fois plus vite qu'en 1988, avec notamment une progression des dépôts à vue égale au double de l'inflation; l'ensemble des capitaux contrôlés (dépôts, OPCVM et assurances) a progressé de 12,8 %, pour atteindre 480 milliards de francs.

A l'étranger, le groupe a développé son activité de crédit, en particulier en Amérique du Nord, et a élargi son offre de services, ce qui s'est traduit par une forte hausse des commissions perçues.

Le développement de la présence internationale du groupe s'est poursuivi : en Californie par l'acquisition en cours de la Central Bank, en Amérique du Sud par la création de la BNP-URUGUAY, en Asie Océanie par l'implantation d'un établissement bancaire en Indonésie et l'ouverture d'un bureau de représentation au Vietnam, en Afrique par la constitution de la BMOI à Madagascar et d'un bureau de représentation en Algérie. En Europe, dans la perspective du marché unique, la BNP est entrée au capital du Credito Romagnolo en Italie, elle a négocié la prise de contrôle majoritaire dans la banque Nagelmackers en Belgique, en Espagne de nouveaux sièges ont été ouverts.

Le groupe a aussi poursuivi avec succès la diversification de ses activités et a renforcé ses pôles d'expertise.

En témoigne notamment le développement de l'activité des filiales d'assurance-vie et de capitalisation (5,6 milliards de francs de primes émises), de crédit-bail (production de 12,9 milliards de francs), de banque d'affaires et de promotion immobilière. Leader en matière d'aug-

mentations de capital, d'introductions en Bourse de Paris, de billets de trésorerie, de certificats de dépôts, de swaps de taux en franc ou en écu, de négociation de valeurs étrangères sur la place de Paris, de financement du commerce extérieur, le groupe compte désormais parmi les principaux opérateurs en matière de grands projets internationaux, comme le montre son rôle de banque «globale» d'Eurodisneyland.

La rentabilité du groupe s'est améliorée en 1989 : le résultat d'exploitation a très fortement progressé (+ 16,9 %).

Cette performance est due à la vive croissance de l'activité et à l'amélioration de la productivité. La politique résolue d'investissement et de modernisation menée par le groupe se traduit par une meilleure maîtrise des frais généraux. Cette politique sera poursuivie, accompagnée d'un effort accru en matière de formation et de gestion prévisionnelle des emplois.

La situation financière du groupe a été renforcée.

Conformément à sa politique traditionnelle, le groupe a réalisé un effort très important de provisionnement pour risques (près de 6,7 milliards de francs, + 31,1 %). Cet effort porte à 60 % le taux de couverture de l'ensemble des engagements de bilan et de hors-bilan sur plus de 70 pays; il permet, en particulier, de couvrir les charges résultant de la restructuration en cours du groupe BIAO.

En dépit de cet effort exceptionnel de provisionnement, le résultat net du groupe a progressé de 12,5 %. Le divi-

dende a été porté de 13 francs à 14,40 francs. La mise en réserve des trois quarts des résultats de l'exercice a permis d'augmenter les fonds propres du groupe, encore renforcés en avril 1990 par une augmentation de capital de 5,2 milliards de francs, dans le contexte du rapprochement avec l'UAP. L'exercice par les porteurs de certificats d'investissement des bons de souscriptions qui leur sont attribués gratuitement cette année devrait se traduire par un nouveau renforcement des fonds propres avant octobre 1993.

Fort de son dynamisme, de ses résultats, d'une structure financière solide, de la qualité de son personnel, le groupe BNP dispose de tous les atouts pour aborder l'avenir avec confiance.



René THOMAS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents d'Honneur

Henry Bizot
Pierre Ledoux

Président
René Thomas

Administrateurs

Olivier Appert
Jean-Louis Beffa
Jean-Claude Berger
Robert Bézias

Daniel Bouton
Jean-Marie Chevalier
Jean-Pierre Desgeorges
Jacques Desponts
Alain Limouzin

Laurent Margulici
Jean-Pierre Moussy
Lindsay Owen-Jones
Jean Peyrelevade

Édouard de Royère
Juergen Sarrazin
Jean-Claude Trichet
Guy Vianey

DIRECTION GÉNÉRALE

René Thomas
Président

Daniel Lebègue **Jacques Henri Wahl**
Directeur Général Directeur Général

Christian Aubin
Directeur Général Adjoint
Direction des Grandes Entreprises

Jean Gagné
Directeur Général Adjoint
Réseaux Métropolitains

Emmanuel Philippon
Directeur Général Adjoint
Division Internationale

Claude Reinhart
Directeur Général Adjoint
Division Financière

Raymond Lambert
Inspecteur Général

Claude Porcherot
Secrétaire Général

Thierry Coste
Directeur Central
Division Financière

Georges Chodron de Courcel
Directeur Central
Division Financière

Baudoin Prot
Directeur Central
Réseaux Métropolitains

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1989

JANVIER 1989

La BNP, l'ANVAR et la SOFARIS signent des conventions pour faciliter le développement et le lancement industriel et commercial des programmes d'innovation des PME.

La BNP lance à cette occasion un nouveau crédit, «CREDINNOVATION» pour le financement des investissements matériels ou immatériels des programmes bénéficiant de l'aide de l'ANVAR et de la garantie de la SOFARIS.

La BNP INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES de New York introduit et conseille FRAMATOME dans l'OPA amicale menée par ce Groupe sur la firme américaine BURNDY CORPORATION, spécialisée dans les connecteurs électriques et électroniques.

Lancement de trois formules de crédit destinées aux particuliers, le RÉVISABLE 1989, crédit à taux variable, le PRÊT RELAIS ACQUISITION et le PRÊT PATRIMOINE.

Création de ECONOLER FRANCE, nouvelle filiale de la BNP, associant BNP BAIL (45%), le Groupe SPIE BATIGNOLLES et GEOPAR (Belgique) pour le développement et la commercialisation, en France, de la technique du Tiers Investisseur dans le domaine de l'économie d'énergie.

FÉVRIER 1989

Lancement du CREDISPONIBLE PROFESSIONNEL, nouvelle formule de crédit spécialement dédiée aux artisans, agri-

culteurs, commerçants, professionnels libéraux et micro-entreprises.

Partenaire des PME/PMI en phase de croissance, la BNP crée à leur intention BNP DÉVELOPPEMENT, société d'investissements à vocation régionale, spécialisée dans les prises de participations.

La BNP est retenue comme Agent dans le financement de USD 300 millions de la part revenant à SHELL GABON pour l'exploitation du gisement pétrolier de RABI KOUNGA et dirige le crédit financier.

Lancement du CRÉDIT GLOBAL d'EXPLOITATION destiné aux entreprises saines et performantes pour faciliter la gestion de leur trésorerie en alliant sécurité, souplesse et transparence.

En complément de son dispositif au Portugal, la BNP crée avec la BANEXI, BNP CAPITAL E SERVICOS, société de Capital Risque, au capital de 300 millions d'escudos, spécialisée dans les prises de participations et l'ingénierie financière.

La BNP dirige pour PECHINEY le refinancement de la dette d'ANC par le montage d'une MOF de USD 1,7 milliard, en participation avec le Crédit Lyonnais et la Chase Manhattan City Corp.

MARS 1989

La BNP participe avec la Banque Marocaine pour le Commerce Extérieur à la conclusion d'un accord de financement en USD de contrats de fourniture de 400 000 tonnes de blé d'origine française.

La BNP occupe une place importante dans les tranches françaises des privatisations hollandaises (DSM et NMB-POSTBANK), belges (Cockerill-Sambre) et britanniques (Water Authorities).

Au Portugal, la BNP est retenue comme conseil pour la privatisation de FIDELIDADE et ALIANCA SEGURADORA, deux des principales compagnies d'assurances portugaises.

La BNP et la Shanghai Investment Trust Corporation (SITCO) signent un accord cadre de financement en crédit acheteur d'un montant de FRF 250 millions pour l'acquisition de technologies et d'équipements français par la municipalité de Shanghai.

Dans le cadre des accords gouvernementaux Franco-Algériens, un groupe de banques françaises dirigées par la BNP et un pool de banques algériennes signent une convention d'application du protocole de FRF 3 milliards pour le financement de produits manufacturés d'origine française.

AVRIL 1989

Au Japon, la BNP se classe au 31/3/89, au premier rang des banques étrangères par son total de bilan et son résultat d'exploitation.

Nomination de M. Georges CHODRON de COURCEL à la Présidence de la BANEXI dans le cadre du regroupement des activités d'investissement et d'ingénierie d'affaires au sein de la Division Financière de la BNP.



La BNP et l'UAP annoncent leur rapprochement. Les deux leaders de la banque et de l'assurance entendent ainsi développer des synergies commerciales en France et à l'étranger. Ce rapprochement pourrait donner lieu à des augmentations de capital réalisées par apports réciproques de titres de l'UAP et de la BNP.

La BNP, la BFCE et la Banque Marocaine pour le commerce extérieur concluent une convention de crédit de FRF 218 millions avec l'Office National des Chemins de Fer du Maroc pour le financement de dix-huit locomotives fournies par la Société ALSTHOM.

Pour étendre ses activités au Canada, la BNP crée une filiale de leasing, CRÉDIT-BAIL BNP (CANADA) Inc.

La BNP et la Société MICROSOFT France signent un accord pour l'installation de logiciels connectés sur l'ensemble des 15 000 terminaux multifonctionnels mis en place dans le cadre de la Nouvelle Architecture Technique de la BNP.

Leader des chefs de file des émissions domestiques d'actions, la BNP dirige de grandes opérations: COMPAGNIE GÉNÉRALE des EAUX pour FRF 3 milliards, PECHINEY INTERNATIONAL pour FRF 2,2 milliards et PECHINEY pour FRF 1,5 milliard.

Création aux USA de BNP/RCS ATLANTIC FUND, fonds spécialisé dans la prise de participations dans des entreprises américaines non cotées.

MAI 1989

La BANEXI est désormais présente sur le continent américain après la création de sa filiale BANEXI -INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES, à New York et renforce ainsi l'activité du groupe BNP dans le domaine des fusions-acquisitions.

La BNP est choisie comme chef de file pour le financement du rachat par TOTAL ANGOLA des parts d'exploitation offshore cédées par TEXACO pour USD 55 millions.

La BNP participe aux sept comités organisés pour la restructuration des dettes. Présidente du Comité CÔTE-D'IVOIRE, coprésidente du Comité MAROC, la BNP a joué un rôle significatif dans les Comités POLOGNE et PHILIPPINES, et siège désormais dans le Comité JORDANIE.

La BNP intervient dans l'opération d'acquisition pour USD 650 millions de IMPRIMIS, filiale de CONTROL DATA, par SEAGATE TECHNOLOGY qui devient ainsi le premier constructeur mondial de mémoires à disques magnétiques pour ordinateurs, avec un chiffre d'affaires de USD 2,5 milliards.

En liaison avec sa succursale de San Francisco, la BNP, co-arrangeur, prend une part importante dans le montage et la syndication du financement bancaire de USD 400 millions.

La BNP dirige l'émission d'actions lancée par CASINO pour FRF 1,4 milliard.

JUIN 1989

La BNP et la DRESNER BANK resserrent leurs liens de coopération par l'échange d'administrateurs entre les deux sociétés.

M. Jurgen SARRAZIN membre du Directoire de la Dresdner Bank est nommé membre du Conseil d'Administration de la BNP, et M. Jacques Henri WAHL, Directeur Général de la BNP, entre au Conseil de Surveillance de la Dresdner Bank.

La BNP et J.P. MORGAN organisent le financement du nouveau B 747-400 acheté par UTA pour USD 72,5 millions.

Par l'intermédiaire de sa filiale NATIO LEASING CAYMAN, la BNP assure la totalité du financement d'un Airbus acheté par CHINA AIRLINES pour USD 52 millions.

La BNP, FRANCE TÉLÉCOM et TRANSPAC concluent deux contrats pour le développement des réseaux de télécommunication de la banque.

Banquier principal de la société AUSEDAT-REY, la BNP participe comme conseiller au montage de l'OPA amicale lancée sur la firme française par INTERNATIONAL PAPER, leader mondial de la fabrication du papier.

La BNP co-chef de file avec J.-P. MORGAN, dirige la mise en place d'un euro-crédit de FRF 500 millions pour la réalisation de cette opération.

Seconde rencontre entre les représentants des Associations de Consommateurs et la Direction Générale de la BNP.

La BNP dirige l'émission d'obligations remboursées en actions de FRF 100 millions lancée par CASCADE SA, filiale du leader canadien du carton, le groupe CASCADE Inc.

JUILLET 1989

À l'occasion de l'introduction au second marché de la Société YVES SAINT LAURENT, la BNP intervient en qualité de conseil juridique et financier, introducteur à la Bourse de Paris, et co-chef de file du placement privé international de FRF 1 milliard.

La BNP assiste la société CHEVILLOT, spécialiste de l'identification animale, dans l'opération d'achat de 65,5% du capital de ALLFLEX Holding Ltd., société néo-zélandaise cotée en Bourse d'Auckland et leader mondial de ce secteur.

La BNP participe pour FRF 63 millions à la convention de crédit pour le financement du terminal pétrolier de Mahomédia avec la Banque Marocaine pour le Commerce Extérieur et la Société Chérifienne des Pétroles du Maroc.

AOÛT 1989

Création à Montevideo de la BNP SA URUGUAY, filiale de la BNP principalement orientée vers la clientèle privée.

Particulièrement active sur le marché du Maghreb, la BNP ouvre le premier bureau de liaison d'une banque étrangère à Alger.

Pour renforcer sa présence dans l'Océan Indien, la BNPI crée la BANQUE MAL-

GACHE DE L'OcéAN INDIEN à Madagascar, banque à vocation domestique qui réunit au capital la BNPI, la SFOM et des actionnaires malgaches.

La BNP et le BANCO BILBAO VISCAYA signent un protocole d'accord sur un échange de réseaux.

La BNP confirme ainsi sa volonté de développer sa présence en Espagne où elle dispose déjà de nombreuses implantations et pourrait céder en contrepartie une de ses filiales, la Compagnie du CRÉDIT UNIVERSEL.

La BNP et DINERS CLUB conviennent d'un accord de coopération par échange réciproque de services au bénéfice des porteurs de cartes des deux sociétés.

Création à Luxembourg d'une filiale de gestion administrative des OPCVM européens de la BNP: INTER MANAGEMENT SERVICES.

La BNP favorise le rapprochement SCOR - UAP RÉASSURANCES et introduit la nouvelle société à la Bourse de Paris.

SEPTEMBRE 1989

Après le très important marché de distribution de gaz d'Istanbul, la BNP confirme sa position de partenaire privilégié des entreprises françaises sur la Turquie en participant comme chef de file au financement du contrat de FRF 1,5 milliard passé entre BOTAS et TECHNIGAZ pour la construction du terminal gazier de MARMARA EREGLISI.

La Banque de Bretagne entre dans le Groupe BNP. Disposant de 78 agences en Bretagne et en région parisienne, la

Banque de Bretagne détient une participation majoritaire dans la banque de la Cité (67,07%).

Au terme de cette opération, la position de la BNP dans l'ouest de la France se trouve renforcée et ses parts de marché accrues de près de 4%.

37 banques, conduites par la BNP, signent avec EURO DISNEYLAND une convention de crédit multidevises de FRF 7 milliards. Cette convention est l'aboutissement de 3 années d'efforts développés par la BNP qui réalise sous sa responsabilité cette grande opération de Financement de Projets.

En Espagne, la BNP poursuit le développement de son réseau commercial en ouvrant quinze nouvelles agences, et dispose ainsi de 60 implantations sur le territoire espagnol.

La BNP remporte 15 chefs de filat parmi les 18 imputations sur le protocole franco-marocain de FRF 471 millions.

OCTOBRE 1989

La BNP ouvre un bureau de représentation à Ho Chi Minh Ville chargé du développement des relations commerciales entre la France et le Vietnam. L'ouverture d'une antenne à Hanoï est en cours de réalisation.

En Indonésie, la BNP et le groupe LIPPO, déjà partenaires dans une société de leasing, s'associent à nouveau pour la création à Djakarta de PT BANK BNP LIPPO INDONESIA, filiale bancaire au capital de 50 milliards de rupiahs, contrôlée à 85% par la BNP.



En Californie, la Bank of the West, (45 agences) filiale de la BNP poursuit son développement en signant un accord avec Central Banking System Inc., en vue de l'achat de sa filiale Central Bank dont le bilan s'élève à USD 1 milliard. Cette opération permettrait à la BNP de doubler le nombre de ses implantations autour de la baie de San Francisco.

Lancement par la BNP de la première gamme complète de SICAV luxembourgeoises.

Création de BNP ART pour renforcer les interventions de la banque dans le domaine de l'art et offrir à une clientèle sélectionnée de nouvelles formes de placements.

La BNP conclue un accord de coopération bilatérale avec le CREDITO ROMAGNOLO, 2^e banque privée italienne et prend une participation de 2% du capital de cette banque.

La BNP intervient dans l'acquisition de TONNA ELECTRONIQUE par CANAL PLUS et un groupe d'investisseurs.

La BNP et l'ACTIM, Agence pour la Coopération Technique Industrielle et Économique, signent une convention pour le renforcement de la présence française sur les marchés internationaux.

En association avec EUROPCAR, BNP BAIL crée EUROPCAR LEASE, société spécialisée dans la location longue durée de véhicules neufs à l'intention des professionnels et des entreprises.

La BNP dirige avec J.-P. MORGAN le financement sans recours de USD 525 millions pour l'acquisition de ZENITH DATA CORPORATION par BULL.

NOVEMBRE 1989

La BNP, NIKKO FRANCE SA et INDO-SUEZ introduisent à la Bourse de Paris MITSUBISHI CORP, première société japonaise de commerce international cotée en France.

La BNP développe son activité leasing en Europe par la création avec la Banque Commerciale de Grèce, 2^e banque grecque, d'une filiale spécialisée: EUROLEASE S.A.

La BNP, chef de file d'un pool de banques françaises participe avec la Banque Centrale de Tunisie, à la conclusion d'une convention en application de protocole gouvernemental, de FRF 145 millions pour le financement d'équipements, de produits et matières premières d'origine française.

La BNP crée un bureau de représentation à Istanbul.

La BNP dirige l'OPE avec option d'achat lancée par les Comptoirs Modernes sur MAJOR pour FRF 1,4 milliard.

DÉCEMBRE 1989

En qualité d'agent conjoint, la BNP participe à la signature d'une convention export entre la Société Tunisienne de l'Air et un consortium bancaire européen, pour le financement de trois Airbus A320 pour USD 120 millions.

La BNP est co-chef de file du syndicat bancaire français qui assure 49% du crédit total.

La BNP, la Caisse des Dépôts et le Groupe SUEZ s'associent pour créer EUROTRISATION S.A., société de gestion de fonds commun de créances au capital de FRF 4,5 millions, répartis en trois pôles d'actionnaires constitués autour de chacun des trois fondateurs.

INTERCOMI, filiale de la BNP, se place en position de premier forfaitaire secondaire de Paris avec un chiffre d'affaires de FRF 2,3 milliards, en progression de 90% en 1989.

BNP DÉVELOPPEMENT prend une participation de FRF 3 millions dans la société ESPA, spécialisée dans les équipements pour l'aviation.

Confirmant sa volonté d'implication dans la construction aéronautique, la BNP prend une participation de 17% dans la joint-venture AIR FRANCE - PARTNAIRS LEASE, et dirige la syndication du financement de cinq B747 et deux Airbus A300 B4, pour USD 291 millions.

BNP CAPITAL MARKET réalise la plus importante opération de titrisation jamais montée, pour un montant de USD 625 millions.

La BNP a participé, en 1989, à 52 émissions domestiques d'actions lancées dans l'année, représentant plus de 70% des capitaux levés par des émetteurs français.

Dans le cadre de la stratégie développée par la BNPI, BNP BAIL participe à la création d'une nouvelle filiale spécialisée en Tunisie, l'UNION TUNISIENNE de LEASING, société de crédit-bail mobilier.

La BANEXI participe à hauteur de FRF 35 millions à la reprise du groupe BALMAIN par M. Alain Chevalier.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

**UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE FAVORABLE
DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL
EN PROFONDE MUTATION**

p. 12

**BANQUE UNIVERSELLE EN FRANCE,
ACTEUR MAJEUR DANS LE MONDE**

p. 14

**LE RENFORCEMENT DE NOS PÔLES D'EXPERTISE
DE HAUT NIVEAU**

p. 18

DES STRUCTURES FINANCIÈRES SOLIDES

p. 20

**L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DES
RÉSULTATS DOIT PERMETTRE AU GROUPE
D'OFFRIR À SES CLIENTÈLES UN SERVICE ENCORE
PLUS EFFICACE ET PERFORMANT**

p. 20



UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE FAVORABLE DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL EN PROFONDE MUTATION.

1989, année de la commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, restera durablement marquée par les courants libéraux qui ont ébranlé les pays d'Europe Centrale. Ces mouvements ont souvent trouvé leur cause immédiate dans l'inquiétante situation économique de ces pays et dans l'accroissement du décalage les séparant des économies occidentales qui, dans le même temps, connaissent dans leur ensemble une évolution favorable.

En effet, l'année 1989 peut s'apprécier de façon satisfaisante, tant en termes de croissance que d'évolution des marchés, au plan international comme en France.

L'environnement international

Les principaux pays industrialisés ont connu leur septième année consécutive de croissance avec un taux de 3,5% en moyenne.

Cette situation de haute conjoncture s'est accompagnée de tensions sur les prix, affectés au premier trimestre par la forte hausse des cours du pétrole et par le mouvement de renchérissement du dollar. Dès l'été toutefois, les tensions inflationnistes étaient mieux contrôlées et, en fin d'exercice, la hausse des prix restait contenue en dessous de 5% aux États-Unis et de 3% en RFA, seul le Royaume-Uni demeurait dans une situation préoccupante avec une inflation proche de 8%.

Ces évolutions se sont inscrites dans un environnement de détente des taux d'intérêt américains et de hausse des taux européens et japonais. Aux États-Unis, la crainte de la récession a conduit les autorités monétaires à assouplir progres-

sivement leur politique. En revanche, en Europe et au Japon, des politiques restrictives ont été mises en place dans un souci de limiter les risques de surchauffe.

Sur les marchés financiers, les taux obligataires sont restés plutôt stables, mais les situations d'inversion de structure des taux se sont généralisées, voire accentuées, à l'exception toutefois des États-Unis.

Les divergences de taux entre l'Europe, le Japon et les États-Unis ont constitué, avec les événements politiques de Chine puis d'Europe de l'Est, des éléments perturbateurs pour le marché des changes. Après une ascension quasi permanente au premier semestre, le dollar s'est fortement déprécié par la suite. Les autres faits marquants ont été: la dépréciation du yen contre l'ensemble des monnaies européennes, la chute de la livre sterling et enfin la dévaluation de 4% de la lire italienne. Le franc français a fait preuve de bonne tenue, même si son cours vis-à-vis du D-Mark a temporairement franchi les 3,42 après les événements de RDA.

La conjoncture économique française

Sensible dès 1988, la reprise économique s'est confirmée. Les bonnes évolutions de l'investissement productif et de l'exportation ont été les moteurs d'une croissance soutenue (+3,6% pour le PIB).

La consommation des ménages (+3%) a été favorisée par une progression analogue des revenus et une amélioration du volume des créations nettes d'emploi. L'investissement productif est resté dynamique (+6,5%) mais cet effort paraît encore insuffisant par rapport aux besoins, comme en témoigne le pic his-

torique de 85,9% d'utilisation des capacités de production, atteint en octobre 1989.

La bonne tenue du commerce mondial et l'amélioration de la compétitivité-prix des produits français ont permis une progression de 9% des exportations. La France met ainsi un terme au recul enregistré sur les marchés étrangers depuis 1983.

Notre pays a très bien absorbé le choc inflationniste du premier semestre résultant des hausses conjointes du prix du pétrole et du cours du dollar. En effet, les niveaux des taux de marge permettent désormais aux entreprises d'amortir plus facilement les oscillations des prix des biens intermédiaires. De plus, l'augmentation des salaires individuels est restée modérée, ce qui a permis de contenir la progression des coûts salariaux unitaires au voisinage de ceux de notre voisin d'outre-Rhin.

L'indice des prix à la consommation a progressé de 3,6% contre 3,1% en 1988, cependant cette hausse reste modérée au regard de nos huit principaux partenaires commerciaux (+4,5% contre +3,4% en 1988).

Le déficit de la balance commerciale s'est aggravé pour atteindre 48 milliards de francs, en raison notamment du flux des importations de biens d'équipement professionnel, mais le déficit de la balance des paiements courants a toutefois été contenu grâce à la forte progression des échanges touristiques.

Les marchés financiers

Le marché des actions s'est particulièrement bien comporté. Avec une progression de 33% de l'indice SBF, la place de Paris a connu une évolution remar-

quable soutenue par une vague exceptionnelle d'OPA et d'opérations de restructurations financières. La hausse n'a été que partiellement remise en question en octobre alors que Wall Street était secoué par un mini-krach qui n'épargnait pas les places européennes.

Le montant des émissions d'actions et de certificats d'investissement illustre la bonne tenue de la place financière de Paris, avec 247,5 milliards de francs contre 158,90 pour 1988. Les émissions avec appel public à l'épargne ont atteint 58,67 milliards de francs contre 31,69 pour 1988.

Le marché obligataire s'est bien comporté jusqu'à l'été sans pour autant afficher le même optimisme que le marché des actions. Le rendement des emprunts d'État est ainsi passé de 9% à la fin mars à 8,3 au début août. À partir de la fin de l'été, la hausse des taux allemands et un nouveau durcissement de la politique monétaire ont entraîné une hausse des rendements obligataires; en fin d'année, le rendement des emprunts d'État atteignait 9,3%.

L'alternance de ces périodes d'optimisme et de pessimisme sur les marchés de long terme ont conduit à des montants d'émission d'obligations quasiment égaux à ceux de 1988: 327,2 milliards de francs en 1989 contre 333,3 milliards en 1988.

Sur le marché monétaire, l'évolution des taux d'intérêt a traduit la volonté des autorités de maintenir la stabilité du franc dans le SME, et de rester vigilantes face aux tensions inflationnistes. Ainsi la Banque Centrale devait, à quatre reprises, élever ses taux d'intervention.

Les taux à court terme ont enregistré une hausse de 2,5 points sur l'année, alors que la variation des taux du long terme restait de plus faible amplitude. Il en est

résulté une inversion de la hiérarchie des taux d'intérêt et l'écart entre le taux de rendement des emprunts d'État et le Pibor-3 mois est devenu négatif jusqu'à 1,5 point en décembre 1989.

Les crédits et les dépôts

Le mouvement de réintermédiation bancaire amorcé en 1987 s'est poursuivi et les crédits à l'économie ont progressé de plus de 11% au cours de l'année.

Le niveau d'activité très soutenu, notamment par l'investissement, explique largement ce comportement des agents économiques et plus particulièrement des entreprises. Comme en 1988, les crédits à l'économie accordés par les banques continuent de progresser plus rapidement que ceux des établissements non bancaires. La part des banques sur le marché du crédit est ainsi passée de 52% en 1988 à 55% actuellement.

Si la croissance annuelle de l'ensemble des crédits n'a guère varié, en revanche leur répartition a évolué.

Le rythme de progression des crédits aux ménages a connu une légère décélération en 1989, due pour l'essentiel aux crédits de trésorerie alors que les crédits immobiliers sont restés sur une pente à peu près constante.

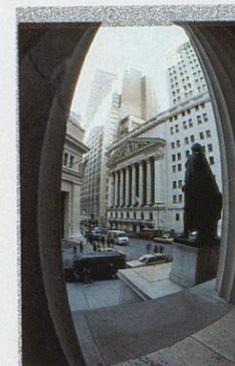
Pour les entreprises, la reprise amorcée dès l'automne 1988 s'est poursuivie. La croissance économique plus forte que prévue a amené les entreprises à faire davantage appel aux crédits à court terme et la vive progression de l'investissement a soutenu la demande de crédits d'équipement.

La croissance des dépôts à vue s'est poursuivie, à un rythme supérieur à celui de

1988. En revanche, les placements sur livrets, surtout sur les livrets ordinaires, ont connu une décélération notable. Ces évolutions contrastées ont conduit à une stabilisation de la progression de la masse monétaire. Ainsi l'objectif des autorités monétaires, soit une fourchette de progression de 4 à 6% pour M2, a été respecté.

Pour les autres types de dépôts, on peut noter une forte croissance des dépôts en devises, et une bonne progression des bons de caisse et d'épargne. Les titres du marché monétaire ont quant à eux pleinement profité des arbitrages en leur faveur, du fait du haut niveau des taux d'intérêt à court terme.

Au total, l'exercice 1989 a été marqué comme 1988 par une évolution assez satisfaisante des ressources bancaires et un rythme soutenu des emplois des établissements de crédit. Les financements par le marché ne se sont trouvés que ponctuellement perturbés, soit en octobre par le mini-krach sur le marché des actions, soit en décembre par la remontée des taux obligataires.



BANQUE UNIVERSELLE EN FRANCE, ACTEUR MAJEUR DANS LE MONDE

La BNP s'est donné l'ambition de renforcer sa position de banque universelle leader en France et d'être, dans son métier, l'un des acteurs majeurs en Europe et dans le monde.

Cette double volonté s'exerce dans un environnement contraignant, caractérisé par le redéploiement international de la banque et de la finance, par le resserrement des contraintes prudentielles et par une concurrence exacerbée auprès d'une clientèle plus avertie et plus exigeante.

Déjà, un large mouvement de restructuration des banques et des entreprises financières s'est engagé à l'échelle européenne entraînant ses compétiteurs dans une véritable course aux parts de marché. Le secteur bancaire est désormais soumis à d'importantes évolutions liées à l'offensive de nouveaux concurrents européens, d'établissements spécialisés, de compagnies d'assurances et même d'entreprises de distribution.

Sur le marché domestique où la BNP veut élargir encore ses parts de marché, les clients attendent des services toujours plus performants et des produits adaptés à leurs nouveaux besoins, ils font preuve de plus d'exigence sur la qualité du service qui leur est offert.

Pour relever ces défis, la BNP, à l'étranger comme en métropole, développe de nouvelles compétences et innove en proposant à sa clientèle de nouveaux produits et services de qualité.

Le développement de notre présence et de nos activités en Europe et dans le monde

Les réseaux extérieurs ont progressé dans leur ensemble malgré certaines difficultés conjoncturelles locales, la révéla-

tion de risques nouveaux et une impitoyable concurrence internationale.

Globalement les emplois ont augmenté de 9,8 % pour atteindre 196 milliards de francs et les ressources contrôlées sont en progression de 12,7 % et représentent 207 milliards de francs. Les résultats d'exploitation des réseaux extérieurs s'élèvent à 2,7 milliards de francs, en hausse de 15,7 %.

En Europe

Le développement de l'assise de la BNP en Europe reste un objectif prioritaire dans la perspective du marché unique européen de la banque et de la finance que préfigure le projet de directive sur la libéralisation des activités bancaires de la C.E.E., adopté par la Commission de Bruxelles.

Des négociations sont menées en vue d'acquisitions ou de prises de participations dans des établissements bancaires ou financiers européens. L'entrée de la BNP au capital du Credito Romagnolo, en Italie, illustre cette démarche qui devrait connaître d'autres aboutissements dans un proche avenir.

Le réseau Europe a poursuivi sa diversification dans le domaine de la gestion de patrimoine et des activités parabancaires comme le crédit à la consommation, le factoring ou le leasing.

Les performances réalisées en 1988 n'ont pas été totalement égalées cette année en raison d'impératifs d'organisation et de création d'activités nouvelles. Les résultats sont contrastés d'un pays à l'autre et si les implantations de RFA, Suisse, Pays-Bas et Italie n'ont pas confirmé les performances antérieures, en revanche les progressions sont satisfaisantes au Portugal, en Grèce, en Irlande et à Jersey.

Au Royaume-Uni, le Groupe de la BNP qui comprend maintenant la BNP Mortgages a poursuivi sa progression.

En Amérique

L'exercice 1989 a été particulièrement brillant pour le réseau nord-américain dont les résultats d'exploitation ont progressé d'une année sur l'autre de près de 50 %. Les succursales et filiales des États-Unis ont connu un remarquable développement de leurs activités que traduisent des résultats tout à fait favorables (New York: + 171 % - San Francisco: + 146 %).

En Californie, la Bank of the West poursuit avec succès son extension et son offre d'achat de Central Bank attend la ratification des actionnaires et des Autorités américaines pour devenir effective.

Le réseau canadien obtient également des résultats satisfaisants et diversifie ses activités en créant une filiale de leasing et en développant son action auprès de la clientèle privée.

Enfin, en liaison avec la succursale de Buenos Aires, une filiale a été créée en Uruguay principalement destinée au service de la clientèle privée.

En Asie/Océanie

Le réseau a connu en 1989 une évolution très satisfaisante avec des résultats d'exploitation en progression de 41 %. Singapour et Hong-Kong, les deux plus fortes implantations dans la zone, ont été particulièrement actives tandis que Tokyo réussissait à consolider ses résultats de 1988 et se plaçait en tête des banques étrangères au Japon.

Séoul et Taipei, grâce à la diversification de leurs activités, ont poursuivi leur développement en améliorant fortement leurs résultats, comme le groupe indien.

La volonté de développement de nos implantations dans cette région vient d'être consacrée par l'accord donné par

les Autorités Vietnamiennes pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Ho Chi Minh Ville dont l'activité sera axée sur le développement des relations commerciales entre le Vietnam et la France.

En Indonésie, la BNP et le groupe LIPPO, se sont associés à nouveau pour la création à Djakarta de PT BANK BNP LIPPO INDONESIA, filiale bancaire contrôlée à 85 % par la BNP.

En Australie, malgré une très vive concurrence et les contraintes imposées par les Autorités locales en matière de ratio, notre réseau a su tirer parti des taux élevés du marché et améliorer sensiblement ses résultats.

En Afrique

Les banques associées ont, dans leur ensemble, évolué dans un contexte économique particulièrement difficile. Les «BICI» ont cependant réussi cette année encore à maintenir leurs résultats d'exploitation et renforcé leur image de «meilleur établissement de la Place» grâce à leur dynamisme d'exploitation, à leurs performances dans les domaines monétaires ou informatiques et à leur exemplaire rigueur de gestion.

Au Moyen-Orient et Maghreb

En 1989, la région a bénéficié de facteurs favorables tenant à la paix dans le Golfe et au raffermissement du prix des hydrocarbures. Néanmoins, le traitement de la dette de certains pays a fortement sollicité l'attention. Pourtant, en Égypte, la Banque du Caire et de Paris a réussi à relancer son exploitation et améliorer sensiblement ses résultats.

Dans les pays du Maghreb, la BNP confirme son rôle et sa prééminence en obtenant l'autorisation d'ouverture du premier bureau de représentation d'une banque étrangère à Alger.

Pour son développement international, la BNP a choisi d'asseoir sa croissance à la fois sur le développement interne et sur une politique d'acquisitions et d'alliances, notamment en Europe. C'est ainsi que la BNP et la Dresdner Bank, en réfiguration à une coopération plus approfondie, ont marqué leur rapprochement en procédant à un échange d'administrateurs.

Cette volonté de présence sélective sur les marchés extérieurs implique le renforcement de notre base intérieure, point d'appui principal de l'activité et des résultats du Groupe BNP.

La consolidation de nos parts de marché en France.

En France, le développement de la position de la BNP face à ses concurrents repose sur le dynamisme du réseau, la diversification des activités et une présence accrue auprès de toutes les clientèles.

Le développement des opérations

L'exercice 1989 a de nouveau été marqué par une intense activité: les emplois ont évolué de 16,5 % pour atteindre 317 milliards de francs et les ressources ont progressé de 11,1 %, totalisant 319 milliards de francs.

Les résultats d'exploitation enregistrent également une progression de près de 20 % à 7 milliards de francs environ.

• Le réseau

L'évolution des marchés locaux et le souci de rationalisation ont entraîné certaines fusions de groupes d'exploitation et une redistribution géographique entre les directions régionales.

Dans l'Ouest, où la concurrence des réseaux mutualistes est particulièrement

vive, l'entrée de la Banque de Bretagne dans le groupe BNP renforce de façon significative le dispositif régional en apportant 78 nouvelles agences, et conforte la position de place du Groupe de près de 4 points.

Dans l'ensemble du réseau, la banque a poursuivi son effort de rénovation immobilière et d'adaptation des locaux à la Politique pour les Particuliers et au développement de la banque-conseil. En métropole, 680 millions de francs ont été consacrés à la modernisation des succursales et agences dont Cannes, Épinal, Lille, Nice, Nantes et l'agence principale Opéra à Paris.

• Les équipements informatiques

La modernisation des sièges d'exploitation s'accompagne d'un accroissement régulier du nombre de Guichets Automatiques de banque. En 1989, 100 nouveaux GAB ont été installés, ce qui porte à plus de 1000 le parc des automates mis à la disposition de la clientèle qui utilise de plus en plus ce service pour ses opérations de retrait (+ de 60 % de l'ensemble des retraits).

Dans le cadre de la Nouvelle Architecture technique, 5300 nouveaux terminaux multifonctions ont été mis en fonction. Près de 15000 micro-ordinateurs sont désormais connectés, offrant un large éventail d'applications.

• Les techniques commerciales

Le marketing direct constitue désormais un instrument privilégié au service de l'exploitation. Pratiquées en appui des actions du réseau, ces opérations ont obtenu des résultats significatifs notamment pour les cartes «Premier», et «Télé-service BNP» qui a ainsi recueilli 100000 nouveaux abonnés.



L'utilisation des outils informatiques personnalisés offre de multiples services d'aide à l'exploitation dont l'analyse des fonds de commerce, et contribue largement à l'efficacité du réseau commercial de la banque.

La diversification des activités

• L'assurance

L'année 1989 a vu l'accélération des rapprochements «banques-assurances» par accords commerciaux, prises de participations réciproques ou fusion, comme Allianz-Dresdner, GAN-CIC, ou Lloyds-Abbey Life.

La BNP s'est rapprochée de l'UAP dans le but d'élargir la gamme des services financiers aux particuliers ou aux entreprises, de diversifier ses modes de distribution et de démultiplier ses capacités d'intervention financière.

Cette alliance avec l'UAP doit permettre le jeu de synergies entre les deux établissements et diverses expériences commerciales croisées sont en cours: ainsi des guichets «assurances» ont été installés dans les groupes de Nantes, Rodez, Toulouse, Versailles et Gambetta à Paris.

Sur le marché de l'assurance vie/capitalisation, Natio-Vie poursuit sa progression en réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 5 milliards de francs et figure désormais parmi les plus importants distributeurs d'assurances vie en France.

• L'ingénierie financière et les participations

Le groupe BNP a encore renforcé et diversifié ses moyens d'intervention en fonds propres en créant, en Janvier 1989, BNP Développement, société d'investissement à vocation régionale spécialisée

dans les prises de participations dans les PME/PMI.

Dotée d'un capital de 200 millions de francs, BNP Développement s'appuie sur un réseau de délégations régionales qui disposent de pouvoirs effectifs de décision. En fin d'année, BNP Développement comptait 155 sociétés affiliées - 7 sociétés étant cotées au Second Marché ou au Hors Cote - pour un montant total investi de 184 millions de francs.

• Le crédit-bail

Ce secteur connaît dans son ensemble une évolution favorable. La production de BNP-BAIL s'est élevée à 12,9 milliards de francs, marquant une progression de 21% par rapport à 1988 et prenant ainsi une place de leader dans le crédit-bail immobilier.

La location d'équipements industriels bien orientée par le développement du marché de l'informatique enregistre la croissance la plus importante (+ 70%).

Enfin, deux créations sont venues compléter le dispositif de BNP-BAIL, Éconol France dans le domaine de l'économie d'énergie et Europcar Lease pour la location de véhicules aux professionnels.

• Les relations techniques et la télématique

Leader des produits et services informatiques pour les entreprises, la BNP, s'appuyant sur un réseau de conseillers spécialisés, réalise d'excellentes performances: triplement des ventes de logiciels, doublement des connexions directes d'ordinateurs, augmentation des 2/3 des abonnements télématiques.

• L'immobilier

Améliorant son rythme de croissance, Meunier Promotion a réalisé, en 1989, un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de

francs, soit une progression de plus de 40% par rapport à 1988. Tout en se maintenant parmi les leaders du marché de l'immobilier d'entreprise, Meunier Promotion confirme sa place dans le secteur du logement avec une progression de 76%.

L'enrichissement du fonds de commerce

• Les grandes entreprises

Les grandes entreprises ont réalisé en 1989 de brillantes performances, encore en progrès pour beaucoup d'entre elles, sur un exercice 1988 particulièrement faste.

La politique de croissance externe menée par les groupes français s'est poursuivie, voire accentuée en 1989, atteignant 80 milliards de francs pour nos clients des secteurs public et privé, comme Pechiney, Rhône-Poulenc, Air-France, Bull, BSN, Michelin, Matra, Pernod.

Les groupes étrangers ont mené une action comparable, faisant parfois appel à la BNP comme ce fut le cas pour General Motors, Dow Chemical ou International Paper.

Ces prises de contrôle se sont accompagnées d'un maintien à haut niveau des budgets d'investissements et d'un accroissement des dépenses de recherche. Aussi l'année 1989 marque un terme à la politique de désendettement suivie par la plupart des groupes.

Le total des concours consentis par la BNP à cette clientèle en métropole atteint 64 milliards de francs, en hausse de près de 14%, malgré un léger repli des emplois en devises. En outre, la Direction des Grandes Entreprises améliore très légèrement sa part de marché avec 25,9% (hors banques et sociétés financières).

Ce bilan doit tenir compte de l'internationalisation des groupes qui, pour des raisons de coût ou de fiscalité, recourent à des financements dans nos sièges à l'étranger et développent leurs activités en devises.

L'encours moyen des ressources contrôlées par la BNP a progressé de 27,2% pour atteindre 27,3 milliards de francs, dont 10 milliards de francs sous forme de certificats de dépôts en francs et en devises.

La BNP est intervenue souvent comme chef de file, dans des opérations d'importance: acquisition de Zénith par Bull, de Fairchild par Matra, introduction d'Yves Saint Laurent ou de Pechiney International, par exemple.

• Les PME/PMI

Affirmant sa vocation de première banque des entreprises et plus particulièrement des PME/PMI, la BNP a renforcé sa présence et l'éventail des interventions offertes à cette clientèle, comme le Crédit Global d'Exploitation ou le Crédit Innovation, pour favoriser les programmes d'innovation des PME/PMI. Le volume annuel moyen des concours a franchi le seuil des 200 milliards de francs, en progression de 15%. La production des crédits à moyen et long termes reste l'élément moteur de cette croissance avec 45 milliards de francs en 1989.

Première banque des entreprises exportatrices, la BNP a confirmé sa position avec une part de marché proche de 30% dans les financements.

En début d'année, la création de BNP Développement est venue renforcer les moyens d'interventions du Groupe en faveur des entreprises en phase de croissance, en ce qui concerne leurs fonds propres.

Enfin, BNP Épargne Entreprise, créée fin 1988, évolue favorablement sur le marché de l'épargne salariale.

• La clientèle des particuliers et des professionnels

La BNP a placé cette clientèle au premier rang de ses priorités et les résultats obtenus en 1989 confirment l'importance croissante de ce secteur d'exploitation.

Les ressources contrôlées ont atteint 152 milliards de francs, en hausse de 6,8% et le nombre total de comptes de chèques à légèrement progressé (1,2%) et s'établit à 3,75 millions; les ressources à vue totalisant 49 milliards de francs.

Le total des crédits aux particuliers s'élève à 116 milliards de francs, soit une augmentation de 21,1% sur 1988, dont l'essentiel est constitué des crédits à l'habitat qui connaissent une forte progression de 16,9% et atteignent 104 milliards de francs. La BNP a mis à la disposition des particuliers trois nouvelles formules de crédit: le Révisable 1989, crédit à taux variable, le Prêt Relais Acquisition et le Prêt Patrimoine qui est associé à un contrat de capitalisation de Natio-Vie.

Les résultats obtenus lors du lancement du PEP - 400 000 réservations en quelques semaines - témoignent de la qualité et du dynamisme des équipes commerciales du réseau. L'extension de la banque «libre service» favorise l'évolution vers la banque-conseil en libérant progressivement les collaborateurs de nombreuses opérations matérielles. Le conseil, l'accueil et la qualité du service sont désormais les préoccupations premières des équipes chargées de la clientèle des particuliers.

Pour le renouvellement de son fonds de commerce, la banque poursuit acti-

vement son programme d'entrées en relation avec les jeunes et compte à présent plus de 250 000 comptes «Jeans-Épargne».

Enfin à l'égard des artisans, commerçants et professions libérales, la banque développe une large gamme de produits et services diversifiés, dont le Crédit Professionnel qui obtient un vif succès avec 11 000 comptes en trois mois, pour près de 1 milliard de francs.



LE RENFORCEMENT DE NOS PÔLES D'EXPERTISE DE HAUT NIVEAU

Dans un environnement particulièrement concurrentiel, l'évolution des exigences de la clientèle et la sophistication croissante des instruments et des techniques impliquent le développement de véritables pôles d'expertise dans chacun des métiers où la Banque veut être un acteur reconnu.

Les activités financières

Les directions spécialisées de la BNP ont multiplié leurs interventions sur les marchés français et étrangers et obtenu des résultats très satisfaisants illustrés par les positions de leader qu'occupe la banque en matière d'introductions en Bourse de Paris, de billets de trésorerie, de certificats de dépôts, de swaps de taux en francs ou en Ecu, et enfin de trading de valeurs étrangères sur la Bourse de Paris.

Les opérations et affaires financières

Sur le marché des émissions d'actions françaises, la BNP a dirigé ou co-dirigé 29 opérations totalisant 24 milliards de francs, telles que Générale des Eaux, Pechiney International, Cascade ou Casino. En 1989, la Banque a participé à 52 émissions représentant plus de 70% des capitaux levés par des émetteurs français.

Comme en 1988, la BNP se situe en tête des banques introductrices de sociétés françaises au second marché, avec 9 mandats. Elle a notamment introduit sur le second marché Yves Saint Laurent et SPIR Communication.

Elle a participé à l'introduction à la Bourse de Paris de plusieurs valeurs étrangères dont Mitsubishi Corporation. La BNP a occupé une place significative dans les tranches françaises des privatisations néerlandaises (DSM et NMB-

Postbank), belge (Cockerill Sambre) et britanniques (Water Authorities). Intervenant en qualité de conseil, la Banque a été retenue pour la privatisation de deux des principales compagnies d'assurances portugaises, Fidelidade et Alianca Seguradora.

Enfin la BNP a participé activement aux restructurations qui se sont poursuivies en France, par exemple le rapprochement SCOR-UAP Réassurances, l'OPA/OPE des Comptoirs Modernes sur Major et l'acquisition de Tonna Electronique par Canal Plus et un groupe d'investisseurs.

La Compagnie d'Investissements de Paris, filiale de portefeuille cotée de la banque, a porté son actif à 4,45 milliards de francs. Son résultat net est supérieur à celui de 1988 et s'élève à 266,7 millions de francs.

La Banexi a réalisé un exercice très satisfaisant avec un résultat net supérieur à 134 millions de francs. Ses investissements nets atteignent 512 millions de francs contre 431 en 1988. Une politique de «maillage» a permis de créer l'amorce d'un véritable réseau international d'entités de fusions/acquisitions avec de nouvelles filiales aux USA et au Portugal. Un nouveau fonds spécialisé BNP/RCS Atlantic Fund a été constitué aux USA pour la prise de participations dans les entreprises américaines destinées à être introduites en Bourse.

Sur le marché des obligations, la BNP a gardé un des tout premiers rangs en dirigeant 32 émissions pour 18,8 milliards de francs.

La BNP a initié le premier programme de certificats de dépôts à moyen terme assimilables, pour un montant de 10 milliards de francs. Cette opération contribue à la diversification des ressources du

Groupe et constitue un nouveau développement du marché des titres de créances négociables.

En matière de billets de trésorerie, dont les encours ont doublé sur l'année, la BNP a maintenu sa position de leader avec 25 milliards de francs, représentant 20% du marché.

En 1989 la BNP a dirigé et syndiqué d'importantes opérations de crédits internationaux, souvent liées au financement d'acquisitions. Parallèlement, la Banque a mis en place des facilités à options multiples de montants importants pour Saint-Louis, Usinor-Sacilor, Erap, Comptoirs Modernes, Euris qui ont été syndiquées avec succès.

Sur le marché nouveau de la titrisation, la BNP est co-fondateur d'Eurotitrisation S.A., société de gestion qui a lancé le premier fonds commun de créances «Cac Titrisation», dont notre établissement a également été l'un des chefs de file.

Pour son deuxième exercice, BNP Capital Market Ltd à Londres poursuit le développement de ses activités euro-obligataires, d'underwriting d'Euro-obligations et produits dérivés et de swaps. En matière de crédits, cette filiale a pu compenser en partie le net ralentissement des opérations de type classique (MOF, RUF) en se spécialisant dans des financements complexes d'acquisitions. Cette activité a contribué au financement des opérations de croissance externe réalisées par des entreprises françaises à l'étranger, comme Pechiney ou Bull. Durant l'année, BNP-CM a lancé la plus importante opération de titrisation, pour 625 millions de USD. BNP Securities Ltd a réalisé un bon exercice 1989 en développant ses interventions vers la France, les pays du Nord de l'Europe ou le Portugal.

Les interventions de marché

1989 a été marquée par de bons résultats pour la salle des marchés de Paris qui a développé ses activités de Market Maker et occupe une large part de marché dans les secteurs favorablement orientés, en particulier sur les couples de devises DEM/FRF et USD/FRF. La banque a ainsi pris une part active au développement de ces deux marchés à Paris et a créé avec succès un pôle d'activité en Sterling.

Une antenne d'options de change a été ouverte à Singapour permettant de gérer en continu la position de la Banque. Cette implantation en Extrême-Orient a permis à la BNP de prendre une part significative sur le marché asiatique des options.

En outre, la BNP a mis l'accent sur le développement des swaps de taux d'intérêts en DEM et en Ecu et est devenue leader européen sur cette dernière devise.

L'épargne investie

La conservation pour compte de la clientèle (1,1 million de porteurs) atteint 270 milliards de francs environ, en progression de 10%.

Le total des actifs des Sicav et Fonds Communs de placements français et européens du Groupe gérés par la Banque a progressé de 14% pour atteindre 166 milliards de Francs. Les O.P.C.V.M. non monétaires ont augmenté de 20% pour atteindre 78 milliards et l'actif des O.P.C.V.M. monétaires a progressé de 9% à 88 milliards. De bonnes performances ont été enregistrées dans les secteurs immobilier, obligataire, des Sicav et Fonds Européens et des Fonds Français.

L'orientation vers la clientèle privée résolument prise à l'étranger, a donné un nouvel essor à la fonction conseil en investissement de la Direction des Gestions et du Conseil.

Les relations avec les investisseurs institutionnels à l'étranger ont connu une augmentation de 50% et le volume d'affaires traitées totalise 8,6 milliards de francs.

Le commerce extérieur

Dans un contexte marqué par une reprise des grands contrats et un fort développement des ventes d'avions, la BNP a largement accru son activité de financement du commerce extérieur et renforcé sa position de leader.

La part prise par la banque dans le financement des opérations aéronautiques est particulièrement significative de l'action développée par la Direction du Commerce Extérieur: financement de B747 pour UTA, d'Airbus pour China Airlines et intervention dans la joint-venture Air-France Partnair Lease.

D'autres grands contrats ont été signés dans le domaine de l'énergie, terminal gazier de Marmara-Ereglisi en Turquie, gisement pétrolier de Rabi Kounga avec Shell Gabon, exploitation offshore pour Total Angola.

La place de la BNP dans le Maghreb a permis la conclusion de nombreux contrats de financement notamment avec l'Algérie pour 1 milliard de francs.

Il faut enfin citer les bonnes performances d'Intercomi qui réalise une progression de 90% avec 2,3 milliards de chiffre d'activité et devient le premier forfaitaire secondaire sur la place de Paris.

Les grands projets internationaux

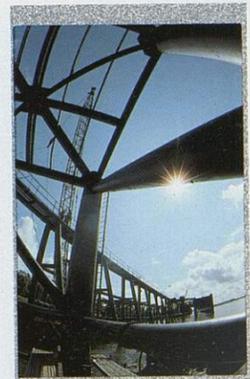
L'activité de financement de projets a continué de progresser, ce qui place la banque parmi les tout premiers opérateurs dans ce domaine porteur illustré en particulier par la signature le 5 septembre du contrat de prêt de 7 milliards de francs à Euro-Disneyland.

L'événement marquant aura été la généralisation de ce type de financement pour la réalisation d'équipements publics. C'est ainsi que trois dossiers sont en cours d'examen: contournement du TGV Lyon, bouclage du périphérique autoroutier lyonnais et réseau d'autoroutes souterraines Hysope à Paris.

Aux USA, la BNP a été choisie par le groupe Parsons pour l'élaboration de propositions de concessions d'ouvrages routiers en Californie. D'autres projets sont à l'étude ou en cours de négociations au Canada et à Hong-Kong, etc.

Au plan industriel 14 dossiers ont abouti à la mise en place de crédits: Woodside (gaz en Australie), Pechiney Reynolds (aluminium) et Ashanti (mine d'or au Ghana), pour les plus importants.

Après Los-Angeles, les sièges de New York et de Londres ont constitué des cellules «Financements de Projets» pour participer à la pénétration de ce marché en forte croissance et constituer pour le Groupe, un réseau international.



DES STRUCTURES FINANCIÈRES SOLIDES

Le groupe BNP a encore renforcé sa situation financière en 1989 par une politique résolument prudente de provisionnement des risques et par une mise en réserve des trois quarts des résultats de l'exercice.

La solvabilité d'une banque dépend d'abord de la couverture par des provisions des risques encourus. A cet égard, le groupe BNP a, dans un contexte de développement rapide de l'activité, maintenu son ratio provisions pour risques sur prêts bruts au niveau élevé observé

en 1988 (6,4%). L'ensemble des provisions pour risques, en forte progression (+ 17,1 %) s'élève à près de 45 milliards de francs. Le taux de couverture de l'ensemble des engagements de bilan et hors bilan sur plus de 70 pays, a été porté à 60%, niveau qui place la BNP dans le groupe des banques internationales les mieux provisionnées.

Dans le même temps, les fonds propres et titres assimilés du groupe atteignent désormais près de 36 milliards de francs, dont environ 29 milliards en fonds pro-

pres stricto sensu (capital et réserves). La BNP satisfait aujourd'hui aux exigences actuelles du ratio Cooke. L'opération d'échange de capital avec l'UAP confortera en 1990 cette situation. L'exercice par les porteurs de certificats d'investissement des bons de souscription qui leur seront attribués gratuitement au cours du deuxième trimestre de 1990 pourrait, au surplus, se traduire par une augmentation de capital de 3 milliards de francs, à ce seul titre, d'ici octobre 1993.

L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DOIT PERMETTRE AU GROUPE D'OFFRIR À SES CLIENTÈLES UN SERVICE ENCORE PLUS EFFICACE ET PERFORMANT

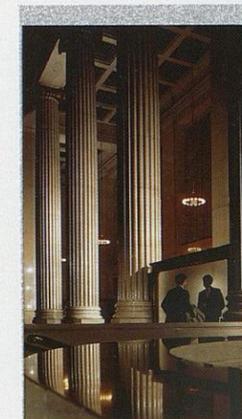
Le résultat d'exploitation du Groupe BNP s'inscrit en 1989 à 11 250 millions de francs, en augmentation de 16,9%. Cette progression traduit le dynamisme de notre activité commerciale et les gains de productivité substantiels que nous réa-

lisons, au travers d'un déploiement très rapide des outils informatiques et bureautiques et d'un programme important de formation-qualification des salariés de la Banque. Plus que jamais, le savoir-faire de nos collaborateurs et leur souci de la

qualité du service sont considérés comme la principale richesse de l'entreprise. Professionnalisme, qualité, innovation sont les valeurs clés de notre projet d'entreprise, au service de nos différentes clientèles en France et dans le monde.

GROUPE BNP RAPPORT DE GESTION

ACTIVITÉ	p. 22
PRODUIT NET D'EXPLOITATION	p. 26
FRAIS GÉNÉRAUX ET AMORTISSEMENTS	p. 28
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	p. 29
RÉSULTAT NET	p. 32
GESTION ET COUVERTURE DES RISQUES	p. 34
CAPITAL, CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT, TITRES PARTICIPATIFS	p. 38



L'exercice 1989 se caractérise par la poursuite d'un développement soutenu de l'activité tant en France qu'à l'étranger, qui s'est traduit par une forte progression du résultat d'exploitation et, en dépit d'un très important effort en provisions, par une augmentation appréciable du résultat net.

ACTIVITE

Le bilan consolidé a progressé de 12,3% pour atteindre, au 31 décembre 1989, 1.340 milliards de francs - l'équivalent de 230 milliards de dollars.

Cette évolution continue d'être le fait de l'activité de crédit. Sous l'effet de l'expansion des volumes de prêts, la modification de la structure du bilan se poursuit: la part des opérations interbancaires dans le total du bilan est aujourd'hui de 37%, tant à l'actif qu'au passif, en baisse de près de 2 points par rapport à 1988.

Les taux de change des grandes monnaies ont, dans le même temps, enregistré de larges fluctuations: dépréciation du yen contre l'ensemble des monnaies européennes, chute de la livre sterling, dévaluation de la lire italienne; le dollar, après avoir atteint 6,75 francs durant l'été 1989, termine l'année en baisse de 4,5% à 5,79 francs. Après élimination des variations des cours de change, le total du bilan progresse de 17% (19% en 1988).

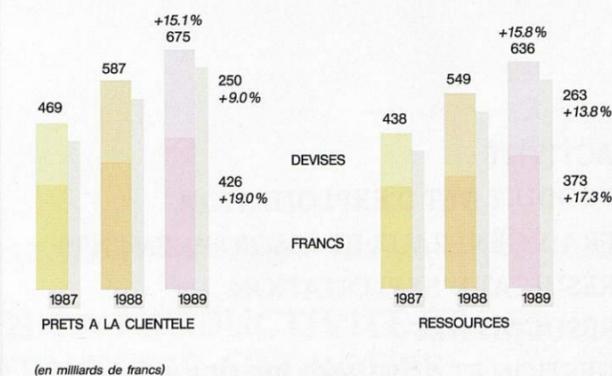
Au 31 décembre 1989, les prêts bruts à la clientèle du groupe BNP s'élèvent à 675 milliards de francs, soit près de 90 milliards de plus qu'en 1988. La plus forte augmentation concerne les filiales françaises (voir infra).

Les ressources de la clientèle, y compris les certificats de dépôt émis par le groupe, se sont accrues de 75 milliards de francs pour atteindre 553 milliards. Elles ont progressé pratiquement au même rythme que les prêts. Les seules

STRUCTURE DU BILAN CONSOLIDÉ

(en %)	1987	1988	1989
Actif			
• Banques	40,3	38,5	36,6
• Clientèle	44,3	45,2	46,2
• Autres postes	15,4	16,3	17,2
Passif			
• Banques	40,0	39,9	36,8
• Clientèle	39,7	40,1	41,3
• Autres postes	20,3	20,0	21,9
Total du bilan, en milliards de francs	975,5	1 193,3	1 339,7

PRÊTS À LA CLIENTÈLE ET RESSOURCES - GROUPE BNP



ressources en francs, collectées à près de 95% par les quelque 2.000 agences métropolitaines de la BNP, ont enregistré les deux tiers de l'accroissement des volumes et s'élèvent à 333 milliards de francs (+17,2%).

Les réseaux extérieurs du groupe drainent de leur côté 90% des ressources clientèle libellées en devises. Celles-ci représentent 40% du total des ressources de la clientèle; leur progression (+13,2%) reste plus modérée que celle des ressources en francs mais dépasse très sensiblement celle des prêts de même nature.

Émis pour accompagner l'expansion des crédits et assurer un meilleur équilibre des emplois et des ressources, 82 milliards d'obligations ordinaires ou subordonnées en francs et en devises complètent la collecte de ressources clientèle. L'encours obligataire a progressé en 1989 de 12 milliards de francs (+17,4%), également répartis entre les francs et les devises. Au total, les ressources du groupe atteignent, au 31 décembre 1989, 636 milliards de francs.

Métropole (1)

Crédits à la clientèle

L'année 1989 se caractérise par une forte croissance des crédits à la clientèle de la BNP dont l'essentiel est en francs; elle confirme le mouvement de réintermédiation amorcé en 1987. Supérieure à celle réalisée en 1988, cette évolution a été mieux équilibrée: entre entreprises et particuliers, court terme et moyen-long terme, taux fixe et taux variable. En moyenne annuelle, les crédits se sont élevés à 317 milliards de francs.

• Les crédits aux particuliers contribuent encore largement au développement des volumes. Ils progressent, en moyenne annuelle, de 21,1% contre un peu plus de 30% en 1988. Leur part dans le total des crédits approche désormais 37%, soit 2 points de plus qu'en 1988.

Crédits à l'habitat et crédits de trésorerie évoluent au même rythme et représentent respectivement 83% et 17% des crédits aux particuliers. Deux tiers de l'augmentation des crédits de trésorerie proviennent du seul Crédisponible, crédit permanent qui connaît un vif succès auprès de la clientèle.

• Le développement des crédits accordés aux entreprises s'amplifie (+14,0% en moyenne annuelle, contre +9% en 1988 et une stabilité en 1987). En valeur absolue, et pour la première fois depuis 1986, ce sont eux qui contribuent le plus à l'accroissement des volumes de prêts, grâce aux crédits d'équipement (+29,1%) et de fonctionnement (+14,4%) consentis aux PME et entrepreneurs individuels.

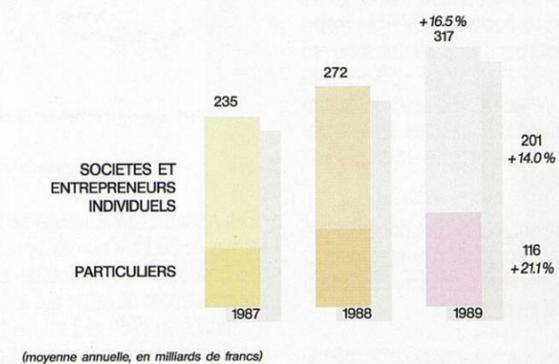
Sur le marché des grandes entreprises, les concours ont, à l'inverse, diminué de 4,5%.

• Les crédits à taux fixes continuent d'augmenter plus vite que les crédits à taux variables, mais l'écart entre les rythmes de progression se rétrécit. Aussi la part des crédits à taux variables diminue-t-elle encore en 1989 pour s'établir en dessous des 40%. Crédits à l'habitat, prêts personnels et crédits d'équipement aux entreprises fournissent l'essentiel de la production nouvelle.

PRÊTS BRUTS À LA CLIENTÈLE, FRANCS-DEVICES - GROUPE BNP

Au 31 décembre	1988			1989			
	(milliards de francs)	FRF	Devises	Total	FRF	Devises	Total
Métropole							
• BNP							
Crédits clientèle	312,4	39,3	351,7	360,5	46,1	406,5	
Prêts participatifs	1,4	—	1,4	1,3	—	1,3	
Crédits financiers et crédit-bail	3,0	18,4	21,3	7,8	15,6	23,3	
	316,8	57,6	374,4	369,6	61,6	431,2	
• Filiales							
Crédits clientèle	7,6	0,2	7,8	14,2	0,8	15,0	
Crédits financiers et crédit-bail	25,8	—	25,8	32,8	—	32,8	
	33,4	0,2	33,6	46,9	0,8	47,7	
Total métropole	350,2	57,8	408,0	416,5	62,4	478,9	
Hors métropole							
Crédits clientèle	7,6	165,6	173,2	9,1	177,2	186,3	
Crédits financiers et crédit-bail	—	5,7	5,7	—	10,2	10,2	
Total hors métropole	7,6	171,3	178,9	9,1	187,4	196,5	
Total groupe	357,8	229,1	586,9	425,6	249,8	675,4	

CRÉDITS EN FRANCS PAR TYPE DE CLIENTÈLE - BNP MÉTROPOLÉ



CRÉDIT PAR NATURE DE TAUX - BNP MÉTROPOLÉ

(en %)	1987	1988	1989
Crédits à taux fixes	57,1	59,5	60,4
Crédits à taux variables	42,9	40,5	39,6

(1) L'analyse de l'activité de la BNP en métropole porte sur des volumes moyens.

Dans les filiales françaises (2), les prêts bruts ont très fortement progressé pour atteindre 48 milliards de francs (+42,0%). Les encours de crédit-bail forment plus des deux tiers du total. Ils sont concentrés dans deux filiales spécialisées du groupe: BNP Bail et Crédit Universel.

Au cours de l'exercice 1989, les encours financiers du groupe BNP Bail ont augmenté de 24,2%. Le volume des engagements signés dans l'année s'est élevé à 13 milliards (+21,2%), dont 4,2 milliards dans l'immobilier et 6,5 milliards dans le crédit-bail mobilier.

La progression des encours de crédit-bail du groupe Crédit Universel est plus faible (+10,9%, contre +48% en 1988). Cette décélération s'explique par le ralentissement, en fin d'année, des activités locatives automobiles, qui a affecté l'ensemble de la profession.

Les crédits bancaires classiques ont, pour l'ensemble des filiales métropolitaines, presque doublé en 1989, et s'élevaient, au 31 décembre, à 15 milliards de francs.

Ressources

Hors ressources interbancaires, les ressources en francs de la BNP en métropole ont connu en 1989 une forte progression (+11,1% contre +5% en 1988). En moyenne annuelle, elles ont atteint 319 milliards de francs et dépassé très légèrement les crédits en francs à la clientèle.

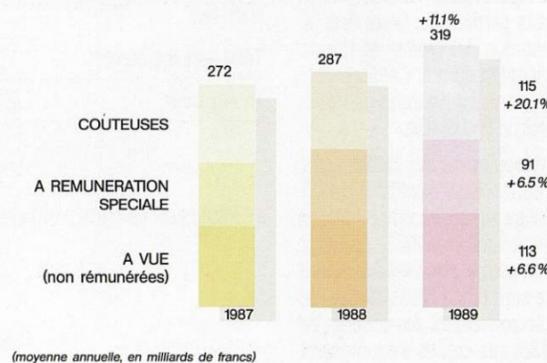
• Les ressources non rémunérées progressent de 6,6%, à un rythme toujours très supérieur à celui de l'inflation (+3,6% en moyenne).

• Les ressources à rémunération spéciale augmentent pratiquement au même rythme que les ressources à vue. Cette évolution est exclusivement imputable à l'épargne-logement dont l'encours moyen augmente de plus de 6 milliards de francs. La baisse des comptes sur livret et des Codevi se poursuit.

RESSOURCES, FRANCS-DEVICES - GROUPE BNP

Au 31 décembre	1988			1989			
	(milliards de francs)	FRF	Devises	Total	FRF	Devises	Total
CLIENTÈLE:							
Métropole							
• BNP	271,8	17,1	288,9	310,5	20,3	330,7	
• Filiales	4,1	2,2	6,2	13,0	2,7	15,6	
Total métropole	275,9	19,2	295,1	323,5	22,9	346,4	
Total hors métropole	7,8	175,8	183,7	9,0	198,0	207,0	
Total des ressources clientèle	283,7	195,1	478,8	332,5	220,9	553,4	
OBLIGATIONS	34,3	35,9	70,2	40,5	41,9	82,4	
TOTAL DES RESSOURCES	318,0	231,0	549,0	373,0	262,9	635,8	

RESSOURCES EN FRANCS - BNP MÉTROPOLITAINE



• Les ressources coûteuses se sont accrues de 20,1%. Près des deux tiers de ces ressources sont formés de dépôts à terme et bons de caisse qui sont restés stables en 1989 (52 milliards de francs) et de certificats de dépôt clientèle dont l'encours moyen a progressé de près de 40% et atteint 18 milliards de francs.

A ces dépôts s'ajoutent 10 milliards de francs de certificats de dépôt courts placés auprès d'établissements de crédit et

de compagnies d'assurance, 6 milliards de certificats de dépôt assimilables à long terme émis pour améliorer la structure de financement long de la banque (3), et 29 milliards d'obligations et de titres subordonnés remboursables.

O.P.C.V.M. (4)

La désintermédiation continue du côté des ressources, quoiqu'à un rythme un peu moins rapide.

Au 31 décembre 1989, l'encours des O.P.C.V.M. atteignait 166 milliards de francs, soit une hausse de 14,0% (contre 28% en 1988), qui concerne surtout les O.P.C.V.M. non monétaires favorisés par la bonne tenue du marché boursier. La gamme des O.P.C.V.M. européens s'est dans le même temps élargie de trois groupes de SICAV Luxembourgeoises à compartiments.

Assurance-Vie

Les primes émises par les sociétés d'assurance du groupe BNP (Natiovie et Assuvie), avec l'appui commercial du réseau de la banque, représentent un volume de 5,6 milliards de francs.

Natiovie, filiale à 100% de la BNP gère, fin 1989, près de 497.000 dossiers représentant 10,5 milliards d'actifs, contre 5,8 milliards en 1988.

Au total, l'ensemble des capitaux contrôlés par la banque (dépôts clientèle + O.P.C.V.M. + assurance) enregistre une progression de 12,8% et s'élève, au 31 décembre 1989, à 480 milliards de francs (+55 milliards).

Interventions de marché

Les encours des billets de trésorerie et des certificats de dépôt (avec le premier programme d'instruments à moyen terme assimilables) confirment la présence importante de la BNP sur le marché des titres de créances négociables.

Poursuivant sa croissance, la production de swaps à moyen et long terme a bénéficié du rôle moteur de la BNP dans les opérations de couverture de taux sur franc français et écu ainsi que de sa position dans les opérations sophistiquées en devises.

Les opérations de change ont enregistré un net développement dû notamment à l'activité des salles de marché de Singapour, Tokyo et New York.

Hors métropole

Au 31 décembre 1989, les réseaux extérieurs accordent 29% des prêts du groupe et collectent 37% des ressources de la clientèle. Ces pourcentages confirment la vocation internationale du groupe BNP, présent dans plus de 80 pays et qui possédait, à fin 1989, 485 sièges hors métropole, soit 84 de plus qu'en 1988.

La contre-valeur en francs des prêts à la clientèle a quasiment doublé en 3 ans dans les réseaux extérieurs et atteint, au 31 décembre 1989, 196 milliards de francs. Après une hausse de +47% en 1988, elle progresse au rythme moins soutenu de +9,8% en francs et de près de 11% à cours de change et périmètre constants.

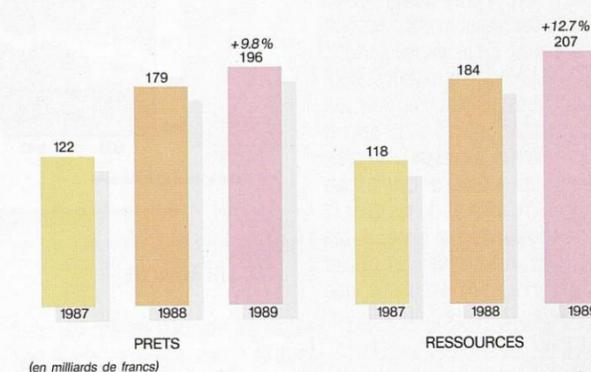
Les ressources de la clientèle évoluent parallèlement et restent, pour la deuxième année consécutive, supérieures aux prêts. Elles s'établissaient, fin 1989, à 207 milliards de francs, soit une

hausse de +12,7% limitée, comme celle des prêts, par la baisse du dollar. A cours de change et à périmètre constants, la progression est plus soutenue, de l'ordre de +16%.

La répartition par zones géographiques confirme l'importance de l'Europe qui collecte plus de 40% des ressources et accorde plus d'un tiers des crédits. L'Amérique du Nord et l'Asie-Océanie occupent des positions comparables avec le cinquième des ressources de la clientèle et respectivement 22% et 16% des prêts.

Ces chiffres consolidés sous-estiment la part du réseau africain du groupe dont les plus importantes banques associées sont mises en équivalence. Consolidée par intégration globale en 1989 (voir infra), la B.I.A.O. (5) contribue aux montants globaux pour l'équivalent de 7 milliards de francs en ressources et 8 milliards en crédits.

PRÊTS ET RESSOURCES CLIENTÈLE - RÉSEAUX EXTÉRIEURS



(4) Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières.
(5) Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale.

(2) Hors groupe B.I.A.O. classé dans les réseaux extérieurs.

(3) Premier programme de ce type en France, l'émission a porté sur un encours global de 9,7 milliards de francs.

PRODUIT NET D'EXPLOITATION

Le produit net d'exploitation du groupe a progressé de 9,5% à un rythme plus rapide qu'en 1988 et s'élève à 34,9 milliards de francs. Cette accélération provient d'une croissance retrouvée des commissions financières qui avaient fortement baissé en 1988 à la suite de la crise boursière d'octobre 1987, et d'une augmentation de 7,0% du net des intérêts.

Net des intérêts

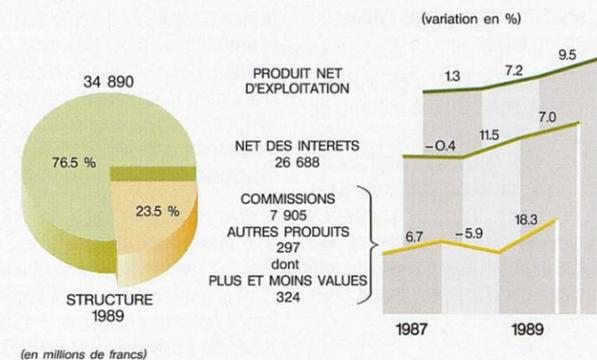
En volume, le net des intérêts reçus et payés fournit en 1989 l'essentiel de la progression des produits du groupe. Il s'est accru de 1,8 milliard de francs et s'élève à 26,7 milliards.

L'actif productif moyen (6) a progressé d'une année sur l'autre de 116 milliards de francs, soit une hausse de 12,0%, supérieure à celle du net des intérêts. Aussi le resserrement de la marge d'intérêt du groupe (7) s'est-il poursuivi en 1989, avec cependant moins d'ampleur que par le passé. Ce mouvement traduit en fait l'évolution du métier de la BNP qui, tout en continuant d'exercer son rôle de transformation à partir des ressources collectées auprès de la clientèle, développe une activité de crédit financée sur des ressources de marché; la rémunération financière élevée de ces dernières fait mécaniquement baisser la marge sur les emplois clientèle, mais le solde des intérêts continue, lui, d'augmenter.

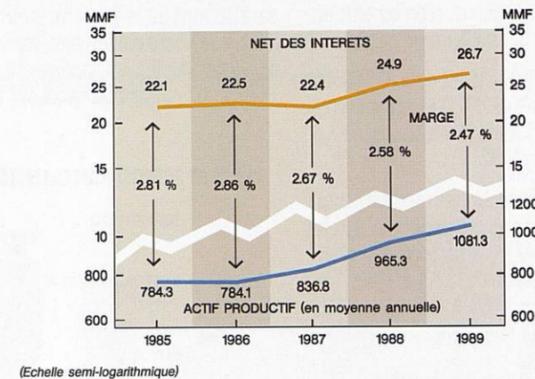
La contribution des différents réseaux du groupe au net des intérêts se stabilise à 19% pour les réseaux extérieurs, 7% pour les filiales métropolitaines et 74% pour la BNP en métropole.

En France Métropolitaine, le net des intérêts de la BNP s'élève à 19,9 milliards de francs contre 18,7 milliards en 1988, soit une hausse de +6,2%. Cette évolution traduit le développement rapide de l'activité (Cf. supra), dont l'effet a été atténué par le renchérissement

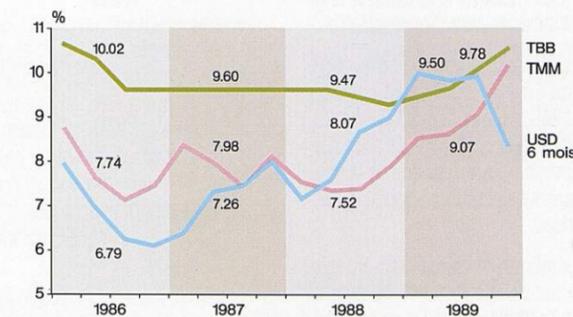
PRODUIT NET D'EXPLOITATION - GROUPE BNP



MARGE D'INTERET - GROUPE BNP



TAUX DE MARCHE



des ressources. Cette hausse du coût des ressources est imputable au recours de plus en plus important aux marchés monétaire et financier.

Sous l'effet de la concurrence, les marges se sont contractées. L'écart entre le taux de base BNP (TBB) et le taux du marché monétaire (TMM) s'est considérablement réduit (0,71 point en 1989 contre 1,95 en 1988).

A l'étranger, le net des intérêts maintient un rythme de croissance élevé qui témoigne de la vigueur de l'activité d'intermédiation bancaire. Il s'élève à plus de 5 milliards de francs et progresse de +14,2% en monnaie locale et à périmètre constant.

C'est en Amérique que la progression des produits est la plus forte, notamment grâce aux entités de la Côte Est des Etats-Unis. L'Asie-Océanie vient en deuxième position, avec en particulier le développement des groupes de Hong Kong et d'Australie.

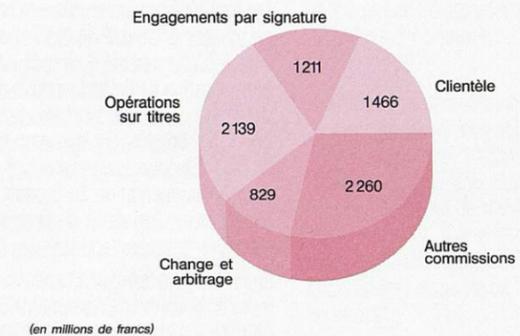
Commissions et autres produits

Grâce à la reprise des marchés boursiers, l'ensemble commissions et autres produits (8) a retrouvé la part qu'il occupait en 1986 dans le produit net d'exploitation du groupe. Il dépasse de près de 850 millions de francs son précédent niveau record de 1987 et atteint 8,2 milliards de francs. Les commissions progressent de 15,7% à 7,9 milliards.

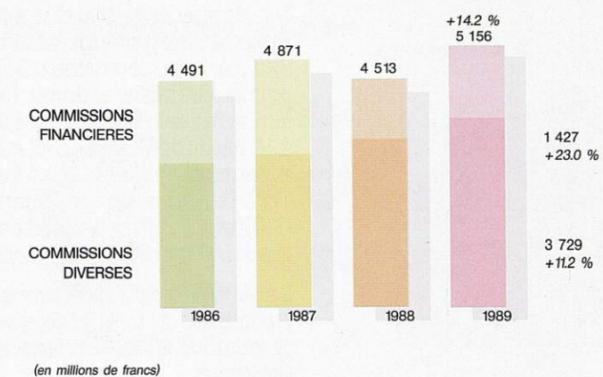
En métropole, les commissions de la BNP sont en hausse de 14,2% (5,2 milliards de francs contre 4,5 milliards en 1988).

Toutes les rubriques concourent à l'augmentation des commissions diverses, en particulier les commissions sur la collecte des produits d'assurance de Natovie et Assuvie qui ont progressé de +38,2%. Les commissions financières sont en forte hausse (+23,0%, contre une baisse de -37% l'an dernier).

COMMISSIONS 1989 - GROUPE BNP



STRUCTURE DES COMMISSIONS - BNP MÉTROPOLE



Dans un contexte favorable à la réalisation de plus-values de cession de titres de placement, les autres produits se sont accrus de 234 millions de francs dont 172 millions pour la C.I.P. (Compagnie d'Investissement de Paris).

Dans les réseaux extérieurs, commissions et autres produits progressent encore davantage qu'en 1988 (+18% à cours de change et à périmètre constants contre +11%) et assurent désormais 34% du produit net d'exploitation, pourcentage comparable à celui des banques anglo-saxonnes.

Grâce au développement des activités parabancaires offertes par les réseaux extérieurs - crédit-bail, affacturage, forfaitage et conseils -, les seules commissions se sont accrues en francs de 18,4% et de 19% en monnaie locale et à périmètre constant; elles s'élèvent à 2,5 milliards de francs et représentent 31,6% des commissions perçues par le groupe.

(6) L'actif productif est constitué de l'ensemble des actifs productifs d'intérêts: prêts aux institutions financières ou à la clientèle, portefeuille d'investissement et titres de placement.

(7) Net des intérêts / actif productif moyen.

(8) Produits accessoires, plus ou moins values sur titres, réévaluation des avoirs en devises et amortissements des frais financiers.

FRAIS GÉNÉRAUX ET AMORTISSEMENTS

Les frais généraux et amortissements du groupe ont progressé de 6,3% et s'élèvent à 23,6 milliards de francs. Après neutralisation de l'effet favorable de la suppression de la taxe sur les encours intervenue en 1989, la progression serait de 7,2%. Ce pourcentage reste très inférieur à l'augmentation du produit net d'exploitation, en dépit de l'accroissement des volumes d'activité.

En France métropolitaine, la hausse des frais généraux et amortissements de la BNP s'est ralentie, passant de 5,7% en 1988 à 4,1% en 1989. Hors taxe sur les encours et en francs constants, la progression ressort à 1,5%, soit 4 points de moins que celle des écritures en comptes de clientèle.

Les dépenses de personnel se sont accrues au même rythme que l'inflation: 3,4% pour les frais de personnel et 3,5% pour les seuls salaires et charges. L'effectif moyen de la banque a baissé de 2,3% passant de 44.383 à 43.361 et le salaire moyen a augmenté de 5,6% en 1989. Le nombre accru des départs (2100 agents) a permis l'embauche de plus de 1.000 nouveaux collaborateurs.

Dans le même temps l'intéressement a pratiquement doublé et les dépenses de formation se sont sensiblement développées.

Les autres frais généraux et amortissements des immobilisations ont été bien maîtrisés: ils progressent de 5,2% et recouvrent:

- une progression des dépenses informatiques de 24,7% qui traduit la poursuite de l'effort d'équipement autorisant la réduction d'effectif, l'amélioration de la productivité et la préparation de l'avenir,

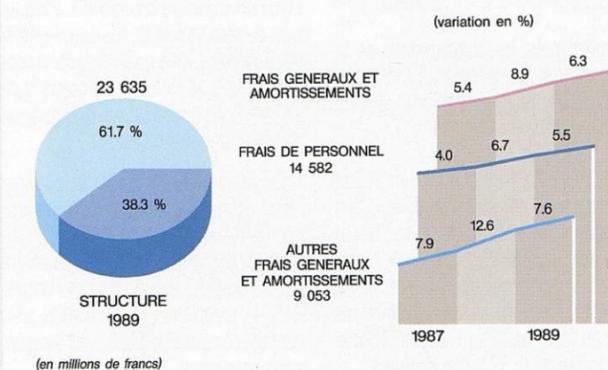
- une évolution très contenue des frais des cartes bancaires de l'ordre de 3% tandis que les factures se développaient de 34%. Elle fait suite au report de l'équipement en cartes à microprocesseur, à des négociations de tarifs de façonniers et à la baisse des quotes-parts BNP dans les G.I.E.,

- un léger retrait du poste divers et amortissements hors informatique.

Pour les filiales françaises, le vif développement de l'activité et l'effort continu de modernisation et d'équipement se sont traduits par une progression de 13,5% des frais généraux et amortissements.

Hors métropole, les frais généraux et amortissements s'accroissent de 14% à cours de change et périmètre constants, en raison d'une politique active d'investissement et de renforcement des réseaux, et de 15,9% en francs. Ils s'élèvent à 4,9 milliards de francs et représentent 64,3% du produit net d'exploitation (63,8% en 1988).

FRAIS GÉNÉRAUX ET AMORTISSEMENTS - GROUPE BNP



RÉSULTAT D'EXPLOITATION

La progression moins rapide des frais généraux et amortissements par rapport à celle du produit net d'exploitation, s'est traduite par une hausse très soutenue du résultat d'exploitation qui s'élève à 11,3 milliards de francs (+ 16,9%, contre + 3,5% en 1988).

Tous les réseaux ont réalisé une bonne performance: la contribution de la BNP Métropole ressort à 62% (60,5% en 1988), celle des filiales métropolitaines à 14% et celle des réseaux extérieurs à 24%.

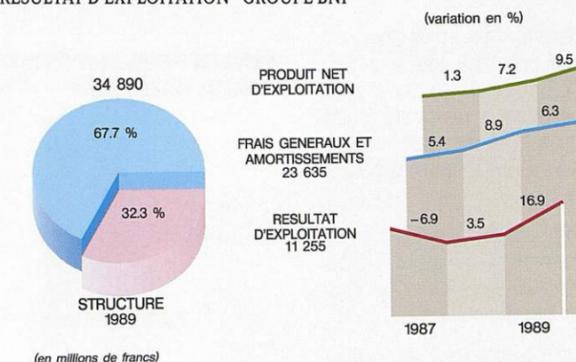
- Après 2 années de baisse, le résultat d'exploitation de la BNP en métropole progresse de 19,6% grâce à un effet de

ciseau très favorable: le produit net d'exploitation augmente à un taux supérieur de près de 4 points à celui des frais généraux et amortissements (contre un écart négatif de 2,4 points en 1988 et - 3,6 points en 1987).

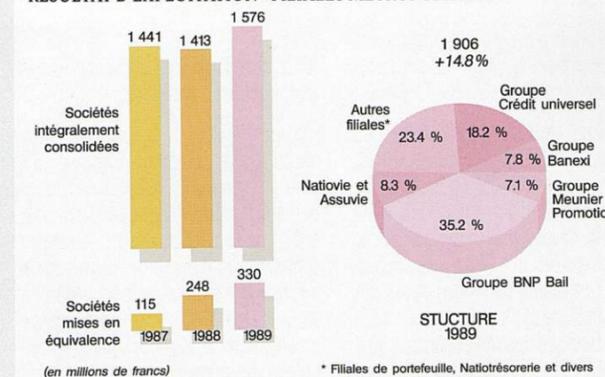
- Les filiales métropolitaines, y compris les filiales de portefeuille et la quote-part des résultats d'exploitation des sociétés mises en équivalence, dégagent 1.906 millions de francs de résultat d'exploitation en 1989, soit +14,8%. Le résultat d'exploitation des seules sociétés consolidées augmente de 163 millions de francs (+ 11,5%).

Les meilleures performances concernent Nativie et Assuvie (+ 64%), les groupes BNP Bail (+ 44%) et Banexi (+ 39%), Meunier Promotion (+ 31%) et le Crédit Universel (+ 11%).

RÉSULTAT D'EXPLOITATION - GROUPE BNP



RÉSULTAT D'EXPLOITATION - FILIALES MÉTROPOLITAINES



FORMATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ 1989

(en millions de francs)	Métropole		Hors	Groupe	
	BNP	Filiales	métropole	Total *%	89/88
Net des intérêts	19868	1807	5012	26688	7,0
Commissions	5156	239	2510	7905	15,7
Produits courants (a)	25024	2046	7522	34593	8,9
Autres produits**	-52	327	72	297	ns
PRODUIT NET D'EXPLOITATION (b)	24972	2373	7594	34890	9,5
Frais de personnel	11357	446	2778	14582	5,5
Autres frais généraux	5482	297	1823	7510	5,4
Amortissements des immobilisations	1168	54	279	1543	20,0
FRAIS GÉNÉRAUX ET AMORTISSEMENTS (c)	18007	797	4880	23635	6,3
Résultat brut (a - c)	7017	1249	2642	10958	15,0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (b - c)	6965	1576	2714	11255	16,9

* Après annulation des comptes réciproques.

** Produits accessoires, plus ou moins values sur titres, réévaluation des avoirs en devises et amortissements des frais financiers.

• Les réseaux extérieurs du groupe ont enregistré, cette année encore, une forte progression de leur résultat d'exploitation qui, à cours de change et à périmètre constants, augmente de +18% et dépasse de plus de 300 millions de francs celui de 1988.

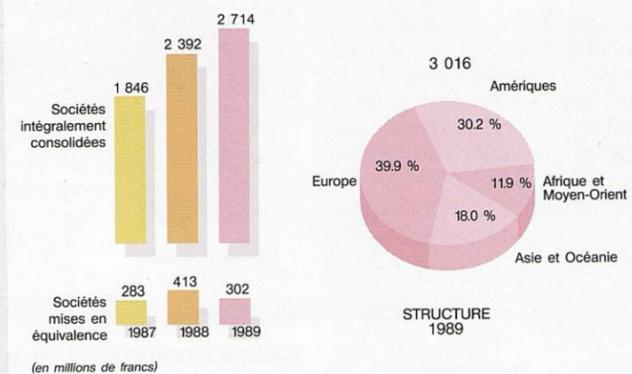
En francs, la hausse du résultat d'exploitation est moins soutenue (+13,5% contre +30% en 1988), en raison de l'impact négatif de la baisse du dollar.

Y compris la quote-part des résultats d'exploitation des sociétés mises en équivalence, le résultat d'exploitation des réseaux extérieurs atteint 3.016 millions de francs.

L'analyse par zones géographiques met en évidence les bonnes performances des zones Amérique et Asie-Océanie :

• les sièges américains affichent à nouveau un résultat d'exploitation en très forte hausse (+39,6% pour atteindre 911 millions de francs, après +35%), en raison du développement rapide de l'activité de crédit aux Etats-Unis, notamment chez les implantations de la Côte Est, et au Canada; la contribution de la zone Amérique dépasse désormais 30% du total (24% en 1988). L'acquisition de

RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES RÉSEAUX EXTÉRIEURS



la Central Bank confortera la présence du groupe en Californie;

• la performance de la zone Asie Océanie est tout aussi remarquable (+45,5% pour atteindre 542 millions de francs). Les implantations du groupe à Singapour et à Hong Kong ont été particulièrement actives tandis que celle de Tokyo a réussi à consolider ses résultats de 1988 et à se placer en tête des banques étrangères au Japon. Le développement des opérations de change (notamment Séoul,

Tokyo et Singapour) et la bonne maîtrise des frais généraux ont conforté la tendance;

• le renforcement des moyens du groupe en Europe du Sud, l'intégration de nouvelles sociétés et l'accroissement de la concurrence (RFA, Pays Bas, Italie, difficultés rencontrées par la BNP Suisse) se sont traduits par un fléchissement des résultats de la zone Europe (-7,3% pour atteindre 1.204 millions de francs). Les performances du Portugal, de la Grèce,

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

(en millions de francs)	1985	1986	1987	1988	1989
Net des intérêts	22 058	22 454	22 360	24 934	26 688
Commissions	4 830	5 847	6 646	6 833	7 905
Produits courants (a)	26 888	28 301	29 006	31 767	34 593
Autres produits*	647	1 057	719	100	297
PRODUIT NET D'EXPLOITATION (b)	27 535	29 358	29 725	31 867	34 890
Frais de personnel	12 138	12 451	12 955	13 826	14 582
Autres frais généraux	5 783	6 002	6 406	7 124	7 510
Amortissements des immobilisations	836	918	1 062	1 286	1 543
FRAIS GÉNÉRAUX ET AMORTISSEMENTS (c)	18 757	19 371	20 423	22 236	23 635
Résultat brut (a - c)	8 131	8 930	8 583	9 531	10 958
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (b - c)	8 778	9 987	9 302	9 631	11 255

* Produits accessoires, plus ou moins-values sur titres, réévaluation des avoirs en devises et amortissements des frais financiers.

de l'Irlande et de Jersey sont plus satisfaisantes.

Le développement de l'assise en Europe se poursuit dans la perspective du marché unique: entrée de la BNP au capital et accord de coopération avec le Crédito Romagnolo en Italie, prise de contrôle majoritaire dans la banque Nagelmackers en Belgique, ouverture de nouveaux sièges en Espagne, et renforcement des moyens des autres implantations.

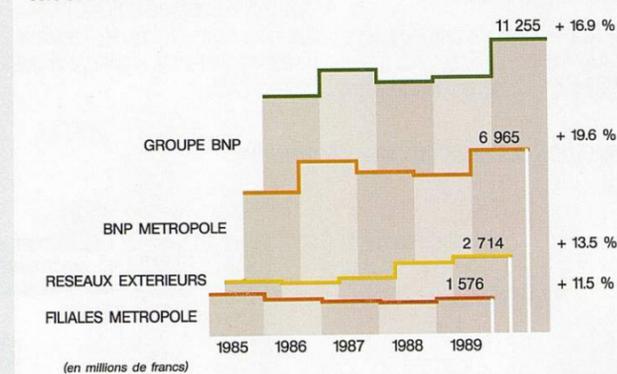
• Dans un contexte difficile, le réseau africain et moyen-oriental (formé dans sa grande majorité de sociétés mises en équivalence), a réussi à maintenir le niveau de ses résultats.

Ce dernier réseau intègre cette année le groupe de la B.I.A.O., la BNP ayant acquis 51% de son capital en avril 1989.

Les produits et les charges dégagés à la suite de ce rachat ont été intégrés dans le résultat consolidé, après que la différence de première consolidation ait été intégralement mise à la charge de l'exercice (Cf. infra).

En raison des limitations apportées par les Autorités locales à l'autonomie de

CONTRIBUTION DES RÉSEAUX AU RÉSULTAT D'EXPLOITATION GROUPE BNP



gestion de ces sociétés et au rôle de leurs actionnaires étrangers, les filiales du groupe de la B.I.A.O. situées au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Burkina Faso, n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation.

RÉSULTAT NET

Le résultat net consolidé atteint 3,6 milliards de francs et progresse de 12,5%. La part revenant au groupe dans ce résultat est de 3,4 milliards, soit + 11,5%.

Cette augmentation appréciable du résultat net a été obtenue en dépit d'un très important effort de provisions pour créances (1,8 milliards de plus qu'en 1988).

La charge nette des provisions pour créances et risques généraux supportée par l'exercice s'élève à 6.679 millions de francs, en hausse sensible par rapport à 1988.

Cet effort global se décompose comme suit:

- une dotation nette pour créances de 6.770 millions de francs contre 5.000 millions en 1988 (+ 35,4%) recouvrant:

- une charge liée aux risques pays et assimilés, de 4.281 millions de francs, supérieure de 818 millions à celle de 1988, et correspondant à:

- .. une dotation nette aux provisions pays de 2.437 millions de francs. A la fin de 1989, le taux de couverture de l'ensem-

ble des risques de bilan à court, moyen et long terme, et de hors bilan, sur plus de 70 pays ressort à 60%.

.. un effort additionnel de 420 millions de francs, nécessaire pour couvrir les risques portés par les banques consortiales (B.A.I.I., L.M.T. Bank, Eulabank, Saudi International Bank) et de 500 millions de francs correspondant aux charges encourues pour la liquidation de 3 filiales africaines de la B.I.A.O. A cet égard, la B.I.A.O. Paris a signé un accord avec les autorités locales, au terme duquel elle se désengage du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Des négociations se déroulent actuellement pour réaliser la même opération avec le Cameroun. Pour les autres filiales africaines de la B.I.A.O., des négociations sont en cours, ou vont être engagées, pouvant notamment aboutir, selon les cas, à des cessions de participation ou des regroupements avec le réseau africain de la BNP.

.. le provisionnement à 100% d'un fort montant d'intérêts impayés par certains pays dont notamment le Brésil, l'Argentine ou la Côte d'Ivoire: 924 millions de francs contre une reprise de 11 millions en 1988.

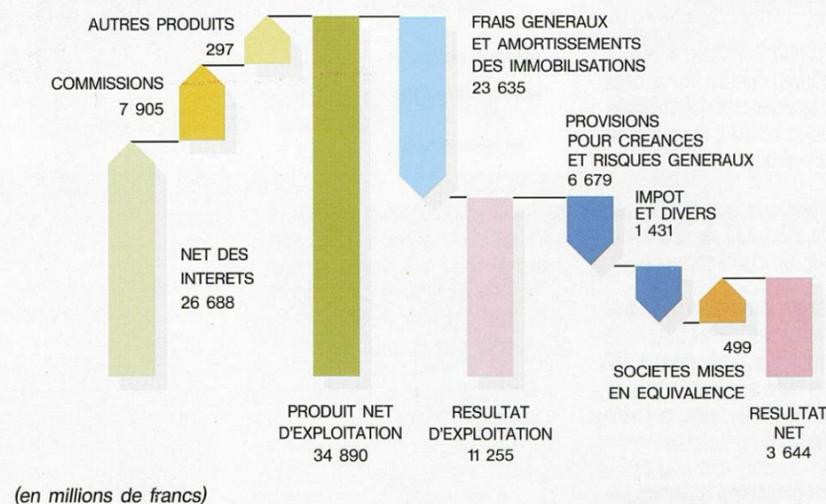
— une forte progression des provisions pour risques spécifiques: 2.489 millions de francs, soit 952 millions de plus qu'en 1988. Cette évolution, qui concerne aussi bien la France que les réseaux extérieurs, est liée à l'accroissement des encours de crédits, à une politique de provisionnement prudente, et à la couverture de certains risques spécifiques (notamment une provision de 365 millions de francs passée par la BNP Suisse sur un dossier pétrolier).

- une reprise de 91 millions de francs de provisions pour risques généraux (contre une dotation de 93 millions en 1988).

La variation globale des autres postes a eu un impact relativement négligeable sur l'évolution du résultat mais leur solde (une charge de 1.431 millions de francs contre 1.465 millions en 1988) recouvre des mouvements importants:

- une provision de 149 millions de francs pour dépréciation de titres intervient, après une libération de 777 millions fin 1988 consécutive au redressement des marchés financiers.

FORMATION DES RÉSULTATS 1989 - GROUPE BNP



FORMATION DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

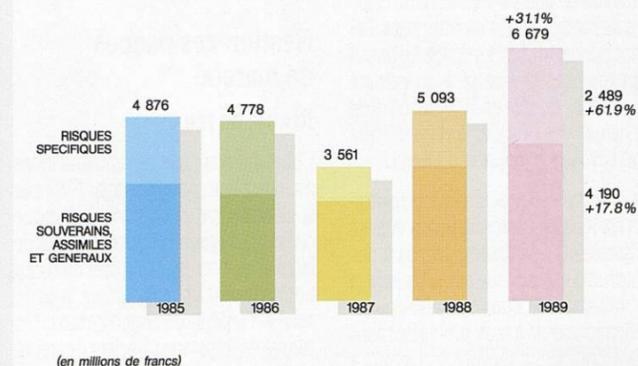
(en millions de francs)	1985	1986	1987	1988	1989
Résultat d'exploitation	8 778	9 987	9 302	9 631	11 255
Provisions pour créances et risques généraux	-4 876	-4 778	-3 561	-5 093	-6 679
Provisions sur titres	16	-318	-851	777	-149
Autres produits et charges	-324	-173	-512	-174	387
Impôt	-1 670	-1 815	-1 541	-2 068	-1 669
Résultat des sociétés intégrées globalement	1 924	2 903	2 837	3 073	3 145
Résultat des sociétés mises en équivalence	190	266	172	166	499
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	2 114	3 169	3 009	3 239	3 644
dont part du groupe	1 988	3 015	2 835	3 062	3 414
RÉSULTAT NET DE LA BNP S.A.	720	1 163	1 546	1 647	1 587

- le net des autres produits et charges (+ 387 millions) comprend notamment une reprise de provisions pour impôt différé lié aux opérations de crédit-bail, conformément aux dispositions de la Commission Bancaire, et une charge de 357 millions de francs correspondant à l'amortissement intégral et immédiat de la différence de première consolidation apparue lors de l'entrée de la B.I.A.O. dans le périmètre de consolidation du groupe.

- la charge de l'impôt sur les sociétés est en baisse, notamment sous l'effet de la réduction du taux d'imposition et grâce à l'existence d'un groupe fiscal.

L'apport des sociétés mises en équivalence a fortement progressé, grâce notamment aux bons résultats des filiales immobilières et d'assurance.

CHARGE NETTE DES PROVISIONS - GROUPE BNP



GESTION ET COUVERTURE DES RISQUES

Risque de liquidité et de transformation

Gestion de la liquidité

Toutes monnaies confondues, les dépôts de la clientèle représentent près de 90% du total des prêts à la clientèle - net des provisions - (y compris les opérations de crédit-bail, les prêts participatifs accordés à la clientèle et les crédits financiers). Le solde entre les ressources collectées auprès de la clientèle par le groupe et les prêts à la clientèle est couvert, et au-delà, par l'excédent des fonds propres sur les actifs immobilisés et les emprunts obligataires.

Cet équilibre d'ensemble est conforté par la grande stabilité des ressources. L'ensemble des dépôts à vue et à terme provient de plus de 9 millions de comptes de particuliers et d'entreprises. Les dépôts à vue (41,5% des dépôts en francs) ont toujours progressé à un rythme supérieur - double en 1989 de celui de la hausse des prix - et ceci quelle que soit l'évolution des taux d'intérêt.

La collecte des ressources interbancaires est réalisée auprès de nombreux établissements; en francs, une part des emprunts est obtenue par le biais de la mobilisation de bons du Trésor ou de refinancements à taux privilégiés adossés à des crédits spécifiques (crédits à l'exportation notamment). Le marché obligataire fournit un complément appréciable de ressources.

La BNP dispose, en outre, de sources potentielles importantes de liquidité, sous la forme notamment d'actifs liquides ou rapidement négociables (avoirs à vue, bons du Trésor, valeurs reçues en pension, créances négociables, fonds d'Etat et titres à revenu fixe ou variable). La solidité financière du groupe lui assure un large accès aux marchés monétaires et financiers dans les meilleures conditions.

Gestion de la transformation

Conformément à sa politique traditionnelle d'adossement et de limitation de la transformation, la BNP a, compte tenu du développement rapide des prêts consentis à moyen et long terme, procédé à d'importantes émissions d'obligations et d'emprunts subordonnés à terme. Ces ressources ont augmenté de 12,2 milliards de francs (dont +6 milliards de francs en devises), pour atteindre 82,4 milliards de francs. L'émission de certificats de dépôt d'une durée moyenne de 5 ans (9,7 milliards de francs au 31 décembre 1989) a encore conforté les ressources stables du groupe.

La BNP satisfait au coefficient de fonds propres et de ressources permanentes en vigueur pour les opérations en francs et finance, à hauteur de plus de 80%, ses emplois en devises à plus d'un an par des ressources en devises de même durée.

Gestion des risques de marché

Risque de taux

Conformément aux recommandations du livre blanc, publié en mai 1987 par la Commission Bancaire et la Banque de France, l'ensemble des opérations de bilan et de hors-bilan, futures ou conditionnelles est pris en compte pour le suivi et l'analyse du risque de taux. Un comité de trésorerie associant des représentants de la Direction Générale gère la position globale de taux de la BNP.

La position de taux résultant des opérations libellées en devises est modeste. Les variations de taux directs jouent en effet de façon parallèle sur les emplois et les ressources indexées, pour l'essentiel, sur le Libor. Les émissions obligataires ont fait l'objet d'opérations de swap lorsqu'elle étaient à taux fixe, pour éliminer le risque de taux.

La position de taux née des opérations libellées en francs du réseau métropolitain revêt, en revanche, un caractère

structurel. Le métier d'une banque universelle, comme la BNP, consiste, en effet, en une activité de transformation d'une fraction de dépôts de la clientèle en des opérations de prêts à moyen et long terme à la clientèle d'entreprises ou de particuliers. Grâce à une politique active d'adossement des emplois et des ressources, la position structurelle de taux a diminué au cours des dernières années, mouvement qui limite les effets d'une éventuelle variation adverse des taux sur les résultats ou sur la situation nette de la BNP.

L'utilisation d'échéanciers selon les dates de renouvellement des conditions débitrices et créditrices et de l'approche en termes de durée permet de mettre en évidence cette évolution.

A titre indicatif, l'application de la méthode des nombres, préconisée par les Autorités de Tutelle françaises, à l'ensemble des emplois et ressources en francs réalisés en métropole fait ressortir une position résiduelle de taux marginale. Ce quasi équilibre contraste avec la situation antérieure dans laquelle les résultats de la BNP étaient influencés de façon négative en cas de baisse des taux.

Risque de change

La position de change est maintenue dans des limites conservatrices. Son montant global reste limité en regard des résultats et des fonds propres du groupe. Dans le cas d'une variation défavorable du cours du franc français de 2,25% contre les devises du S.M.E. d'une part, et de 5% contre les autres devises d'autre part, l'impact sur les résultats serait inférieur à 100 millions de francs.

Au surplus, le taux de couverture par des provisions des risques-pays est désormais insensible à l'égard des variations de cours de change, du fait de la constitution de provisions importantes en devises et, pour le solde, de l'achat de titres libellés en devises dont la variation de la contre-valeur en francs est affectée à la couverture des risques.

Le portefeuille d'options en devises est géré de façon attentive et continue, de sorte qu'aucune position ouverte de change significative n'est prise par ce canal.

Risque lié à la variation des cours boursiers

Au 31 décembre 1989, la valeur nette comptable des actions cotées détenues par le groupe à des fins de placement ressortait à 4,6 milliards de francs. Le montant des plus-values latentes, calculé sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois en métropole et du 31 décembre hors métropole, atteint 2 milliards de francs. Ce montant, même si tous les titres ne sont pas concernés, constitue un amortisseur important en cas de chute des cours boursiers.

Couverture du risque de crédit

La capacité du groupe BNP à faire face à des sinistres éventuels est grande en raison de la bonne division de ses risques et de l'importance des provisions et des fonds propres.

Division des risques

Une grande division des risques assure tout d'abord au groupe BNP une grande sécurité vis-à-vis d'une défaillance d'un bénéficiaire, d'un secteur économique ou d'un pays.

La BNP satisfait largement aux règles prudentielles de division des risques. En France, conformément à la recommandation du 22 décembre 1986 de la Commission Européenne, aucun concours ne doit dépasser 40% des fonds propres et le montant cumulé des risques dépassant 15% des fonds propres ne doit pas excéder l'octuple des fonds propres; aucun engagement du groupe BNP n'atteint le seuil de 15% des fonds propres.

Aucune dépendance n'existe non plus à l'égard d'un quelconque secteur économique.

CRÉDIT DE LA BNP EN MÉTROPOLÉ, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (*)

Au 31 décembre 1989	en %
Industries agricoles et alimentaires	4,4
Production et distribution d'énergie	1,5
Industrie des biens intermédiaires	8,0
Industrie des biens d'équipement	8,8
Industrie de biens de consommation courante	6,4
Bâtiment et génie civil agricole	2,1
Commerce	16,2
Transport et télécommunications	3,0
Services marchands	16,8
Divers (**)	32,8
TOTAL	100,0

(*) Montants déclarés à la Banque de France des encours supérieurs à 630 milliers de francs, accordés à des sociétés ou à des entrepreneurs individuels.
 (**) Cette rubrique regroupe un grand nombre de secteurs sur lesquels la BNP est peu engagée ainsi que l'ensemble des crédits accordés à des bénéficiaires non-résidents.

RISQUE DE NON-TRANSFERT



L'analyse de la destination géographique des engagements du groupe confirme la bonne division des risques:

- La quasi-totalité des pays sur lesquels le risque du groupe excède 1% du total des risques appartiennent à l'O.C.D.E. et sont, en outre, de signature incontestée.

- Près de 90% des risques globaux du groupe (bilan et hors-bilan) et des prêts à la clientèle concernent la France, l'Europe de l'Ouest, l'Amérique du Nord et le Japon. Le risque de non-transfert est aussi très concentré sur l'Europe de

l'Ouest (46,4%), l'Asie-Océanie et l'Amérique du Nord; il est principalement constitué par des engagements sur des établissements bancaires de premier plan, dont le siège social est situé dans des pays de l'O.C.D.E. Environ 20% seulement du risque de non-transfert porte sur des prêts à la clientèle.

Politique de provisions

La solvabilité d'un établissement, c'est-à-dire sa capacité à faire face à des sinistres, s'apprécie en fonction du niveau de ses fonds propres mais aussi selon que ses risques sont correctement couverts ou non par des provisions.

Grâce à une politique continue de prudence, encore amplifiée en 1989, le stock de provisions pour créances douteuses et risques assimilés atteint 44,6 milliards de francs (+ 17,1%), dont 28,5 milliards de francs pour les risques souverains et assimilés; il représente, sans tenir compte des provisions correspondant aux risques liés aux banques consortiales, 6,3% des prêts bruts à la clientèle.

Le taux de couverture des risques-pays atteint 60%. Ce niveau est d'autant plus élevé que plus de 70 pays ont été retenus et que l'ensemble des créances de toute nature ou durée (y compris les créances commerciales à court terme et les engagements de hors-bilan) a été pris en compte.

Fonds propres et couverture des risques pondérés

La situation nette (après répartition) du groupe atteint 28,8 milliards de francs, contre 27,1 milliards de francs l'année précédente.

Ce renforcement est dû à un montant de bénéfice mis en réserve égal à 2,6 milliards de francs, dont l'effet a été conforté par l'apport par l'Etat de la Banque de Bretagne (0,3 milliard de francs). Toutefois l'augmentation de la situation nette s'est trouvée minorée par la baisse sensible de la contre-valeur en francs des fonds propres des succursales et des filiales étrangères (-800 millions de francs). De date à date, le franc s'est en effet apprécié par rapport à la plupart des autres monnaies (+ 14,9% par rapport à la livre sterling, + 17% par rapport au yen, + 7% par rapport au franc suisse et + 4,5% par rapport au dollar américain). Hors cet effet de change, la situation nette aurait progressé, comme en 1988, de 10%.

REPARTITION DES RISQUES CONSOLIDÉS

Risques 1989 (en milliards de francs)	France	Étranger	BNP	
Risque global	889,6	641,3	1 530,9	
dont:				
- Risque de non-transfert	-	275,6	275,6	
- Risque local	889,6	365,7	1 255,3	
Risque clientèle	460,7	212,9	673,6	
dont:				
- Risque de non-transfert	-	59,9	59,9	
- Risque local	460,7	153,0	613,7	
			Risque global	Prêts clientèle
Répartition géographique	1988	1989	1988	1989
Total général (milliards de francs)	1 355,8	1 530,9	586,9	673,6
	%	%	%	%
France	49,3	58,1	67,1	68,4
Étranger	50,7	41,9	32,9	31,6
Europe de l'Ouest	22,9	17,5	11,1	11,0
dont:				
Royaume-Uni	9,0	6,0	4,1	3,4
U.B.L. (Belgique-Luxembourg)	2,8	2,2	0,9	0,8
Suisse	1,8	2,0	1,1	1,4
Espagne	2,0	1,9	1,4	1,6
Italie	2,0	1,8	0,8	1,0
Allemagne (R.F.A)	1,4	1,1	0,6	0,8
Pays-Bas	1,4	0,7	0,4	0,4
Europe de l'Est	1,3	1,3	1,2	1,2
dont:				
U.R.S.S.	0,7	0,8	0,8	0,8
Amérique du Nord	9,7	10,1	7,1	8,1
dont:				
États-Unis	8,5	9,1	5,9	7,0
Canada	1,2	1,0	1,2	1,2
Amérique Latine	2,4	2,1	3,8	3,0
dont:				
Brésil	0,6	0,5	1,3	1,0
Afrique	1,2	1,4	1,7	2,0
Moyen-Orient	0,7	0,5	0,3	0,3
Asie et Océanie	12,4	8,8	7,7	6,1
dont:				
Japon	2,1	3,3	2,8	1,9
Australie	2,3	1,7	1,4	1,2
Hong-Kong	2,7	1,6	1,8	1,5
Singapour	1,3	1,2	0,6	0,5

En complément de la situation nette, 2,5 milliards de francs de titres participatifs, 2,2 milliards de titres subordonnés à durée indéterminée en francs et 2,3 milliards en devises portent nos fonds propres et titres assimilés à 35,8 milliards de francs, contre 33,7 milliards de francs à la fin de 1988.

Le total des provisions et des fonds propres au sens large représente 80,4 milliards de francs, soit, hors banques consortiales, 11,6% des prêts bruts à la clientèle.

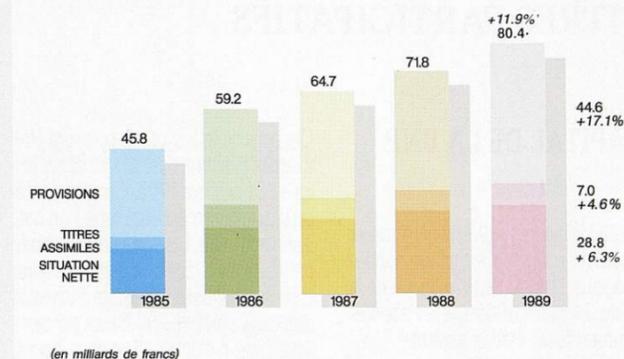
Le groupe BNP satisfait aux exigences du ratio Cooke.

Au 31 décembre 1989, selon les normes en vigueur pour la période transitoire, le ratio noyau dur/risques pondérés s'élève à 4,46%, et le ratio Cooke (fonds propres/risques pondérés) atteint 8,77%. Ces chiffres sont très supérieurs aux minima exigés à la fin de 1990 (respectivement 3,62% pour le noyau dur et 7,25% pour le ratio Cooke).

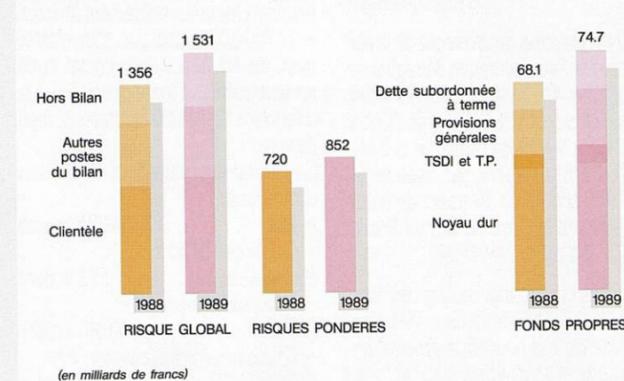
Si l'on tient compte de l'augmentation des fonds propres (5,2 milliards de francs) liée à l'opération d'échange de participation avec l'UAP, qui a été réalisée en avril 1990, le ratio Cooke du groupe ressort à près de 9,4%.

L'exercice, par les porteurs actuels de certificats d'investissement, des bons de souscription leur ayant été gratuitement attribués au cours du premier semestre 1990 (option ouverte jusqu'en octobre 1993 au prix de 500 francs) permettrait au groupe de conforter encore ses fonds propres stricto-sensu, à hauteur de 3 milliards de francs.

FONDS PROPRES ET PROVISIONS - GROUPE BNP



ÉLÉMENTS DU RATIO COOKE (NORME TRANSITOIRE) - GROUPE BNP



CAPITAL, CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT, TITRES PARTICIPATIFS

CAPITAL DE LA BNP

Au 31 décembre 1989, la répartition du capital de la BNP - information publiée en application de l'article 356-3 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales - était la suivante:

- État 47 159 196 actions
- Caisse des Dépôts et Consignations 572 actions
- Public 12 100 000 certificats d'investissement

Cette répartition tient compte de la réalisation de l'augmentation de capital de 2 939 589 400 francs à 2 962 988 400 francs consécutive à l'apport de l'État à la BNP de 99,9% du capital de la BANQUE DE BRETAGNE, par création de 467 980 actions de 50 francs de nominal (Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 1989).

L'opération d'échange de participations avec l'U.A.P., réalisée en avril 1990, s'est traduite par une nouvelle augmentation - entièrement réservée à l'État -, de 2 962 988 400 francs à 3 420 305 450 francs, par l'émission de 9 146 341 actions de 50 francs de nominal, (Assemblée Générale Extraordinaire du 9 avril 1990).

Les fonds reçus de l'État lors de cette opération ont été investis en actions UAP cédées par l'État. La BNP détenait à l'issue de l'opération 9,9% du capital de l'UAP (1).

En contre partie de la renonciation des titulaires de certificats d'investissement à leur droit préférentiel de souscription (Assemblée Générale des titulaires de certificats d'investissement du 9 avril 1990), il sera procédé au cours du 2^e trimestre 1990, à une attribution gratuite de bons de souscription, en faveur de tous les titulaires de certificats d'investissement.

Ces bons de souscriptions pourront être exercés pendant trois ans et demi, jusqu'au 31 octobre 1993. Chaque certificat d'investissement aura droit à un bon de souscription. Les bons ainsi attribués permettront à leur détenteurs de souscrire de nouveaux certificats d'investissement, au prix de 500 francs par certificat, à raison d'un certificat pour 2 bons de souscription.

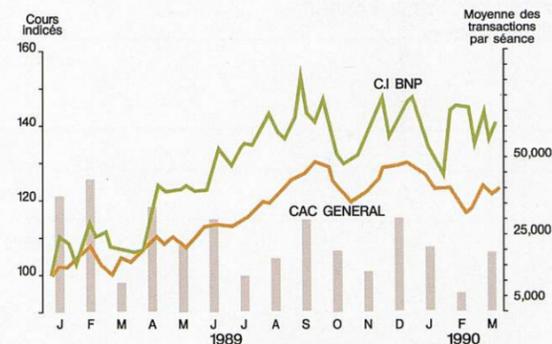
Depuis le 9 avril 1990, le capital de la BNP est donc divisé en:

- 56 306 109 actions de 50 francs de nominal chacune, entièrement libérées,
- 12 100 000 certificats d'investissement de 50 francs de nominal entièrement libérés, et ayant donné lieu à la création de 12 100 000 certificats de droit de vote.

Ce capital est actuellement réparti comme suit:

- État 49 464 926 actions
- Caisse des Dépôts et Consignations 572 actions
- Union des Assurances de Paris 6 840 610 actions
- Union des Assurances de Paris IARD 1 action
- Public 12 100 000 certificats d'investissement

CERTIFICAT D'INVESTISSEMENT



CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT

Le certificat d'investissement BNP s'est sensiblement apprécié sur l'année 1989. La progression du titre a été supérieure à celle de l'indice CAC général. Ainsi, pour une base de référence de 100 en début d'exercice, le certificat d'investissement BNP clôture à 145,3 et l'indice CAC général à 129,5.

Conformément à l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale, le groupe BNP a procédé à des interventions pour régularisation de marché sur les certificats d'investissement.

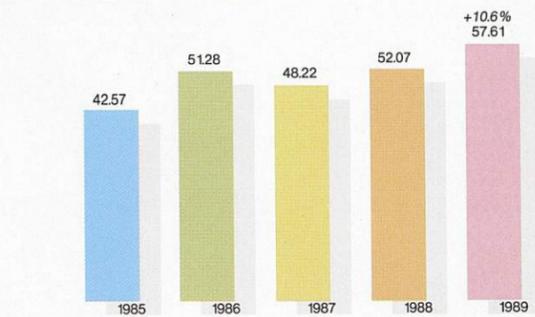
Compte tenu du ratio de capitalisation du bénéfice net consolidé et du rendement procuré par le dividende, le cours actuel du certificat d'investissement ne reflète pas le potentiel de développement du groupe; le niveau atteint à la mi-mai reste très inférieur à l'actif net réévalué par action qui, calculé en tenant compte du montant des plus values latentes, mobilières et immobilières, estimées de façon prudente, ressortait, au 31 décembre 1989, à environ 670 francs.

Résultat et dividende par action

Sur la base du nombre d'actions prenant en compte l'augmentation de capital consécutive à l'acquisition de la BANQUE DE BRETAGNE, le résultat par action s'établit à 57,61 francs en 1989, en hausse de 10,6%. Cette progression est supérieure à celle enregistrée en 1988 (+8,0%).

Le bénéfice distribué, pour l'exercice 1989 s'élève à 853 millions de francs, contre 764 millions en 1988 soit une progression de 11,6%. Le dividende net par action s'élève à 14,40 francs, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 7,20 francs pour former le dividende global par action de 21,60 francs, en progression de 10,8% par rapport à 1988.

RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR ACTION



(part du groupe, en francs)

RÉMUNÉRATION DES TITRES PARTICIPATIFS

La rémunération des titres participatifs est assise sur le TMO (taux moyens mensuels de rendement à la date de règlement des emprunts garantis par l'État et assimilés).

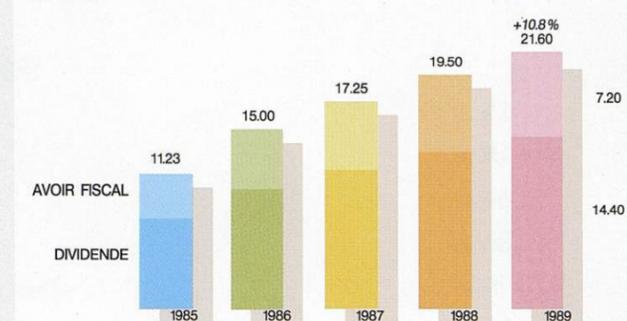
Elle se compose:

- d'une partie fixe égale à 35% du TMO sur la base des taux constatés au cours de la période du 1^{er} mai au 30 avril précédant chaque échéance,
- d'une partie variable en fonction du rapport du résultat net consolidé de 1989 retraité conformément aux stipulations du contrat d'émission, sur le résultat de l'année précédente.

L'application de la formule de calcul utilisée (2) fait ressortir une rémunération globale des titres participatifs de 91,856% du TMO soit 8,5235%, compte tenu d'un TMO égal à 9,2792% sur la période de référence.

Un coupon de F85,24 sera donc versé aux porteurs de titres participatifs BNP, le 30 juillet 1990.

DIVIDENDE



(en francs)

(1) De la même façon, l'UAP a acquis, à l'occasion de l'augmentation de capital qu'elle vient de réaliser, un nombre d'actions BNP représentant 10% du capital augmenté de la banque.

(2) Rémunération globale = $0,35 \text{ TMO} + (0,33 \times 1,8919 \times \frac{\text{Résultat 1989 au sens du contrat d'émission}}{\text{Résultat 1988 au sens du contrat d'émission}})$

GROUPE BNP

COMPTES CONSOLIDÉS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

COMPTES CONSOLIDÉS:

Bilan	p. 42
Compte de résultats	p. 44
Comptes en écus	p. 46
Tableau de financement	p. 48
Évolution de la situation nette	p. 49
Principes comptables	p. 50
Notes annexes	p. 55
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	p. 76
ORGANIGRAMME	p. 78
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	p. 82

BILAN CONSOLIDÉ

Notes	1988	1989	
			ACTIF (en milliers de francs)
	21 699 944	28 350 643	CAISSE, INSTITUTS D'ÉMISSION, TRÉSOR PUBLIC ET C.C.P.
(11)	335 517 196	346 207 468	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES
(2)	313 547 937	315 299 626	• Comptes ordinaires • Prêts, emprunts et comptes à terme
	101 939 978	115 122 355	BONS DU TRÉSOR, VALEURS REÇUES EN PENSION OU ACHETÉES FERME ET CRÉANCES NÉGOCIABLES SUR LES MARCHÉS
			VALEURS DONNÉES EN PENSION OU VENDUES FERME
(2, 9 et 11)	509 353 558	580 810 495	CLIENTÈLE
(2)	28 953 585	36 649 642	LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET CRÉDIT-BAIL
	140 514 938	174 993 190	AUTRES COMPTES
	77 786 883	92 978 996	• Valeurs à l'encaissement • Comptes exigibles après encaissement • Comptes de régularisation, provisions et divers • Opérations de transaction sur titres
(3,10,11)	50 515 313	65 990 713	TITRES DE PLACEMENT
	12 212 742	16 023 481	• Fonds d'État, bons et obligations • Autres titres de placement
(5)	41 175 725	41 056 343	INVESTISSEMENTS
	10 585 781	9 030 940	• Titres de participation et de filiales • Prêts participatifs clientèle • Prêts participatifs aux institutions financières • Titres mis en équivalence • Immobilisations
	30 589 944	32 025 403	
(5)	13 732 667	16 021 561	
(2)	2 148 360	2 604 321	
(6)	1 459 299	1 370 568	
(7)	20 545	67 411	
	1 555 502	2 112 243	
	8 548 961	9 867 018	
(12)			OBLIGATIONS
			• en devises à moyen et long terme • en francs à long terme
(13)			EMPRUNTS ET OBLIGATIONS «SUBORDONNÉS»
	461 527	496 125	FONDS PROPRES ET TITRES ASSIMILÉS
			(Fonds propres et titres assimilés nets de l'écart d'acquisition)
(14)			• Titres assimilés • Fonds propres
			(Fonds propres nets de l'écart d'acquisition) Réserves consolidées, écarts de réévaluation et de conversion, différences sur mises en équivalence: Part du groupe
(15)	461 527	496 125	Écarts d'acquisition des titres de participation
(8)			Capital Report à nouveau
			(Situation nette intérêts hors groupe exclus) Intérêts hors groupe
			BÉNÉFICE CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE
			• Part du groupe • Part des tiers
	1 193 349 118	1 339 707 822	TOTAL
(18)			HORS-BILAN

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

1988	1989	1988	1989
			PASSIF (en milliers de francs)
			avant affectation du résultat
36 558 113	39 762 009	36 558 113	39 762 009
322 972 290	345 427 446	322 972 290	345 427 446
23 947 571	44 993 070	23 947 571	44 993 070
299 024 719	300 434 376	299 024 719	300 434 376
			après affectation du résultat *
116 273 564	108 188 544	116 273 564	108 188 544
478 768 381	553 408 665	478 768 381	553 408 665
133 576 456	173 367 593	134 394 952	174 268 899
70 479 163	79 615 624	70 479 163	79 615 624
58 633 223	81 374 503	59 451 719	82 275 809
4 464 070	12 377 466	4 464 070	12 377 466
59 601 015	71 767 923	59 601 015	71 767 923
32 989 297	38 971 423	32 989 297	38 971 423
26 611 718	32 796 500	26 611 718	32 796 500
10 586 738	10 634 849	10 586 738	10 634 849
31 773 374	33 507 216	34 194 065	36 249 487
		(33 732 538)	(35 753 362)
6 646 767	6 954 361	6 646 767	6 954 361
25 126 607	26 552 855	27 547 298	29 295 126
		(27 085 771)	(28 799 001)
20 097 690	21 803 193	22 418 721	24 382 938
2 939 589	2 962 988	2 939 589	2 962 988
27 567	9 537	743	457
		(24 897 526)	(26 857 573)
2 061 761	1 777 137	2 188 245	1 948 743
3 239 187	3 643 577		
3 061 557	3 413 765		
177 630	229 812		
1 193 349 118	1 339 707 822	1 193 349 118	1 339 707 822

* Le projet de répartition a été retenu pour les sociétés qui n'avaient pas encore tenu leur assemblée générale lors de l'établissement du bilan consolidé.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN ÉCUS

L'accélération du processus de création d'un espace financier européen unifié, la volonté de promouvoir l'unité monétaire européenne, associées à la nécessité de faciliter les comparaisons entre établissements financiers européens, ont conduit la BNP à présenter des états financiers consolidés en écus. Les principes de consolidation appliqués sont ceux énoncés dans les principes

comptables et de présentation des états financiers consolidés en francs français. La méthode du taux de clôture a été retenue pour l'ensemble des comptes de bilan à l'exception des éléments constituant les fonds propres et titres assimilés, ainsi que pour les composantes du compte de résultats. Les fonds propres et titres assimilés au 31 décembre 1987 ont été convertis au

cours de l'écu à cette date. La différence de conversion en écu est regroupée dans les fonds propres avec les différences de conversion apparaissant dans le bilan en francs français.

Les taux de l'écu en francs français utilisés au 31 décembre 1987, 1988 et 1989 sont respectivement de 6,97, 7,09 et 6,89.

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF		(en milliers d'écus)	PASSIF	
31 décembre 1988	31 décembre 1989		31 décembre 1988	31 décembre 1989
3059778	4117142	Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux	5154838	5774326
47309249	50277007	Établissements de crédit et institutions financières	45540368	50163730
14373939	16718321	Bons du Trésor, pensions, achats fermes et créances négociables sur les marchés Valeurs données en pension ou vendues ferme	16395032	15711377
71820863	84346572	Crédits clientèle - Dépôts clientèle	67508232	80367218
4082570	5322341	Location avec option d'achat et crédit-bail		
19813161	25412895	Autres comptes	18950219	25307712
5805940	5962292	Titres de placement		
1936360	2326686	Investissements		
		Obligations et emprunts subordonnés	9896750	11966711
65077	72048	Fonds propres et titres assimilés	4821498	5264230
168266937	194555304	TOTAL	168266937	194555304

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

(en milliers d'écus)	1988	1989
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 495 009	5 073 526
Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	331 995	132 509
• Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux, établissements de crédit et institutions financières	218 513	79 836
• Bons du Trésor, pensions, ventes fermes, créances négociables sur les marchés	145 355	94 160
• Commissions	- 31 873	- 41 487
Produits et charges sur opérations avec la clientèle	3 281 738	3 944 096
Produits et charges sur opérations de crédit-bail	397 217	552 562
Intérêts sur emprunts obligataires, emprunts et titres participatifs	- 927 716	- 1 242 308
Autres charges d'exploitation bancaire	- 238 670	- 355 240
Produits des opérations diverses	1 016 825	1 294 044
Résultats du portefeuille-titres	633 620	747 863
PRODUITS ACCESSOIRES	8426	12418
FRAIS GÉNÉRAUX	- 2 953 995	- 3 208 202
Charges de personnel	- 1 949 461	- 2 117 531
Impôts et taxes	- 131 697	- 120 558
Charges générales d'exploitation	- 872 837	- 970 113
• Travaux, fournitures et services extérieurs	- 541 220	- 612 721
• Autres charges générales d'exploitation	- 331 617	- 357 392
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS	- 191 412	- 243 245
• Immobilisations	- 181 365	- 224 062
• Frais d'établissement	- 10 047	- 19 183
RÉSULTAT AVANT PROVISIONS, IMPÔTS ET DIVERS	1 358 028	1 634 497
EXCÉDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUÉES SUR LES PROVISIONS REPRISES	- 603 217	- 926 230
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	5 517	151 126
DOTATIONS DE L'EXERCICE ET REPRISES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION	- 13 501	- 136 298
PARTICIPATION DES SALARIÉS	- 21 693	- 23 932
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	- 291 722	- 242 415
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	23 326	72 380
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	456 738	529 128
• Part du groupe	431 692	495 754
• Part des intérêts minoritaires	25 046	33 374

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

	1988	1989
RESSOURCES (en millions de francs)		
Fonds Propres et Titres Assimilés		
• Résultat net consolidé	3239	3644
• Dotations nettes aux comptes d'amortissements	1357	1675
• Dotations nettes aux comptes de provisions	4278	6378
• Résultats des sociétés mises en équivalence	(165)	(498)
Ressources en provenance de l'exploitation	8709	11 199
• Distribution externe	(819)	(889)
• (Diminution) augmentation des fonds propres et titres assimilés	(258)	544
• Écart de conversion sur fonds propres	661	(1 067)
• Divers	(12)	(157)
Total des ressources en Fonds Propres et Titres Assimilés	8281	9630
Autres Ressources		
• Augmentation des emprunts interbancaires	85 579	17 574
• Augmentation des dépôts de la clientèle	91 785	74 640
• (Diminution) augmentation des autres comptes financiers	(23 997)	4 883
• Augmentation des emprunts à moyen et long terme	19 285	12 215
• Divers	177	217
Total des autres ressources	172 829	109 529
TOTAL DES RESSOURCES	181 110	119 159

	1988	1989
EMPLOIS (en millions de francs)		
• Augmentation des prêts interbancaires	67 322	32 061
• Augmentation des prêts consentis à la clientèle	110 881	83 394
• Augmentation (Diminution) des titres de placement	279	(4)
• Augmentation des investissements	2 628	3 708
TOTAL DES EMPLOIS	181 110	119 159

ÉVOLUTION DE LA SITUATION NETTE CONSOLIDÉE APRÈS RÉPARTITION ⁽¹⁾

	Primes d'émission et Écart de réévaluation	Primes d'émission et Écart de réévaluation	Réserves consolidées et report à nouveau	Intérêts hors groupe	TOTAL	
Situation nette au 31 décembre 1987	2940	4577	199	14882	2195	24793
Bénéfice consolidé 1988				3062	177	3239
Distribution externe				(753)	(51)	(804)
Acquisition de titres Crédit Universel					(171)	(171)
Prises de participation et augmentations de capital souscrites par les minoritaires					59	59
Primes d'émission versées par les tiers sur augmentations de capital des filiales				16		16
Primes d'émission de « Titres participatifs »		5				5
Effet de la variation des parités monétaires en 1988				387	(4)	383
Amortissement des actifs réévalués			(19)			(19)
Divers				63	(17)	46
Situation nette au 31 décembre 1988	2940	4582	180	17657	2188	27547
Bénéfice consolidé 1989				3414	230	3644
Distribution externe				(840)	(49)	(889)
Augmentation de capital liée à l'apport de la Banque de Bretagne	23	287				310
Effet de la consolidation de la BIAO (2)					(283)	(283)
Prises de participation et augmentations de capital souscrites par les minoritaires					90	90
Effet de la variation des parités monétaires en 1989				(821)	(93)	(914)
Amortissement des actifs réévalués			(16)			(16)
Divers (3)				(60)	(134)	(194)
Situation nette au 31 décembre 1989	2963	4869	164	19350	1949	29295

(1) Non compris les Titres assimilés (Note N° 14)

(2) Part des actionnaires minoritaires dans la situation nette consolidée de la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale lors de sa prise de contrôle majoritaire par la BNP.

(3) Les intérêts hors groupe ont été affectés par divers autres mouvements du périmètre de consolidation et des pourcentages de participation dont un montant de 147 millions de francs au titre de la BNP Suisse.

PRINCIPES COMPTABLES ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la banque et de ses principales filiales et sociétés associées. Les règles appliquées pour l'établissement du bilan et du compte de résultats consolidés suivent les principes de présentation du plan de comptes de la profession bancaire en France. Les états financiers des filiales et des sociétés associées consolidées, préparés suivant les principes comptables admis dans les pays d'origine respectifs ont été retraités afin de se conformer aux principes comptables du groupe et aux règles de présentation françaises.

Il a été procédé en 1988 au relèvement du seuil de mise en équivalence des sociétés dans lesquelles le groupe détient une participation comprise entre 20% et 50%. Le seuil précédemment fixé à 10 millions de francs a été porté à 10 millions d'écus (équivalent à environ 70 millions de francs) conformément au seuil minimum de consolidation jugé significatif par la réglementation française. Les réserves acquises au groupe à la date de sortie du périmètre des participations atteintes par le relèvement de seuil ont été maintenues dans la situation nette consolidée lorsque leur situation nette au 31 décembre 1988 et 1989 le justifiait.

L'évolution en 1989 de la réglementation bancaire française relative à la comptabilisation des opérations en devises et à la détermination des impôts différés sur la réserve latente des opérations de crédit-bail a conduit le groupe à ne plus constater en résultat l'effet de la baisse du cours de certaines devises sur les dotations des succursales à l'étranger, et à évaluer l'impôt différé afférent à la réserve latente des opérations de crédit-bail en tenant compte de la pérennité qui les caractérise. Il est fait mention des effets de ces changements de réglementation

comptable sur le résultat de l'exercice 1989 dans la note 27 «Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs».

Sous réserve de ces changements de réglementation comptable, les principes retenus ainsi que les règles et méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors, et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan et du compte de résultats présentés.

Principes et méthode de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Banque Nationale de Paris et de toutes les filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions d'écus et dans lesquelles la BNP possède directement ou indirectement 20% ou plus du capital.

• Sociétés intégrées globalement

Afin de conserver l'image la plus représentative de l'activité bancaire du groupe, seuls les établissements de crédit, les établissements financiers, les sociétés holding à caractère bancaire et les entreprises dont l'activité principale constitue un prolongement de l'activité de ces établissements sont intégrés globalement lorsque la BNP contrôle directement ou indirectement un pourcentage du capital égal ou supérieur à 50% ou lorsque le groupe y exerce une influence dominante en vertu soit de dispositions statutaires ou conventionnelles, soit du pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance et que le total du bilan de ces filiales est supérieur à 100 millions de francs (environ 14 millions d'écus).

• Sociétés mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe détient une participation comprise entre 20% et 50%, sont mises en équivalence. Il en est de même des établissements de crédit et des établissements financiers dans lesquels le groupe détient une participation égale ou supérieure à 50% et dont le total du bilan est compris entre 10 et 14 millions d'écus et des filiales dont l'activité n'est pas bancaire (sociétés d'assurances, entreprises de services bancaires auxiliaires).

• Exclusions

Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation consolidable du groupe, celle-ci n'est pas reprise ou est exclue du périmètre de consolidation. La valeur de la participation de ces entreprises est reclassée à la rubrique «Titres de participation non consolidés».

Opérations réciproques

Les titres émis par l'une des sociétés intégrées globalement du groupe BNP rachetés par le groupe et détenus durablement par celui-ci font l'objet de retraitements destinés à les annuler, à l'exclusion des certificats d'investissement émis par la BNP et détenus en application de la réglementation liée au plan d'options d'achat consenti au personnel du groupe.

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Surveleur

La surveleur dégagee lors de l'acquisition des titres de filiales et de participation

consolidés, correspondant à l'excédent entre le prix de revient et la part de l'actif net comptable revenant au groupe, est présentée à l'actif du bilan sous la rubrique «Écarts d'acquisition des titres de participation» et amortie linéairement sur une période de 7 ans.

Si l'écart d'acquisition des titres de participation résulte d'une réestimation des éléments de l'actif de la société consolidée, les éléments composant l'écart et provenant de cette évaluation sont ventilés entre les différents postes d'actifs concernés. Lorsque la société est mise en équivalence, la part affectable ne pouvant être répartie, l'écart est alors porté à la rubrique «Titres mis en équivalence».

Principe de spécialisation des exercices

Les opérations sont enregistrées selon le principe de la spécialisation des exercices, à l'exception de certains produits et de certaines charges qui sont comptabilisés lors de leur encaissement ou de leur paiement, en particulier les commissions. Toutefois les commissions de participation sur les crédits financiers en devises sont réparties sur la durée de vie de ces crédits.

Emprunts obligataires

Les frais inhérents à l'émission des emprunts obligataires sont considérés comme une charge de l'exercice au cours duquel l'émission a lieu. Ils sont toutefois répartis sur la durée de l'emprunt lorsque celui-ci est lié à une opération d'échange de taux d'intérêt assortie d'une prime.

Les primes de remboursement sont réparties sur la durée des emprunts obligataires lorsque les conditions de marché qui prévalent lors de la fixation du montant de ces primes conduisent à les considérer comme l'une des composantes du taux d'intérêt lié à ces ressources.

Conversion des comptes en devises

Les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que les états financiers des sociétés et succursales étrangères, sont convertis aux cours de change officiels de fin d'exercice, à l'exception de ceux de la succursale implantée en Argentine et de la filiale brésilienne dont les valeurs immobilisées et les postes non monétaires ont été convertis aux cours historiques en raison du taux élevé d'inflation de ces pays.

Les positions de change sont, d'une manière générale, évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultats.

Les moins-values nettes constatées par devise provenant de la conversion des dotations des succursales étrangères de la BNP et faisant l'objet jusqu'en 1988 d'une provision pour dépréciation affectant le résultat de l'année au cours duquel elles se produisaient sont à partir de 1989 imputées directement à l'actif net consolidé sous la rubrique «Ecart de conversion», comme l'étaient déjà les plus-values nettes.

Les écarts provenant de la conversion des états financiers des filiales et participations étrangères ainsi que des titres d'investissement à revenu fixe en devises sont imputés directement à l'actif net consolidé sous la rubrique «Ecart de conversion».

Titres émis par le trésor public et titres de créances négociables

Les bons du trésor et les créances négociables sur les marchés sont enregistrés et évalués conformément aux règles attachées à l'une des trois catégories de titres

suivantes: immobilisations financières, titres de placement et titres de transaction selon l'usage et la destination qui leur sont assignés.

Immobilisations financières

• Titres de participation

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition diminuée, lorsque la situation le justifie, d'une provision pour dépréciation.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées dans la rubrique «Charges et produits exceptionnels» du compte de résultats.

• Titres d'investissement à revenu fixe

Les titres d'investissement à revenu fixe destinés à servir durablement l'activité du groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition augmentée ou diminuée de l'amortissement sur la durée de vie résiduelle des titres de la différence entre leur prix d'acquisition et leur prix de remboursement.

Titres de placement

Les obligations sont inscrites au bilan au plus bas du prix d'acquisition (hors intérêts courus non échus) ou du cours de bourse. Les sociétés françaises enregistrent les produits des obligations suivant la durée de détention effective des titres: la méthode des encaissements étant toutefois adoptée pour la détermination du résultat fiscal, l'impôt latent correspondant fait l'objet d'une provision.

Les actions cotées sont valorisées au plus bas du prix d'acquisition ou du cours de bourse, les actions non cotées au plus bas du prix d'acquisition ou de la part de l'actif net revenant au groupe BNP calculée à partir des états financiers disponibles les plus récents. Les dividendes

des perçus sont comptabilisés au compte de résultats lors de leur encaissement dans la rubrique «Résultats du portefeuille-titres».

Le prix de revient des titres cédés est calculé suivant la méthode «premier entré, premier sorti». Les plus-values de cession sont enregistrées dans la rubrique «Résultats du portefeuille-titres» du compte de résultats. Les provisions pour dépréciation de titres passées en charges ou reprises en compte de résultats sont enregistrées dans la rubrique «Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises».

Opérations de transactions sur titres

Les titres détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide sont évalués individuellement au prix du marché et comptabilisés dans la rubrique «Opérations sur titres» du bilan. Les écarts d'évaluation contribuent à la formation du résultat de l'exercice.

Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et les comptes ordinaires débiteurs de la clientèle. Les crédits sont classés conformément à la réglementation française en fonction de leur durée initiale: les crédits à court terme sont ceux ayant une durée initiale inférieure ou égale à 2 ans, les crédits à moyen terme une durée initiale supérieure à 2 ans et inférieure ou égale à 7 ans et les crédits à long terme une durée initiale supérieure à 7 ans.

Les crédits pour lesquels la banque estime qu'existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer la totalité de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultats

de l'exercice, à des dotations au compte de provisions pour créances douteuses. Les provisions relatives à des crédits en francs ou en devises sont portées en déduction des postes correspondants de l'actif et ce, quelle que soit l'unité monétaire dans laquelle elles sont constituées.

Les provisions concernant des engagements par signature sont incorporées dans la rubrique «Comptes de régularisation, provisions et divers» au passif du bilan.

Dans les implantations françaises du groupe BNP les créances compromises sont amorties par le débit du compte «Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises» du compte de résultats lorsqu'il devient possible d'estimer avec une certaine précision le montant des pertes qui seront en définitive supportées; ce sera souvent après la clôture de la liquidation de l'entreprise.

Dans les implantations étrangères du groupe BNP, l'amortissement par le compte de «Profits et pertes» peut s'effectuer plus rapidement conformément aux pratiques locales.

Opérations de crédit-bail

Les revenus résultant des opérations de crédit-bail sont comptabilisés comme des produits financiers, conformément à la nature juridique de ces opérations. Les immobilisations données en crédit bail à la clientèle figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces derniers ont fait l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à refléter l'amortissement financier du capital investi. Les amortissements ainsi modifiés sont enregistrés dans la rubrique «Produits et charges des opérations de crédit-bail». Un effet d'impôt différé calculé selon la méthode glo-

bale jusqu'en 1988 n'a été en 1989 constaté que partiellement sur ce retraitement afin de tenir compte de la pérennité attachée à la moitié, au moins, des réserves ainsi constituées.

Les revenus de crédit-bail recouvrent également les plus et moins values de cession des biens faisant l'objet de contrats de crédit-bail.

Immobilisations

Les immeubles et le matériel figurent au coût d'acquisition ou au coût réévalué, conformément aux lois de finances pour 1977 et 1978 en France (voir infra), ou conformément aux réglementations locales pour certaines filiales étrangères.

Les immobilisations acquises en crédit-bail par la banque à ses filiales de crédit-bail comprises dans le périmètre de consolidation figurent à la rubrique «Immobilisations». Les dotations aux amortissements correspondant à ces actifs sont de la même manière inscrites à la rubrique «Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements» du compte de résultats.

La BNP et ses filiales françaises ayant adopté le principe de l'amortissement dérogatoire pour la comptabilisation des amortissements dans les comptes sociaux, les amortissements dérogatoires font l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à ne refléter dans les comptes consolidés que l'amortissement économique (principalement calculé selon le mode linéaire) des biens amortissables. Un effet d'impôt différé est calculé sur ce retraitement.

Réévaluation légale

En 1978, conformément aux lois de finances 1977 et 1978, la BNP et certaines de ses filiales françaises ont procédé à la réévaluation de leurs terrains et

immeubles déjà détenus au 31 décembre 1976 et toujours maintenus au bilan à la date de réévaluation. Les montants réévalués ont été calculés à la date du 31 décembre 1976 à partir d'études d'experts immobiliers indépendants.

A la même date, les titres de participations et de filiales ont aussi été réévalués, soit à leur valeur boursière au 31 décembre 1976 pour les sociétés cotées en Bourse de Paris, soit en retenant la valeur de leur actif net extériorisé au bilan du 31 décembre 1976 après répartition du bénéfice.

Le montant de l'écart de réévaluation a été porté au passif du bilan sous la rubrique «Écart de réévaluation» en contrepartie de l'augmentation des actifs dégagée dans les comptes sociaux.

Lorsqu'il est autorisé, l'amortissement est calculé sur la valeur réévaluée des immobilisations amortissables; la dotation complémentaire due à l'écart de réévaluation est neutralisée par la prise en compte dans les produits exceptionnels de la reprise de l'écart de réévaluation pour un montant égal à la charge additionnelle d'amortissement.

En BNP la part de la réévaluation relative aux biens non amortissables a été incorporée au capital.

Impôts sur les sociétés

Les sociétés du groupe BNP sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans leur pays d'implantation respectif. En France, le taux normal de l'impôt sur les bénéfices est de 42%, ce taux de droit commun étant réduit à 39% sur les bénéfices de l'exercice 1989 non distribués et à 37% sur les bénéfices non distribués à partir du 1er Janvier 1990; toutefois, les plus values à long terme sont imposées

à 15% jusqu'en octobre 1989 puis à 19% et certains revenus sont exonérés d'impôt dans la limite de 92,50%, s'agissant des dividendes reçus de sociétés dont la détention est supérieure à 10% ou lorsque le montant de la participation est supérieure à 150 millions de francs.

La BNP a usé de la faculté qui lui était offerte par la Loi de Finances de 1988 de constituer un groupe fiscal. Les avantages procurés par les nouvelles dispositions de la loi n'ont été constatés en résultats que pour autant qu'ils aient été jugés définitivement acquis au groupe.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges quelle que soit la date de son paiement effectif. Lorsque la période sur laquelle les produits et les charges concourant au résultat comptable ne coïncident pas avec celle au cours de laquelle les produits sont taxés et les charges déductibles fiscalement, les sociétés du groupe BNP comptabilisent un impôt différé, déterminé selon la méthode du report variable et prenant pour base l'intégralité des produits et des charges en différence temporaire entre le résultat comptable et le résultat fiscal. Toutefois, la provision pour impôt différé déterminée sur les réserves latentes afférentes aux opérations de crédit-bail est déterminée sur la partie des réserves susceptibles d'être soumises à l'impôt dans un avenir prévisible, celles-ci ne pouvant être, en tout état de cause, inférieures à la moitié des réserves latentes existantes.

Les impôts différés actif ne sont constatés que dans la limite des impôts différés passif.

Les incidences venant de l'application de la méthode du report variable au changement de taux d'imposition ont été

enregistrées dans la rubrique «Charges et produits exceptionnels» du compte de résultats.

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice sont comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent. La charge d'impôt correspondant à l'utilisation de ces avoirs fiscaux et crédits d'impôt est alors maintenue dans la rubrique «Impôt sur les bénéfices» du compte de résultats consolidé.

La charge d'impôt est déterminée en appliquant au résultat assujetti le taux réduit afférent, le cas échéant, aux bénéfices non distribués, le complément de charge d'impôt imputable à la fraction distribuée du résultat faisant l'objet d'une provision, tenant compte du projet de répartition du résultat soumis à l'assemblée générale des actionnaires.

Aucune provision n'est constituée dans les comptes consolidés pour les impôts dus sur la distribution des réserves des filiales et participations, celles-ci étant considérées comme investies de manière permanente.

Participation des salariés

Conformément à la réglementation française, la BNP et les filiales françaises provisionnent le montant de la participation dans le compte de résultats de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né. La dotation ainsi constituée est inscrite sous la rubrique «Dotations de l'exercice aux provisions hors exploitation». Elle est reprise et portée sous la rubrique «Participation des salariés» au cours de l'exercice suivant, après approbation des comptes par l'assemblée générale des actionnaires.

Engagements sociaux

Il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les fonds sont gérés par des organismes indépendants.

Le groupe BNP est par ailleurs engagé à l'égard de son personnel, au titre de diverses conventions, au versement de primes de fin de carrière et de pensions pour cause de départ à la retraite anticipée; la BNP a complété en 1988 les provisions constituées au titre des engagements sociaux par une dotation destinée à couvrir les engagements relatifs aux gratifications pour ancienneté de service.

Le groupe procède chaque année à l'estimation de ces engagements et ajuste la provision constituée nette de l'effet d'impôt différé correspondant en fonction de l'évolution de la valeur actuelle nette de ces engagements.

Instruments financiers de taux et de change

Le groupe BNP intervient sur différents marchés, organisés ou de gré à gré, d'instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, de taux d'intérêt et de change, et réalise des opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises en application de la stratégie de gestion des risques liés aux positions de taux d'intérêt et de change des actifs et des passifs de certaines des sociétés du groupe et du groupe dans son ensemble.

Le groupe BNP intervient également sur ces instruments et ces marchés par certaines de ses composantes dans le cadre d'une activité de négociation.

• Instruments de taux d'intérêt à terme échangés sur des marchés organisés ou assimilés

Les contrats de taux d'intérêt à terme, fermes ou conditionnels, échangés sur

des marchés organisés ou assimilés, sont évalués au prix de marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice et inclus dans la rubrique «Produits et charges sur opérations de trésorerie».

Les résultats des contrats de taux d'intérêt à terme, dénoués et identifiés comme étant des opérations de couverture liées à la gestion de la position de taux des actifs et des passifs sont considérés comme un ajustement aux produits et aux charges d'intérêts des rubriques concernées et, par conséquent, généralement différés et rapportés aux résultats sur la durée de vie résiduelle des éléments couverts.

• Autres instruments de taux d'intérêt à terme

Les opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises liées à la gestion d'une position de marché font l'objet d'une évaluation aux conditions du marché prévalant à chaque fin de période, ajustée d'une marge forfaitaire couvrant le risque de crédit et la rémunération des fonds propres correspondants qui est rapportée aux résultats sur la durée du contrat. Les écarts d'évaluation, résultant des variations de taux d'intérêt et des cours des devises, sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Les résultats relatifs aux opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises liées à la gestion de position de taux des actifs et des passifs ou dont les conditions de marché ne permettent pas de déterminer des prix de référence sont enregistrés conformément au principe de spécialisation des exercices. En particulier, les primes issues de conditions spécifiques à certaines opérations d'échange adossées aux emprunts obligataires sont amorties sur la durée des opérations d'échange.

Les résultats relatifs aux contrats dits «Future Rate Agreement» (FRA) mis en œuvre de gré à gré sont enregistrés conformément au principe de spécialisation des exercices de même que la prime des opérations de «Cap» et de «Floor» lorsque les conditions de fixation des prix de référence sur le marché ne permettent pas de déterminer la valeur réelle de ces instruments. La perte éventuelle, que la réévaluation de ces instruments aurait pour effet de dégager, fait l'objet d'une provision appréciée dans le cadre de la position à laquelle contribuent ces opérations.

Les résultats produits par la gestion de ces instruments sont inclus dans la rubrique «Produits et charges sur opérations de trésorerie».

• Instruments de change à terme

Les contrats de change à terme, fermes ou conditionnels, sont évalués au prix de marché et les écarts d'évaluation constatés dans le résultat de l'exercice.

Les différences d'intérêt relatives aux opérations de change à terme couvertes, ou reports-dépôts, sont traitées conformément au principe de spécialisation et rapportées aux résultats sur la durée effective de l'opération de couverture.

Les résultats produits par la gestion de ces instruments sont inclus dans la rubrique «Produits et charges sur opérations de trésorerie».

NOTES ANNEXES DU GROUPE BNP

Comparé au 31 décembre 1988, le périmètre de consolidation est modifié au 31 décembre 1989 de la manière suivante:

- quatre sociétés nouvellement créées, BNP Développement S.A., Banexi Communication S.A., BNP URUGUAY S.A., PT BNP Lippo Indonésia, deux sociétés, la Banque de Bretagne, dont les titres ont fait l'objet d'un apport à la BNP S.A (note 15), et sa filiale la Banque de la Cité et quatre sociétés ayant franchi le seuil de consolidation SOPREXI S.A., BNP FACTOR (Portugal), BNP LEASE S.A. (Belgique), PT BNP LIPPO UTAMA LEASING sont consolidées par intégration globale.

- trois sociétés sont mises en équivalence, CODEXI S.A., LEASINVEST (Portugal) respectivement par effet de franchissement du seuil de consolidation et par augmentation du pourcentage de participation du groupe ainsi que la Banque Malgache de l'Océan

Indien, nouvellement créée.

- la participation majoritaire prise en 1989 par la BNP S.A dans la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO S.A.) fait entrer dans le périmètre de consolidation quinze sociétés:

- onze sociétés sont intégrées globalement: BIAO S.A. (Paris), AFRITRUST INTERNATIONAL S.A. (Paris), BIAT Tchad, BIPG Gabon, BIAO Niger, BIAO Centrafrique, BIAO Togo, BIAO Mali, BIAZ Zaïre, BIAO Guinée équatoriale et Banque Internationale des Comores - Moroni «BIC».

- quatre sociétés sont mises en équivalence: Banque Méditerranéenne de Dépôt BMD (Corse), IBWA Lagos, BIAG Conakry et la Banque Internationale du Congo «BIDC».

Les filiales du Groupe de la BIAO au Sénégal, en Côte d'Ivoire au Cameroun et au Burkina Faso n'ont pas été retenues par ce

groupe, ni par la BNP, dans le périmètre de consolidation. Cette situation résulte des limitations apportées par les autorités locales à l'autonomie de gestion de ces sociétés et au rôle de leurs actionnaires étrangers. Le groupe de la BNP recherche dans ces conditions les moyens de renoncer à ses intérêts.

De même les limitations apportées localement à l'influence du groupe BNP dans la gestion des BICI du Cameroun et du Burkina Faso ont conduit à exclure ces sociétés qui étaient jusqu'en 1988 mises en équivalence du périmètre de consolidation du groupe BNP.

- L'Oriental Bank Berhad précédemment mise en équivalence n'est plus consolidée, la participation du groupe BNP ayant été réduite à un pourcentage inférieur au seuil de consolidation.

Note n°1

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Note n°2

PRÊTS A LA CLIENTÈLE

En millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Crédits à la clientèle		
Créances commerciales	42 958	47 995
Autres crédits à court terme	132 998	140 029
Crédits à moyen terme	124 940	142 360
Crédits à long terme	148 487	173 936
Comptes débiteurs de la clientèle	83 180	103 445
Crédits consentis à la clientèle	532 563	607 765
Provisions constituées sur les crédits à la clientèle	(23 209)	(26 955)
Crédits à la clientèle (net)	509 354	580 810
Autres opérations avec la clientèle		
Opérations de crédit-bail	28 954	36 650
Crédits financiers assimilés à des prêts à la clientèle (1)	23 929	29 616
Prêts participatifs consentis à la clientèle	1 459	1 371
Provisions constituées sur les crédits financiers assimilés à des prêts à la clientèle	(10 894)	(12 637)
Total des encours de prêts à la clientèle (net)	552 802	635 810

(1) Sont assimilés à des prêts à la clientèle les prêts à des établissements de crédit qui n'ont pas le caractère de prêts de trésorerie et dont la durée initiale est supérieure à 1 an.

Les créances douteuses et contentieuses faisant l'objet d'une provision s'élèvent parmi les crédits à la clientèle à 33 852 millions de francs (31 169 millions de francs en 1988) et parmi les crédits financiers à 15 962 millions de francs (13 149 millions de francs en 1988).

Le Mexique a conclu avec ses banques créancières, un accord sur sa dette externe qui

s'inscrit dans la logique du «plan BRADY» sur la dette des pays en développement.

Les encours de la BNP concernés par ces accords s'élèvent à la contre-valeur de 5 800 millions de francs dont 4 142 millions de francs et 57 millions de dollars US ont été apportés à l'option de réduction d'intérêt et échangés en 1990 contre des obligations à taux fixe (respectivement 6,63% et 6,25%)

d'une durée de 30 ans, garanties à l'échéance par des obligations à zéro coupon du Trésor US et du Trésor Français et portant une garantie glissante d'environ 18 mois d'intérêts. Les taux fixes s'appliquent avec effet rétroactif au 1er juillet 1989. La BNP, a enregistré en produit perçu d'avance les intérêts relatifs au deuxième semestre 1989 pour la fraction ayant excédé le taux fixe, soit 75 millions de francs.

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Une indemnité due par le Crédit Foncier de France au titre du remboursement anticipé d'une ligne de crédit destinée au financement de prêts d'accèsion à la propriété a été enregistrée en produits à recevoir en 1988 pour un montant de 736 millions de francs (dont 716 millions de francs au titre des exercices portérieurs à 1988 - note n°27) reçu en mars 1989.

En millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Produits à recevoir	29 192	37 909
Gestion collective des CODEVI	6 423	6 493
Débiteurs divers	2 618	3 228
Autres actifs	12 282	18 361
Total des comptes de régularisation - actif	50 515	65 991

BONS DU TRÉSOR, VALEURS REÇUES EN PENSION OU ACHETÉES FERME ET CRÉANCES NÉGOCIABLES SUR LES MARCHÉS

En millions de francs au 31 décembre	1988	1989
•Bons du trésor:		
émis par les autorités françaises	23 829	16 776
émis par les autorités étrangères	11 471	12 110
•Valeurs reçues en pension ou achetées ferme	58 867	79 417
•Titres de créances négociables:	7 773	6 819
Commercial Paper		3 162
Autres		1 991
Certificats de dépôt		1 516
Billets de trésorerie		150
Total des bons du trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	101 940	115 122

PORTEFEUILLE-TITRES

En millions de francs au 31 décembre	1988		1989	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
I - Immobilisations financières (1)				
• Titres émis par le groupe	195	248	239	419
• Titres de filiales et de participation non consolidées (2)	1 953	2 348	2 365	2 944
- Titres de filiales non consolidées			433	450
- Titres de participations non consolidées			1 932	2 494
• Titres d'investissement			13 913	15 619
- Titres à revenu variable (3)			2 787	4 760
- Titres à revenu fixe (3)			11 126	10 859
Total des immobilisations financières	2 148	2 596	16 517	18 982
II - Titres de placement				
• à revenu fixe (3)	35 418	36 216	22 505	22 691
Cotés			8 008	8 030
- Emis par des établissements de crédit			10 755	10 881
- Autres émetteurs				
Non Cotés			719	719
- Emis par des établissements de crédit			3 023	3 061
- Autres émetteurs	5 758	8 208	4 639	6 753
Cotés			269	496
- Emis par des établissements de crédit			2 284	3 756
- Autres émetteurs				
Non Cotés			531	549
- Emis par des établissements de crédit			1 555	1 952
- Autres émetteurs				
Total des titres de placement	41 176	44 424	27 144	29 444
Total du portefeuille-titres	43 324	47 020	43 661	48 426

(1) Au sens de la directive 86/635/CEE l'expression «immobilisations financières» se rapporte aux participations et aux parts dans les entreprises liées ainsi qu'aux titres destinés à servir de façon durable à l'activité du groupe.
 (2) Au sens admis pour les établissements de crédit les titres de filiales et de participation non consolidées recourent ce que certaines autorités ont intitulé «titres immobilisés de l'activité de portefeuille» (TIAP).
 (3) Les titres à revenu variable regroupent les titres autres que ceux de taux d'intérêt. Sont assimilés à des obligations et autres titres à revenu fixe les valeurs à taux d'intérêt variable en fonction d'un paramètre déterminé.

Les titres présentés au bilan sous les rubriques «Titres de placement» et «Titres de participation et de filiales» sont inscrits à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. La valeur de marché est évaluée pour les titres cotés sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois en métropole et du 31 décembre hors métropole. L'estimation des titres non cotés est pour l'essentiel fondée sur la situation nette de la société considérée.

Lors de la détermination des provisions pour dépréciation du portefeuille-titres, il n'est pas effectué de compensation entre les plus-values et les moins-values potentielles résultant de l'évaluation de chacune des lignes composant les titres de placement et les titres de filiales et de participation non consolidées.

Le poste «Titres émis par le groupe» recouvre notamment les certificats d'investissement émis par la BNP et rachetés par le

groupe conformément aux obligations liées au plan d'options d'achat de certificats d'investissement consentis au bénéfice des dirigeants sociaux et des membres du personnel hors classification en application des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 1989.

Le portefeuille obligataire comprend 11 126 millions de francs de titres d'investissement à revenu fixe destinés à être conservés dura-

blement au sein du portefeuille et évalués au prix d'acquisition. L'application à ce portefeuille d'investissement des règles auxquelles sont soumis au sein du groupe les titres de placement aurait conduit à la constitution d'une provision de 267 millions de francs au 31 décembre 1989.

Le portefeuille de titres de placement à revenu variable est essentiellement constitué de valeurs françaises.

Le total des plus-values potentielles s'élève

au 31 décembre 1989 à 4 765 millions de francs (contre 3 696 millions de francs en 1988), à l'exclusion de toutes plus-values potentielles qui pourraient être dégagées sur des sociétés consolidées.

Le groupe a ajusté au cours de l'exercice 1989 le niveau de ses participations dans un certain nombre de sociétés cotées. Les variations enregistrées sur certaines participations ont engendré le franchissement de seuils jugés significatifs par la législation fran-

çaise conduisant le groupe à détenir plus de 50 % de la COFIFA, société consolidée par mise en équivalence, et à réduire sa participation dans la société SOMMER ALLIBERT S.A. à un pourcentage inférieur à 5%.

Par ailleurs, le groupe détient au 31 décembre 1989 une participation supérieure à 10 % du capital et d'un montant supérieur à 100 millions de francs dans les sociétés non consolidées ARJIL Société Holding et Henkel.

TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

En millions de francs au 31 décembre	1988			1989		
	Valeur comptable	Réserves non distribuées	Quote-part de situation nette	Valeur comptable	Réserves non distribuées	Quote-part de situation nette
Société financières	786	187	973	1 118	(49)	1 069
Natiobail	109	(11)	98	113	(13)	100
Codexi	-	-	-	90	(29)	61
Finnovectron	14	18	32	17	1	18
S.F.O.M.	81	50	131	78	47	125
U.B.A. - Nigeria	71	42	113	62	34	96
IBWA Lagos Nigeria	-	-	-	95	(31)	64
B.I.C.I. Côte d'Ivoire	19	32	51	19	32	51
B.I.C.I. Gabon	8	39	47	8	44	52
Banco Cidade S.A.	103	(24)	79	166	(85)	81
Autres	381	41	422	470	(49)	421
Sociétés non financières	264	319	583	364	679	1 043
• D'assurance	246	182	428	346	465	811
Natio-vie	216	178	394	316	326	642
Assu-Vie	19	4	23	19	6	25
BNP RE Luxembourg	11	-	11	11	133	144
• Immobilières:	17	125	142	17	197	214
Meunier Promotion	17	125	142	17	197	214
• Autres	1	12	13	1	17	18
Société Française du Chèque de Voyage	1	12	13	1	17	18
Total	1 050	506	1 556	1 482	630	2 112

Les variations de situation nette des sociétés mises en équivalence entre le 31 décembre 1988 et le 31 décembre 1989 se sont traduites par un produit net de 498 millions

de francs enregistré à la rubrique « Résultats des sociétés mises en équivalence » du compte de résultats consolidé et sont par ailleurs, dues pour 58 millions de francs impu-

tables aux changements de parités monétaires, aux prises de participation et augmentations de capital réalisées.

IMMOBILISATIONS

En millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Terrains	565	580
Constructions	2 830	2 986
Équipements, mobiliers, installations	9 382	11 308
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement nets	1 149	1 336
Immobilisations en cours	362	701
Immobilisations brutes	14 288	16 911
Moins:		
Amortissements des constructions	799	930
Amortissements des équipements, mobiliers, installations	4 559	5 536
Amortissements des immobilisations incorporelles	381	578
Amortissements cumulés	5 739	7 044
Immobilisations nettes	8 549	9 867

A l'exclusion des immobilisations totalement amorties.

Les écarts de réévaluation s'élèvent au total à 601 millions de francs dont 412 millions de francs constituent une réserve non amortissable qui a fait intégralement l'objet d'une incorporation au capital en application des dispositions afférentes à la réévaluation légale de 1978.

Conformément au principe retenu dans la note relative aux principes comptables, les amortissements des immobilisations font l'objet d'un retraitement de manière à ne maintenir dans les comptes consolidés que l'amortissement économique calculé sur la durée de vie estimée des actifs selon la méthode linéaire.

Dans ces conditions la dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'est élevée à 1 675 millions de francs (1 357 millions de francs en 1988) comprenant 15 millions de francs d'amortissements de l'écart de réévaluation sur biens amortissables (17 millions de francs en 1988)

ÉCART D'ACQUISITION DES TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES

En millions de francs au 31 décembre	1988			1989		
	Écart d'acquisition	Amortis- sement	Valeur nette	Écart d'acquisition	Amortis- sement	Valeur nette
• Filiales intégrées globalement						
Groupe B.I.A.O.				357	357	
BNP MORTGAGES DU BOUZET	311	19	292	265	54	211
Groupe U.O.B.	9	2	7	9	3	6
BNP Securities	123	20	103	123	37	86
Banque de Bretagne	43	7	36	36	11	25
BNP Suisse	-	-	-	59	-	59
Autres Filiales	9	2	7	39	-	39
• Participations mises en équivalence						
COFIFA				56	3	53
A.B.S. White	21	4	17	19	7	12
Autres participations	36	36	-	4	4	-
TOTAL	552	90	462	975	479	496

L'écart d'acquisition des titres de participation et de filiales représente l'écart positif dégagé entre le prix de revient des titres de participation et de filiales détenus et la quote-part de situation nette comptable qu'ils représentent à la date d'acquisition. Cet écart est amorti linéairement sur une période de 7 ans.

La charge d'amortissement des survaleurs (note n° 26) s'est élevée pour l'exercice à 429 millions de francs (63 millions de francs en 1988); elle comprend l'amortissement dès la première année de l'ensemble de la différence de première consolidation dégagee lors de la prise de contrôle en mai 1989 du groupe «Banque Internationale pour l'Afri-

que Occidentale» par exception à l'application des principes comptables du groupe BNP en raison du rapport existant entre le résultat courant de ce groupe et le montant de la différence de première consolidation dégagee lors de son intégration.

COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE

La rubrique «Bons de caisse et créances négociables sur les marchés» recouvre les bons de caisse émis par le groupe ainsi que les créances négociables placés lors de l'émission par le groupe auprès de la clientèle.

en millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Sociétés et entrepreneurs individuels		
• à vue	65 275	77 512
• à terme	71 737	89 984
Particuliers		
• à vue	63 063	70 862
• à terme	50 365	65 534
Divers		
• à vue	16 688	19 786
• à terme	10 826	6 309
Comptes d'épargne à régime spécial	98 346	103 969
• Comptes et plans d'épargne logement	60 956	66 154
• Autres comptes d'épargne	37 390	37 815
Bons de caisse et créances négociables sur les marchés	102 468	119 453
Total des comptes créditeurs de la clientèle	478 768	553 409

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF, PROVISIONS ET DIVERS

Les sommes dues à l'administration fiscale incluent les provisions constituées pour les impôts dont le paiement est différé jusqu'à ce que les produits nets, temporairement non taxés, fassent l'objet d'une imposition. Les provisions pour impôts différés s'élèvent à 2 643 millions de francs au 31 Décembre 1989 contre 2 683 millions de francs au 31 Décembre 1988, la provision pour impôts différés constituée au titre de la réserve latente sur opérations de crédit-bail et calculée sur l'intégralité de ladite réserve au 31 Décembre 1988, ayant été partiellement reprise en 1989. En effet, en application de dispositions réglementaires nouvelles et compte tenu de la pérennité estimée de la réserve latente sur opérations de crédit-bail, la provision pour impôts différés constituée au 31 Décembre 1989 sur cette réserve a été déterminée sur la base de la moitié de

en millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Charges à payer	32 973	46 003
Sommes dues à l'administration fiscale	3 897	3 918
Autres créditeurs	4 832	5 300
Provisions pour risques généraux (note N° 11)	1 822	1 766
Provisions pour engagements par signature (note N° 11)	1 439	1 281
Provisions pour engagements sociaux (note N° 28)	1 305	1 576
Autres provisions	1 459	3 084
Autres passifs	11 725	19 348
Total des comptes de régularisation passif, provisions et divers	59 452	82 276

sa valeur, et s'élève à 646 millions de francs. La variation de provision (646 millions de francs) due à ce changement de réglementation comptable a été traitée comme un profit exceptionnel (note n° 27).

Les provisions pour risques généraux, provisions prudentielles destinées à la couver-

ture de risques potentiels inhérents à l'activité bancaire ont fait l'objet en 1989 d'une libération de 91 millions de francs (contre une dotation de 93 millions de francs en 1988). Les provisions pour risques généraux d'exploitation, constituées par les succursales et les filiales du groupe à l'étranger, consi-

dérées comme de même nature, ont été regroupées sous cette rubrique.

Les engagements par signature faisant l'objet d'une provision s'élèvent au 31 décembre 1989 à 6 917 millions de francs.

PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET RISQUES GÉNÉRAUX

en millions de francs	1988	1989
Solde des provisions au début de l'exercice	33 750	37 513
Excédent des dotations constituées sur les provisions reprises au titre de l'exercice (note n° 25)	3 975	5 398
Provisions utilisées pour amortissement de crédits jugés irrécouvrables	(613)	(1 194)
Différence de change et divers	360	967
Souites et écarts d'acquisition (1)	41	193
Solde des provisions au 31 décembre	37 513	42 877
Ces provisions sont représentées au bilan de la manière suivante:		
• Provisions déduites des postes d'actif	34 252	39 830
- Établissements de crédit et Institutions financières	10 894	12 637
- Clientèle	23 209	26 955
- Comptes de régularisation (2)	149	238
• Provisions maintenues au passif (note n° 10)		
- Provisions pour risques généraux	1 822	1 766
- Provisions pour engagements par signature	1 439	1 281

(1) Les créances achetées ou échangées étant enregistrées pour leur valeur nominale, les souites reçues sur échanges de créances ainsi que les écarts d'acquisition (différence entre le prix d'achat de la créance et sa valeur nominale) sont assimilés à des provisions.

(2) Viennent en déduction des comptes de régularisation les provisions sur intérêts courus non échus comptabilisés en produits à recevoir.

Conformément au principe retenu dans la note relative aux principes comptables et de présentation les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Les provisions maintenues au passif du bilan représentent les provisions pour engagements par signature ainsi que les provisions pour risques généraux.

L'encours des provisions pour risques souverains s'établit à 24 932 millions de francs au 31 décembre 1989 contre 22 426 millions de francs au 31 décembre 1988.

Afin de réduire les effets adverses susceptibles d'affecter les résultats futurs du groupe du fait de variations défavorables du cours des monnaies dans lesquelles sont libellées certaines créances jugées irrécouvrables, le groupe a procédé à l'acquisition de devises et de titres de créances négociables en devises. Au 31 décembre 1989 les devises achetées et les actifs investis à ce titre s'élevaient à 13 484 millions de francs et à 12 508 millions de francs au 31 décembre 1988 (note n° 19).

La constitution de ces actifs en devises a pour conséquence d'annuler la sensibilité aux variations de cours de différentes devises du taux de couverture des risques souverains qui ressort sur la base des cours de change au 31 décembre 1989 à 60 % (contre 52 % au 31 décembre 1988).

OBLIGATIONS

Échéancier du capital restant dû sur les emprunts obligataires émis.

En millions de francs au 31 décembre	1988			1989		
	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
• BNP S.A.						
Inférieures à 1 an	1 661	909	2 570	3 434	1 149	4 583
Comprises entre 1 an et 2 ans	3 434	948	4 382	5 344	7 631	12 975
Comprises entre 2 ans et 3 ans	5 344	7 724	13 068	955	5 951	6 906
Comprises entre 3 ans et 4 ans	955	2 127	3 082	-	5 000	5 000
Comprises entre 4 ans et 5 ans	-	5 537	5 537	-	4 579	4 579
Comprises entre 5 ans et 10 ans	4 987	9 802	14 789	8 936	10 001	18 937
Supérieures à 10 ans	6 884	2 758	9 642	10 605	1 736	12 341
TOTAL BNP S.A.	23 265	29 805	53 070	29 274	36 047	65 321
• FILIALES						
Inférieures à 1 an	67	264	331	195	1 952	2 147
Comprises entre 1 an et 2 ans	211	2 016	2 227	1 147	513	1 660
Comprises entre 2 ans et 3 ans	1 241	566	1 807	707	58	765
Comprises entre 3 ans et 4 ans	491	49	540	656	49	705
Comprises entre 4 ans et 5 ans	475	48	523	-	292	292
Comprises entre 5 ans et 10 ans	900	241	1 141	650	289	939
Supérieures à 10 ans	-	-	-	750	-	750
TOTAL FILIALES	3 385	3 184	6 569	4 105	3 153	7 258
Éliminations intra-groupe	(38)	-	(38)	(582)	(229)	(811)
TOTAL GROUPE	26 612	32 989	59 601	32 797	38 971	71 768
Obligations émises à taux fixe	11 101	17 872	28 973	13 847	29 624	43 471
Obligations émises à taux variable	15 511	15 117	30 628	18 950	9 347	28 297

Ce tableau exclut la dette obligataire subordonnée (note n° 13).

Les intérêts sur obligations à taux variable sont déterminés périodiquement au cours de l'exercice, suivant des formules basées sur les taux des différents marchés financiers (principalement sur les taux du marché obligataire français pour les emprunts émis en francs français et le LIBOR pour les emprunts émis en US dollars).

En 1989, le taux moyen pondéré des intérêts sur les émissions à taux variable de la BNP représentait 9,37% pour les emprunts en francs français et 8,66% pour les emprunts émis en devises (8,64% et 8,57% respectivement en 1988).
La BNP a, en 1987, émis 100 millions de dollars d'obligations à coupons zéro à l'éché-

ance de 1992 à un prix correspondant à 80% du nominal et associés à un warrant. Le prix d'émission représente un rendement de l'ordre de 4,56%.

EMPRUNTS
ET OBLIGATIONS
«SUBORDONNÉS»

Les emprunts et obligations «subordonnés» émis par le groupe sont des titres à moyen et long terme émis en francs et en devises assimilables à des créances de dernier rang. Les principaux emprunts et obligations «subordonnés» dont le capital restant dû est supérieur à dix pour cent du total des passifs subordonnés résultent des émissions suivantes:

En millions de francs	Date d'émission	Date d'échéance	TAUX	Capital restant dû au 31 décembre	
				1988	1989
• Émissions réalisées par la BNP S.A.					
- Métropole					
Emprunt de 1,5 milliard de francs	1988	1998	9,60%	1 500	1 500
Emprunt de 1,5 milliard de francs	1988	2000	TIOF	1 500	1 500
Emprunt de 2,27 milliards de francs	1988	2000	9,30%	2 270	2 270
Autres émissions				2 647	2 636
• Succursales étrangères					
Emprunt de 225 millions de USD	1988	1998	9,875%	1 363	1 302
Autres émissions				18	239
TOTAL BNP S.A.				9 298	9 447
• Émissions réalisées par les filiales				1 830	1 292
• Éliminations opérations intra-groupe				(541)	(104)
Total groupe				10 587	10 635

Échéancier selon la durée résiduelle du capital restant dû sur les emprunts et obligations subordonnés émis.

En millions de francs au 31 décembre	1988			1989		
	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
- Capital restant dû par la BNP S.A.						
Comprises entre 3 ans et 4 ans	-	-	-	-	17	17
Comprises entre 4 ans et 5 ans	-	18	18	-	-	-
Comprises entre 5 ans et 10 ans	2 193	1 606	3 799	2 192	1 534	3 726
Supérieures à 10 ans	5 481	-	5 481	5 482	222	5 704
Total BNP S.A.	7 674	1 624	9 298	7 674	1 773	9 447
- Capital restant dû par les filiales						
Inférieures à 1 an	-	223	223	-	86	86
Comprises entre 1 an et 2 ans	-	155	155	-	51	51
Comprises entre 2 ans et 3 ans	-	286	286	-	62	62
Comprises entre 3 ans et 4 ans	-	90	90	-	276	276
Comprises entre 4 ans et 5 ans	-	286	286	-	451	451
Comprises entre 5 ans et 10 ans	-	790	790	-	200	200
Supérieures à 10 ans	-	-	-	-	166	166
Total filiales	-	1 830	1 830	-	1 292	1 292
- Éliminations opérations Intra-groupe	-	(541)	(541)	-	(104)	(104)
Total des emprunts et obligations subordonnés restant dus par le groupe	7 674	2 913	10 587	7 674	2 961	10 635
Dette subordonnée émise à taux fixe	4 464	1 969	6 433	4 462	2 595	7 057
Dette subordonnée émise à taux variable	3 210	944	4 154	3 212	366	3 578

TITRES ASSIMILÉS

Au 31 décembre 1988 et 1989, le groupe détenait des titres subordonnés à durée indéterminée représentant 101 millions de dollars en valeur d'émission et ayant pour valeur nette comptable respectivement 93 millions de dollars et 96 millions de dollars. L'écart d'acquisition n'a pas été constaté en résultats, les titres n'ayant pas fait l'objet d'une annulation. La valeur nette comptable des titres détenus par des sociétés consolidées est déduite de la rubrique «Titres subordonnés à durée indéterminée».

En millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Titres participatifs	2 213	2 473
Titres subordonnés à durée indéterminée	5 029	5 094
- Titres en francs	2 000	2 200
- Titres en devises	3 029	2 894
Total des titres assimilés émis	7 242	7 567
Titres détenus par des sociétés consolidées	(595)	(613)
Total des titres assimilés groupe BNP	6 647	6 954

RÉSERVES CONSOLIDÉES ET ASSIMILÉES APRÈS RÉPARTITION

La prime d'apport représente la différence entre la valeur de l'apport fait par l'Etat français en date du 28 décembre 1989 de la Banque de Bretagne (310 millions de francs) et la valeur nominale des titres créés pour rémunérer l'Etat de cet apport (23 millions de francs).

Les primes d'émission sont constituées de la prime attachée (4 785 millions de francs) à la souscription des certificats d'investissements émis en 1986 et des primes perçues lors de la souscription de nouveaux titres participatifs par l'exercice du bon attaché à la première tranche émise en 1984, déduction faite des sommes incorporées au capital lors de l'augmentation réalisée en 1987.

En millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Réserves de consolidation	17 657	19 350
- Réserves de la BNP (1)	6 576	7 463
- Réserves consolidées	10 459	12 089
- Amortissements réglementés	8	8
- Amortissements complémentaires des investissements	472	472
- Provisions pour investissement	68	65
- Écart de conversion	74	(747)
Prime d'apport	-	287
Primes d'émission	4 582	4 582
Écart de réévaluation	180	164
- Provision réglementée	79	74
- Réserve réglementée	101	90
TOTAL DES RÉSERVES CONSOLIDÉES	22 419	24 383

(1) Après retraitements de consolidation

ANALYSE DES PRÊTS ET DES DÉPÔTS PAR ÉCHÉANCE ET PAR TYPE DE TAUX

En millions de francs au 31 décembre 1989	TOTAL	DURÉE RÉSIDUELLE								
		Inférieure à un mois		Comprise entre 1 et 12 mois		Comprise entre 1 et 5 ans		Supérieure à 5 ans		sans échéance (1)
		FRF	AUTRE	FRF	AUTRE	FRF	AUTRE	FRF	AUTRE	
I) PRÊTS										
• Crédits financiers assimilés à des prêts à la clientèle	29 616	32	1 087	-	944	7 609	18 242	-	1 702	
• Prêts à la clientèle commerciale	460 145	76 322	74 600	42 583	50 759	84 052	27 834	83 031	20 964	
• Prêts à la clientèle privée	153 740	24 341	7 174	21 979	5 133	43 308	4 205	36 317	11 283	
Sous total des prêts	643 501	100 695	82 861	64 562	56 836	134 969	50 281	119 348	33 949	
• Prêts participatifs consentis à la clientèle	1 371									
• Opérations de crédit-bail	36 650									
• Provisions sur prêts à la clientèle	(39 592)									
• Éliminations des opérations réciproques	(6 120)									
TOTAL DES ENCOURS DE PRÊTS A LA CLIENTÈLE (note n° 2)	635 810									
ANALYSE DES PRÊTS PAR TYPE DE TAUX										
• Prêts à taux fixe	321 579									
• Prêts à taux variable	315 568									
• Autres prêts	6 354									
	643 501									
II) DÉPÔTS										
• Dépôts de la clientèle commerciale	182 490	23 016	38 085	20 302	24 908	143	4 685	1	3 126	68 224
• Dépôts de la clientèle privée	251 552	113 271	38 453	27 548	21 695	15 428	439	93	167	34 458
• Certificats de dépôts émis	138 989	6 330	20 429	21 198	48 459	34 043	4 479	3 535	516	
Sous total des dépôts	573 031	142 617	96 967	69 048	95 062	49 614	9 603	3 629	3 809	102 682
Éliminations des opérations réciproques	(19 622)									
TOTAL DES DÉPÔTS (note n° 9)	553 409									
ANALYSE DES DÉPÔTS PAR TYPE DE TAUX										
• Dépôts à taux fixe	360 150									
• Dépôts à taux variable	193 684									
• Autres dépôts	19 197									
	573 031									

(1) Sont repris dans la colonne «sans échéance» 80% des dépôts sans échéance contractuelle (dépôts à vue, comptes sur livrets) considérés comme des ressources permanentes. Le solde de ces dépôts est porté dans la colonne «inférieure à 1 mois».

**BILAN CONSOLIDÉ
EN FRANCS ET
EN DEVICES**

En millions de francs au 31 décembre	1988			1989		
	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
Banques, bons du trésor et opérations de trésorerie	117 056	342 101	459 157	133 205	356 476	489 681
Opérations avec la clientèle	342 280	197 486	539 766	410 917	207 914	618 831
Comptes d'encaissement et de régularisation	127 780	12 735	140 515	152 352	22 641	174 993
Titres de placement	18 288	22 888	41 176	17 957	23 099	41 056
Investissements	9 217	3 056	12 273	10 701	3 950	14 651
Fonds propres	111	351	462	118	378	496
Total du bilan	614 732	578 617	1 193 349	725 250	614 458	1 339 708

En millions de francs au 31 décembre	1988			1989		
	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
Banques et opérations de trésorerie	151 448	324 356	475 804	167 778	325 600	493 378
Opérations avec la clientèle	283 678	195 090	478 768	332 487	220 922	553 409
Comptes d'encaissement et de régularisation	108 779	25 616	134 395	133 255	41 014	174 269
Obligations	34 287	35 901	70 188	40 471	41 932	82 403
Fonds propres	34 194		34 194	36 249		36 249
Total du bilan	612 386	580 963	1 193 349	710 240	629 468	1 339 708

Les provisions constituées en francs sur des créances en devises sont déduites des opérations en devises. Ces provisions s'élevaient au 31 décembre 1989 à 3 249 millions de francs (11 650 millions de francs au 31 décembre 1988).

**ENGAGEMENTS
HORS BILAN**

En millions de francs au 31 décembre	1988	1989
• Ouvertures de crédits confirmés	174 216	192 438
– Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	148 938	161 541
– Engagements de souscription d'effets donnés:		
– en faveur de la clientèle	7 911	12 295
– en faveur d'établissements de crédit et d'institutions financières	1 668	1 363
– Autres accords de refinancement consentis à des établissements de crédit et des institutions financières	15 699	17 239
• Cautions, avals et autres engagements donnés	146 899	165 211
– Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et d'institutions financières	13 079	14 465
– Cautions, avals, obligations cautionnées et autres garanties d'ordre de la clientèle	114 258	137 086
– Acceptations à payer et divers engagement donnés	19 425	13 206
– Engagements de crédit-bail mobilier	11	21
– Engagements de crédit-bail immobilier	126	433
• Cautions, avals et autres engagements reçus d'établissements de crédit et d'institutions financières	38 160	46 048
– Cautions, avals, endos et autres garanties reçues	26 044	39 982
– Accords de refinancement reçus	5 268	4 945
– Divers engagements reçus	6 848	1 121

Les engagements hors bilan traduisent différents degrés et types de risques, comprenant des risques de crédit, de taux, de change et de liquidité. Les montants présentés comme des engagements doivent être considérés comme des indicateurs d'activité et non comme reflétant le risque économique attaché à ces engagements. La plupart des engagements relatifs aux opérations sur titres, aux opérations de change et aux opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt ont été pris en relation avec la position créée par les opérations enregistrées au bilan ou en couverture d'opérations futures. Les risques qui leur sont attachés sont le plus souvent des risques de variation de prix, de cours ou de taux et non pas des risques de crédit liés au principal ou aux montants notionnels recensés.

Le développement des opérations de marché donne lieu à un ensemble d'engagements sur titres, sur opérations de change et sur instruments de taux.

Opérations sur titres et opérations de change

En millions de francs au 31 décembre	1988		1989	
	à recevoir	à livrer	à recevoir	à livrer
Opérations sur titres	13 866	2 146	8 185	1 592
• Titres à recevoir ou à livrer	923	2 146	558	1 592
• Titres vendus à réméré (1)	12 943	–	7 627	–
Opérations de change fermes et conditionnelles	627 039	627 868	786 094	788 917
• Devises à recevoir ou à livrer	621 717	620 019	764 197	761 822
• Options de change achetées	5 322	–	21 897	–
• Options de change vendues	–	7 849	–	27 095

(1) La réception de ces titres est conditionnée à l'exercice de l'option.

Opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt

en millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Opérations d'échange de taux d'intérêt	315 556	647 005
• Swaps de taux (interest rate swap)	166 763	390 290
• Swaps de devises (cross currency swap)	37 232	69 452
• Future rate agreement	111 561	187 263
Autres instruments financiers de taux d'intérêt à terme fermes et conditionnels	334 255	319 416
– Engagements d'achat	208 042	154 530
• Achats de contrats de «futures»	118 936	103 783
• Garanties de taux reçues et options de taux achetées	89 106	50 747
– Engagements de vente	126 213	164 886
• Vente de contrats de «futures»	39 530	86 692
• Garanties de taux données et options de taux vendues	86 683	78 194

OPÉRATIONS	1988				1989			
	Opérations de couverture		Opérations de gestion de position		Opérations de couverture		Opérations de gestion de position	
	sur marchés organisés	contractées de gré à gré	sur marchés organisés	contractées de gré à gré	sur marchés organisés	contractées de gré à gré	sur marchés organisés	contractées de gré à gré
• Opérations d'échange de taux d'intérêt								
- swap de taux	-	83 540	-	83 223	-	361 116	-	29 174
- swap de devises	-	33 053	-	4 179	-	69 339	-	113
- Future rate agreement								
• achats de FRA	-	26 668	-	28 849	-	46 585	-	49 666
• ventes de FRA	-	26 173	-	29 871	-	46 694	-	44 318
• Autres instruments de taux d'intérêt à terme fermes								
- achats de contrats	26 406	-	92 530	-	32 159	-	71 624	-
- ventes de contrats	6 367	-	33 163	-	32 674	-	54 018	-
• Options de taux								
- Achetées	2 817	-	84 631	-	2	-	47 593	-
- Vendues	1 929	-	-	80 385	-	-	69 992	305
• Garanties de taux								
- Données	-	-	-	4 369	-	-	-	7 897
- Reçues	-	-	-	1 658	-	-	-	3 152
• Autres options								
- Achetées	-	-	4 912	26 100	-	-	21 157	740
- Vendues	-	-	7 349	528	-	-	26 291	804

(1) les montants nominaux des contrats recensés dans ce tableau ne constituent qu'une indication de volume de l'activité du groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflètent pas les risques de marchés attachés à ces instruments.

Ces engagements sont contractés sur différents marchés pour des besoins de couverture spécifique ou globale des actifs et des passifs et de gestion de position.

actuelle des flux futurs, le coût de remplacement au prix de marché des contrats non dénoués lorsqu'un tel coût existe. Le risque attaché à ces opérations en cas de défaillance de toutes les contreparties du Groupe BNP est estimé au 31 décembre 1989 dans les conditions de taux et de change prévalant à cette date à environ 3,4 milliards de francs (2,0 milliards de francs au 31 décembre 1988) pour les swaps de taux d'intérêt et

3,8 milliards de francs (4,0 milliards de francs au 31 décembre 1988) pour les swaps de devises. Ces montants sont appelés à varier d'ici à l'échéance de ces opérations en fonction de la durée restant à courir des contrats, des taux d'intérêt et des cours de change. Les résultats correspondants à ces opérations sont repris en note n° 21 «Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires».

POSITION DE CHANGE

La position structurelle est constituée des fonds propres en devises déduction faite des titres de filiales et de participation non consolidés ainsi que des immobilisations des succursales et des filiales consolidées.

La position dite opérationnelle recouvre pour l'essentiel l'activité réalisée à l'étranger par les succursales et les filiales consolidées de la BNP. Cette position peut être analysée de la façon suivante:

- titres de filiales et de participation . 5 101
- dotations des succursales 3 345
- réserves investies en devises 714
9 160

La position opérationnelle est dans certaines devises présentée nette de la position résultant des devises acquises en couverture des variations de cours des devises dans lesquelles certains des risques souverains jugés partiellement compromis sont libellés.

Devises acquises en couverture des risques souverains par la BNP en Métropole :

En millions de francs
au 31 décembre

	1988	1989
• Provisions constituées en devises	5 116	12 182
• Devises investies en créances négociables	7 392	1 302
Total (Note n° 11)	12 508	13 484

Le groupe BNP n'est pas en risque sur la position née de la couverture des risques sou-

verains contractés en devises: les fluctuations de cours des devises achetées devant compenser les fluctuations de valeur des créances compromises à hauteur des variations de cours des monnaies dans lesquelles elles sont libellées pour la part provisionnée en devises. Le dollar représente 90% des devises acquises.

Au titre des réserves investies en devises une variation du cours du franc français de 2,25% contre les devises du S.M.E. d'une part, et de 5% contre les autres devises d'autre part, engendrerait des variations de résultat respectivement de 37 millions de francs et de 45 millions de francs.

DEVICES en millions de francs	Position (1) structurelle	Position (1) opérationnelle
• Devises appartenant au Système Monétaire Européen	(724)	4 471
• Devises dépendant de la zone dollar	(13)	1 798
• Autres Zones Monétaires		
Yen Japonais	(106)	123
Franc Suisse	(1 017)	2 339
Autres devises	813	429
Positions de change (1)	(1 047)	9 160

(1) Une position est qualifiée de longue lorsque les avoirs excèdent les dettes. Une position courte est représentée entre parenthèses.

Le produit net d'exploitation dont l'évolution est commentée dans le rapport de gestion reprend l'ensemble des rubriques de

produits et de charges d'exploitation bancaire en distinguant les intérêts et les commissions, les produits accessoires et les amor-

tissements des frais d'établissement et des primes de remboursement des emprunts obligataires.

1988			En millions de francs au 31 décembre			1989		
Net des intérêts	Commissions et divers	Total				Net des Intérêts	Commissions et divers	Total
		2 354	Opérations de trésorerie et interbancaires (Note 21)					912
2 354		19	• Opérations de trésorerie et interbancaires	912				
	(19)		• Retraitements de certaines commissions	32	(32)			
		23 274	Opérations avec la clientèle					27 159
21 972		1 302	• Intérêts perçus	25 693				
			• Commissions reçues		1 466			
		2 817	Opérations de crédit bail et de location					3 805
2 799		18	• Crédit-bail	3 780				
			• Location simple		25			
		(6 579)	Intérêts sur emprunts obligataires, emprunts et titres participatifs					(8 555)
(5 443)			• Emprunts obligataires	(6 910)				
(1 136)			• Emprunts subordonnés et titres participatifs	(1 645)				
	(1 692)	(1 692)	Autres charges d'exploitation bancaire (Note n° 22)			(2 446)		(2 446)
	7 211	7 211	Produits des opérations diverses (Note n° 22)			8 911		8 911
		4 493	Résultats du portefeuille-titres (Note n° 23)					5 150
4 369		124	• Revenus du portefeuille	4 826				
			• Résultats des cessions de titres		324			
24 934	6 944	31 878	Produit net bancaire	26 688	8 248	34 936		
	60	60	Produits accessoires		86	86		
	(71)	(71)	Amortissements des frais d'établissement		(132)	(132)		
24 934	6 933	31 867	Produit net d'exploitation	26 688	8 202	34 890		

PRODUIT NET D'EXPLOITATION

**PRODUITS ET CHARGES
SUR OPÉRATIONS DE
TRÉSORERIE ET
OPÉRATIONS
INTERBANCAIRES**

Ce poste enregistre les intérêts reçus et versés au titre des opérations réalisées sur les marchés interbancaires des capitaux ainsi que les produits et les charges venant des opérations de change, de taux et sur titres réalisés sur les marchés organisés et de gré à gré.

En particulier, sont enregistrés sous cette rubrique les produits et les charges des opérations de change à terme, d'échange et de couverture de taux d'intérêt, ainsi que les produits et les charges issus d'opérations de transactions et de réméré sur titres dont la contrepartie comptable se trouve dans les

intérêts reçus ou versés sur opérations de trésorerie et interbancaires.

en millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Produit net (charge) des opérations de trésorerie et interbancaires	1 132	(230)
Produit net des opérations de change à terme (report/déport)	1 352	1 975
Produit des opérations de transactions sur titres	322	633
Indemnités versées sur opérations de réméré sur titres	(604)	(1 015)
Commissions versées, nettes des commissions reçues	(226)	(286)
Résultats des opérations interbancaires, de change à terme et de transactions sur titres	1 976	1 077
Charge des opérations sur contrats de taux d'intérêt à terme fermes et conditionnels	(635)	(1 559)
Produit des opérations sur contrats de taux d'intérêt à terme fermes et conditionnels	620	1 446
Résultats des opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises	393	(52)
Résultats des instruments financiers à terme de taux d'intérêt	378	(165)
Total des opérations de trésorerie et des opérations interbancaires	2 354	912

Les résultats des instruments financiers à terme de taux d'intérêt et de change peuvent être décomposés, par type de position

prise, par nature d'engagement et par instrument.

en millions de francs	1988					1989				
	Opérations de couverture		Opérations de gestion de position		TOTAL	Opérations de couverture		Opérations de gestion de position		TOTAL
	sur marchés organisés	contractées de gré à gré	sur marchés organisés	contractées de gré à gré		sur marchés organisés	contractées de gré à gré	sur marchés organisés	contractées de gré à gré	
Swaps de taux d'intérêt et de devises	-	375	-	18	393	-	(53)	-	1	(52)
Future Rate Agreement	-	(49)	-	(2)	(51)	-	(61)	-	(63)	(124)
Futures de taux d'intérêt	(69)	-	102	-	33	47	-	(29)	-	18
Options de taux d'intérêt	1	-	1	1	3	(14)	-	34	(27)	(7)
TOTAL	(68)	326	103	17	378	33	(114)	5	(89)	(165)

**AUTRES CHARGES
D'EXPLOITATION
BANCAIRE
ET PRODUITS DES
OPÉRATIONS
DIVERSES**

Autres Charges d'exploitation		Produits des opérations diverses		En millions de francs	Produit net des opérations diverses	
1988	1989	1988	1989		1988	1989
212	188	237	239	● Commissions de recouvrement sur chèques et effets	25	51
445	839	1 267	1 687	● Résultats sur opérations de change et d'arbitrage	822	848
582	807	2 174	2 946	● Commissions sur opérations sur titres	1 592	2 139
				- Placement	313	335
				- Commissions de gestion des O.P.C.V.M.	464	555
				- Commissions d'opérations de bourse	650	1 038
				- Droits de garde	218	266
				- Autres commissions	(53)	(55)
26	27	1 159	1 238	● Commissions sur engagements par signature	1 133	1 211
427	585	2 374	2 801	● Autres commissions et produits divers	1 947	2 216
				- Location de coffres forts	85	111
				- Cartes bancaires	519	551
				- Opérations diverses avec l'étranger	419	494
				- Autres commissions et produits divers	924	1 060
1 692	2 446	7 211	8 911	TOTAL	5 519	6 465

Les cessions de titres de placement ont donné lieu en 1989 à la libération de provisions constituées précédemment pour un montant de 274 millions de francs (695 millions de francs en 1988).

Conformément aux règles comptables en vigueur en France, les plus et moins-values sur réalisation de titres de filiales et de participation sont enregistrées à la rubrique «Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs» (note n°27).

Les loyers payés sur crédit-bail immobilier sont relatifs à des contrats conclus avec des sociétés mises en équivalence.

En millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Revenus des titres de participation, d'investissement, et de placement	4 369	4 826
Résultats réalisés sur cessions de titres de placement		
- Plus-values	802	836
- Moins-values	(678)	(512)
Produit net du portefeuille-titres	4 493	5 150

En millions de francs	1988	1989
Loyers payés		
● Crédit-bail mobilier	26	27
● Crédit-bail immobilier	41	100
Autres travaux, fournitures et services extérieurs	3 771	4 092
Total des travaux, fournitures et services extérieurs	3 838	4 219

**RÉSULTATS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**
**TRAVAUX,
FOURNITURES ET
SERVICES EXTÉRIEURS**

**EXCÉDENT
DES PROVISIONS
D'EXPLOITATION
CONSTITUÉES SUR LES
PROVISIONS REPRIS**

En millions de francs	1988	1989
Excédent des dotations aux provisions pour créances douteuses et risques généraux sur les provisions reprises (note n° 11)	3 975	5 398
— créances douteuses	3 882	5 489
— risques généraux	93	(91)
Variation de valeur des devises investies en créances négociables (1)	295	—
Créances amorties non couvertes par des provisions	319	382
Pertes sur créances souveraines	—	70
Récupération sur créances amorties	(96)	(91)
Charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux	4 493	5 759
(Reprise) dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(795)	124
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de filiales et de participation	18	25
Reprise de provisions pour dépréciation des dotations des succursales (2)	(127)	—
Autres dotations aux provisions d'exploitation (3)	689	470
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	4 278	6 378

(1) Les dotations aux provisions pour créances douteuses et risques généraux sont déterminées en tenant compte des reprises de provisions et des variations de valeur venant des fluctuations de cours de change des actifs constitués en devises en couverture des créances douteuses en devises.

(2) En application du changement de réglementation comptable applicable aux établissements de crédit en France mentionné dans la note relative aux principes comptables il n'a pas été constitué en 1989 de provision pour dépréciation des dotations des succursales. Celle-ci se serait élevée à 167 millions de francs. Après reprise des provisions antérieurement constituées (note n° 27) l'effet sur le résultat de ce changement de réglementation comptable s'est élevé à 221 millions de francs.

(3) Les autres dotations aux provisions d'exploitation incluent une dotation aux provisions pour risques bancaires de 420 millions de francs (600 millions de francs en 1988) destinés à couvrir notamment les risques liés au refinancement des créances souveraines de la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale.

**DOTATIONS
DE L'EXERCICE ET
REPRIS
DE PROVISIONS
HORS EXPLOITATION**

Ainsi qu'il est expliqué en note n° 8, l'entrée en 1989 de la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale dans le périmètre de consolidation de la BNP a dégagé une différence de première consolidation qui a fait l'objet d'une dotation exceptionnelle de 357 Millions de francs sur l'exercice incluse sous la rubrique «dotation aux provisions sur écart d'acquisition des titres de participation». Ce groupe a par ailleurs fait l'objet d'une dotation aux provisions hors exploitation de 500 millions de francs destinées à couvrir les risques encourus aux titres des filiales non consolidées (note n° 1).

En millions de francs	1988	1989
Dotation aux provisions sur écart d'acquisition des titres de participation	63	429
Dotation à la réserve spéciale de participation	165	192
Reprise de la réserve spéciale de participation	(154)	(165)
Autres dotations nettes aux provisions hors exploitation	22	483
Dotations de l'exercice et reprises de provisions hors exploitation	96	939

**CHARGES ET
PRODUITS
EXCEPTIONNELS
ET SUR EXERCICES
ANTÉRIEURS**

En millions de francs	1988	1989
Dotation aux provisions pour engagements sociaux	(134)	(186)
Plus-values nettes de cessions des titres de participation et autres immobilisations	104	232
Reprise de l'écart de réévaluation sur cessions d'immobilisations	13	12
(Charges) produits sur exercices antérieurs	(300)	92
Produits exceptionnels	356	891
Net des produits exceptionnels et sur exercices antérieurs	39	1 041

En 1988, a été constituée une provision de 134 millions de francs destinée à couvrir les engagements relatifs aux gratifications pour ancienneté de service versées au personnel (note n° 28). Cette provision a été complétée de 186 Millions de francs en 1989 dont 67 millions de francs pour tenir compte de la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés sur l'ensemble des provisions pour engagements sociaux qui sont constituées nettes de l'impôt différé correspondant.

Les produits exceptionnels recouvrent en 1988 l'indemnité d'un montant de 716 millions de francs due par le Crédit Foncier de France au titre du remboursement anticipé d'une ligne de crédit (note n° 3) et en 1989, l'effet sur la provision pour impôts différés à hauteur de 180 millions de francs de la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés.

Par ailleurs, comme indiqué dans les principes comptables et de présentation des états financiers consolidés le groupe a procédé en 1989 à deux changements de méthode comptable liés à la réglementation dont l'incidence est un produit exceptionnel de 700 millions de francs dont 646 mil-

lions de francs au titre de la reprise partielle de la provision pour impôts différés sur crédit bail (note n° 10) et 54 millions de francs au titre de la reprise de la provision pour dépréciation des dotations des succursales à l'étranger de la BNP (note n° 25).

Ainsi qu'il est mentionné dans les principes comptables, le groupe BNP constitue une provision pour faire face aux engagements sociaux qui lui incombent.

En 1989, les provisions pour engagements sociaux ont fait l'objet en BNP d'une dotation complémentaire destinée à couvrir le coût des engagements relatifs aux gratifications pour ancienneté de service (note n°

27) représentant 178 millions de francs (146 millions de francs en 1988) après reprise de 8 millions de francs au titre de l'exercice (contre une dotation de 12 millions de francs en 1988).

**DOTATION
AUX PROVISIONS
POUR ENGAGEMENTS
SOCIAUX**

L'impôt sur les sociétés à la charge du groupe s'est élevé à 1 669 millions de francs pour l'exercice 1989 contre 2 069 millions de francs en 1988. Le paiement de cette charge est partiellement différé.

En millions de francs au 31 décembre	1988	1989
• Impôts courants	1 330	1 344
• Impôts différés	739	325
Impôt sur les sociétés	2 069	1 669

La charge d'impôt effective ressort à 31,4% en 1989 contre 39,0% en 1988 alors que le taux normal de l'impôt sur les bénéfices en France est de 39% en 1989 et de 42% en 1988.

En pourcentage	1988	1989
Taux normal de l'impôt	42,0	39,0
Effet du taux réduit sur les plus-values à long terme	(11,7)	(6,6)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(1,4)	(3,7)
Charges non déductibles	12,3	8,5
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères et effets des éléments non imposés au taux normal à l'étranger	(2,3)	1,1
Produits non soumis à l'impôt	(3,1)	(8,9)
Divers	3,2	2,0
Taux effectif de l'impôt	39,0	31,4

**IMPÔTS SUR
LES SOCIÉTÉS**

Note n° 29 (suite)

**IMPÔTS
SUR LES SOCIÉTÉS**

Au 31 décembre 1989 l'encours des impôts différés se ventile au bilan de la manière suivante:

En millions de francs	Sociétés faisant partie du groupe fiscal (1)	Autres filiales du groupe	Total
Impôts différés Actif:	253	64	317
• court terme	251	12	263
• moyen terme	2	52	54
Impôts différés Passif:	1 249	1 394	2 643
• court terme	320	682	1 002
• moyen terme	929	712	1 641
Impôts différés nets	996	1 330	2 326

(1) Les filiales consolidées par intégration globale membres du groupe fiscal sont la BNP SA, la Société Financière Auxiliaire (SFA), et la Société Auxiliaire de Participation et de Gestion (SAPEG).

Note n° 30

**BÉNÉFICE
PAR ACTION**

Le bénéfice net par action, rapport du résultat consolidé, part du groupe et du nombre d'actions émises, sur la base des 59 259 768

actions ou certificats d'investissement (58 791 788 en 1988) existant au 31 décembre 1989 s'établit à 57,61 francs par titre pour l'année 1989 contre francs 52,07 pour l'année 1988.

Note n° 31

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen des sociétés intégrées globalement se répartit de la façon suivante:

	1989	
	Effectif moyen	dont Cadres
BNP Métropole	43 266	6 139
Succursales hors Métropole	3 729	501
Filiales Métropole	2 902	675
Filiales hors Métropole	10 415	1 380
TOTAL GROUPE	60 312	8 695
Dont Métropole	46 168	6 814
Dont hors Métropole	14 144	1 881

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

(The following table contains extremely faint and illegible text, likely representing a detailed consolidation perimeter or financial data. It is not transcribed due to its low readability.)

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Entreprises financières	% de contrôle	% d' intérêt	Entreprises financières	% de contrôle	% d' intérêt
Sociétés Françaises					
Banexi	100,00	100,00	F.A.B.C. (U.S.A.)	100,00	100,00
BNP Bail	100,00	100,00	Bank of the West (U.S.A.)	100,00	100,00
Natiolocation	100,00	100,00	BNP US Finance Corporation (U.S.A.)	100,00	100,00
Locafinance	100,00	100,00	BNP Finance Southwest Corp. (U.S.A.)	100,00	100,00
Natioénergie	100,00	100,00	BNP (Canada)	100,00	96,43
Natiocrédibail	100,00	100,00	BNP (Panama) S.A.	91,34	78,11
Natiocrédimurs	100,00	100,00	Natioleasing Overseas Corp. (Panama)	100,00	100,00
Compagnie du Crédit Universel (Groupe)	88,13	88,13	BNP (Uruguay) S.A.	100,00	100,00
Banque Natitrosorerie	100,00	99,79	ASIE-OCÉANIE		
Intercomi	100,00	96,58	BNP I.F.S. Hong-Kong Ltd	100,00	100,00
Du Bouzet S.A.	50,28	50,28	BNP Finance Hong-Kong Ltd	100,00	100,00
BNP Développement S.A.	99,88	99,88	BNP I.F.S. Singapour Ltd	100,00	100,00
Banexi Communication S.A.	99,75	99,75	BNP Vila Ltd (Vanuatu)	100,00	100,00
Soprex S.A.	100,00	100,00	BNP Securities (Japan) Ltd	50,00	50,00
Société Financière Auxiliaire «S.F.A.»	100,00	100,00	BNP Pacific (Australia) Ltd	100,00	100,00
Compagnie d'Investissements de Paris «CIP»	90,18	90,18	12 Castlereagh Street Pty (Australia)	100,00	100,00
Société Auxiliaire de Participations et de Gestion «S.A.P.E.G.»	100,00	100,00	90 William Street Pty (Australia)	100,00	100,00
Natioinformatique	100,00	100,00	PT BNP Lippo Utama Leasing (Indonésie)	70,00	70,00
Banque de Bretagne	100,00	100,00	PT BNP Lippo Indonesia (Indonésie)	85,00	85,00
Banque de la Cité	67,06	67,06	AFRIQUE		
BNP Guyane	79,96	79,96	FILIALES BNPI		
BNP Nouvelle Calédonie	100,00	100,00	B.C.I. Mer Rouge (République de Djibouti)	51,00	33,63
Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale «B.I.A.O.»	51,00	51,00	B.M.C.I. (Maroc)	50,00	32,98
Afritrust International S.A. (Paris) (Filiale de la B.I.A.O.)	100,00	51,00	U.B.C.I. (Tunisie)	50,00	32,98
Banque Nationale de Paris Intercontinentale «BNPI»	65,95	65,95	FILIALES B.I.A.O.		
Sociétés Étrangères					
EUROPE					
BNP Luxembourg	100,00	84,51	B.I.A.T. - Tchad	51,00	26,01
BNP U.K. Holdings Ltd (Grande-Bretagne)	100,00	100,00	B.I.P.G. - Gabon	60,00	30,60
BNP p.l.c. Londres (Grande-Bretagne)	100,00	100,00	B.I.A.O. - Niger	83,62	42,65
BNP Capital markets Ltd (Grande-Bretagne)	100,00	100,00	B.I.A.O. - Centrafrique	75,00	38,25
BNP Mortgages (Groupe) (Grande-Bretagne)	100,00	100,00	B.I.A.O. - Togo	60,00	30,60
BNP Securities Ltd (Grande-Bretagne)	96,06	96,06	B.I.A.O. - Mali	53,90	27,49
BNP Ireland Ltd	100,00	100,00	Banque Internationale des Comores - B.I.C.	53,30	27,18
BNP Ardilaun Ltd (Irlande)	100,00	84,51	Banque Internationale pour l'Afrique au Zaïre - B.I.A.Z.	80,00	40,80
BNP Norge A/S (Norvège)	75,00	75,00	B.I.A.O. - Guinée Équatoriale	51,00	26,01
BNP Bank N.V. (Pays-Bas)	100,00	100,00	MOYEN-ORIENT		
BNP S.A. & Co. Deutschland OHG (R.F.A.)	100,00	100,00	Arab European Finance (A.R.E.F.) Koweït	22,00	18,03
United Overseas Bank (Groupe) (Suisse)	50,00	50,00	AMÉRIQUE		
BNP Suisse	92,77	86,09	BNP International Corp. Houston (U.S.A.)	100,00	100,00
Banque Multicommerciale (Suisse)	100,00	78,00	Banco Cidade S.A. (Brésil)	45,00	45,00
Banacom (Suisse)	100,00	100,00	ASIE-OCÉANIE		
Civeco (Suisse)	60,00	60,00	A.B.S. White Holdings Ltd (Australie)	75,00	75,00
BNP España (Espagne)	74,13	74,13			
Promoleasing (Espagne)	100,00	80,60			
BNP Leasing S.p.A. (Italie)	100,00	100,00			
BNP Leasimo S.p.A. (Italie)	100,00	100,00			
BNP Factor (Portugal)	95,00	92,63			
BNP Lease S.A. (Belgique)	100,00	100,00			

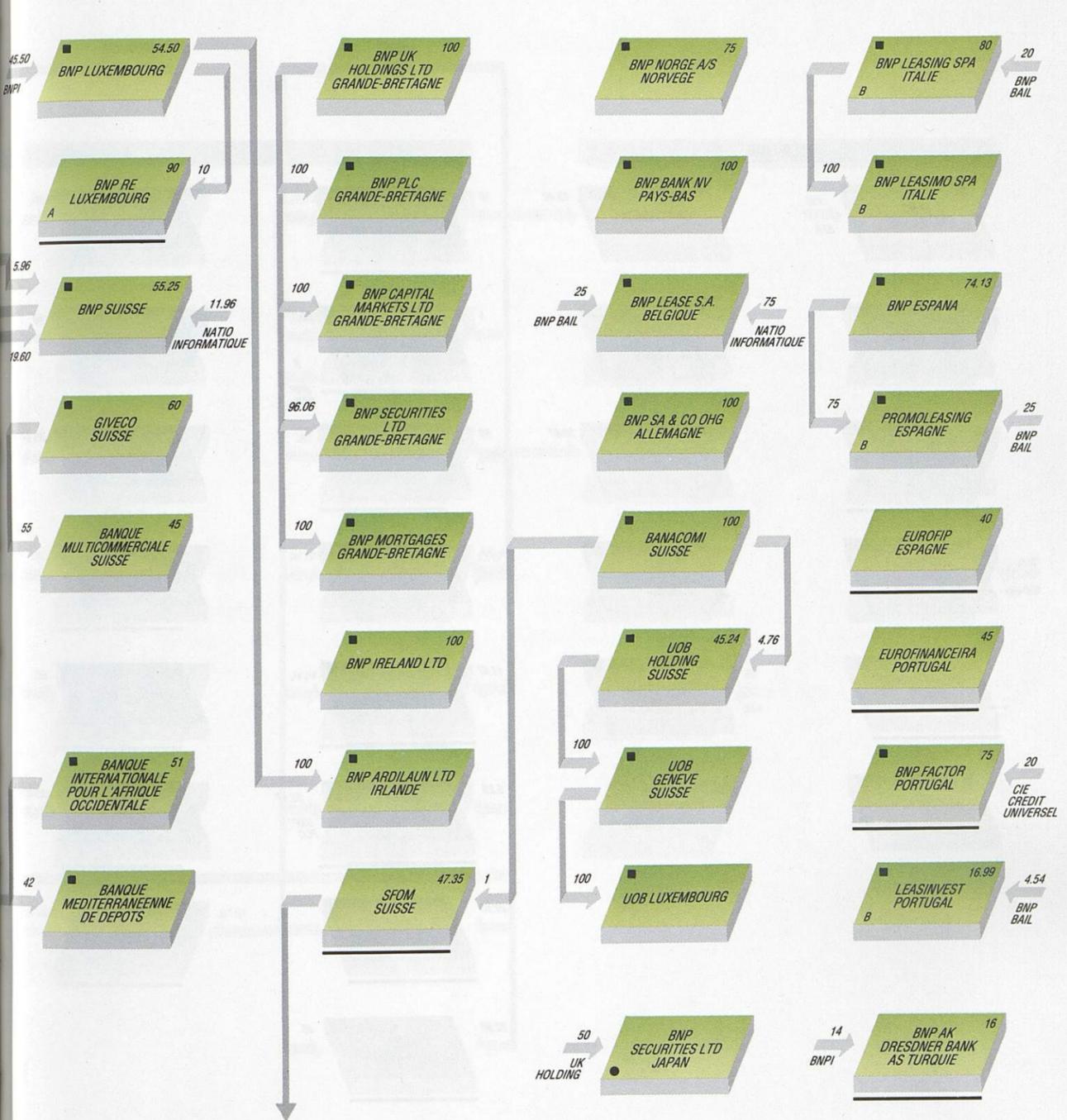
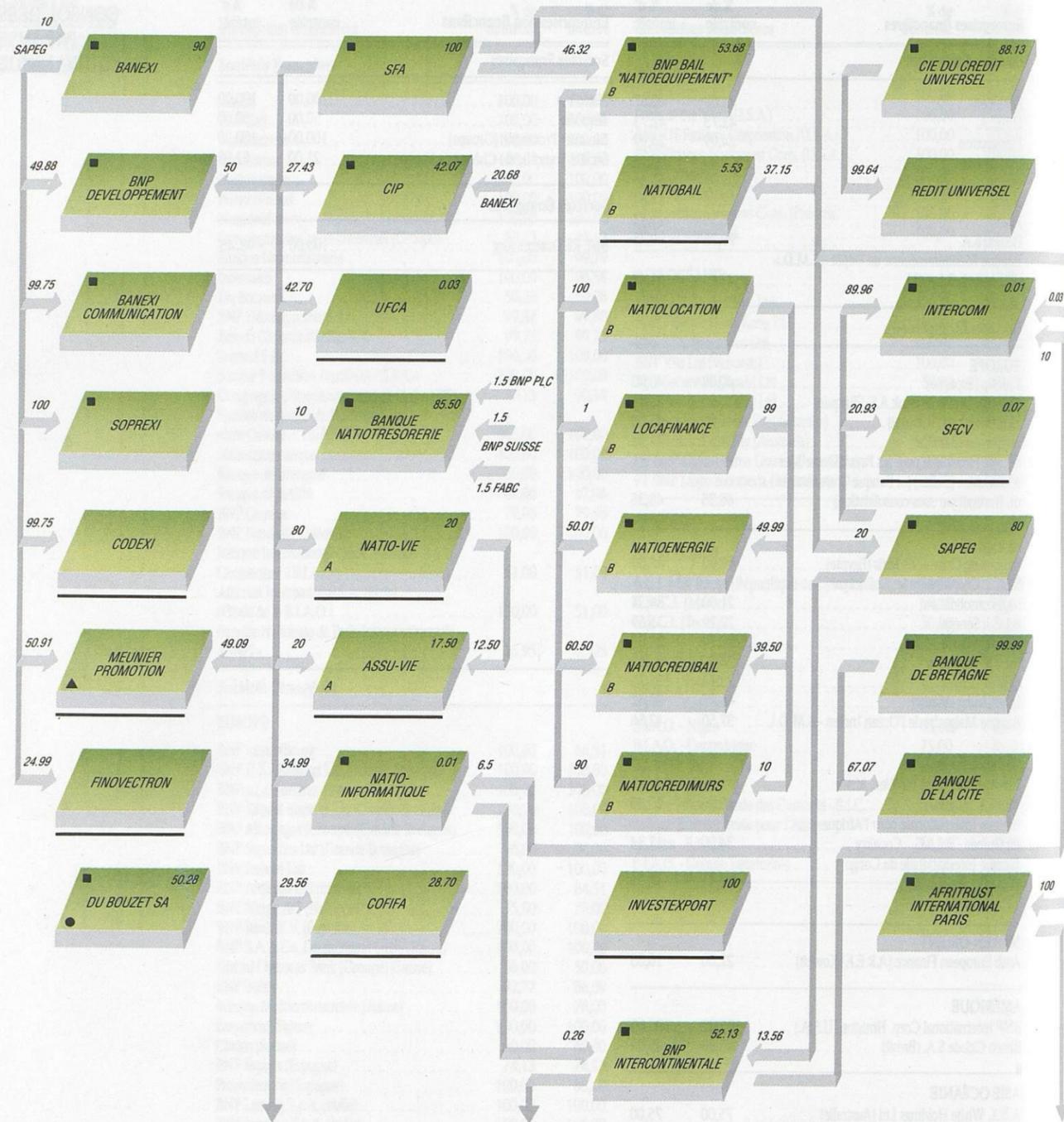
SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

Entreprises financières	% de contrôle	% d' intérêt	Entreprises non financières	% de contrôle	% d' intérêt
Sociétés Françaises					
Natiobail	42,67	42,67	Natio-Vie	100,00	100,00
U.F.C.A.	42,73	42,73	Assu-Vie	50,00	50,00
Finovectron	24,99	24,99	Meunier Promotion (Groupe)	100,00	100,00
Investexport	100,00	100,00	Société Française du Chèque de Voyage	21,00	21,00
Cofifa	65,91	58,26	Sociétés Étrangères		
Sorefi	22,50	14,84	BNP RE Luxembourg		
Firem	22,50	21,52	BNP RE Luxembourg	100,00	98,45
Codexi S.A.	99,75	99,75			
Banque Méditerranéenne de Dépôt «B.M.D.» (Filiale de la B.I.A.O.)	42,00	21,42			
Sociétés Étrangères					
EUROPE					
Eurofip (Espagne)	40,00	40,00			
BNP AK Dresdner Bank A.S. (Turquie)	30,00	25,23			
Eurofinanceira (Portugal)	45,00	45,00			
Leasinvest (Portugal)	21,52	21,52			
Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer «S.F.O.M.» (Suisse) (et Banque Commerciale du Burundi par sous-consolidation)	48,35	48,35			
AFRIQUE					
Banque du Caire et de Paris (Egypte)	49,00	49,00			
B.I.C.I. Côte d'Ivoire (et Cofinci par sous-consolidation)	21,00	34,54			
B.I.C.I. Sénégal	22,29	35,69			
U.B.A. Nigéria	30,70	28,92			
B.I.C.I. du Gabon	24,99	36,60			
B.T.C.I. Togo	23,78	35,75			
Interleasing (Maroc)	46,77	20,42			
Banque Malgache de l'Océan Indien - B.M.O.I.	37,50	42,86			
FILIALES B.I.A.O.					
International Bank for West Africa I.B.W.A. (Nigéria)	40,00	20,40			
Banque Internationale pour l'Afrique en Guinée - B.I.A.G. - Conakry	34,00	17,34			
Banque Internationale du Congo B.I.D.C. - Brazzaville	21,11	10,76			
MOYEN-ORIENT					
Arab European Finance (A.R.E.F.) Koweït	22,00	18,03			
AMÉRIQUE					
BNP International Corp. Houston (U.S.A.)	100,00	100,00			
Banco Cidade S.A. (Brésil)	45,00	45,00			
ASIE-OCÉANIE					
A.B.S. White Holdings Ltd (Australie)	75,00	75,00			

ORGANIGRAMME DU GROUPE BNP AU 31 DÉCEMBRE 1989

EUROPE

EUROPE



■ Banques, établissements financiers et sociétés de portefeuille
 ■ Participations
 A Sociétés d'assurances
 B Sociétés de crédit-bail et assimilées

▲ Sociétés immobilières
 ● Sociétés de Bourse
 ■ Filiales
 % Pourcentages de participation de la BNP



■ Banques, établissements financiers et sociétés de portefeuille
 ▲ Sociétés immobilières
 ● Sociétés de Bourse
 ■ Filiales
 % Pourcentages de participation de la BNP
 A Sociétés d'assurances
 B Sociétés de crédit-bail et assimilées

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Banque Nationale de Paris S.A.,

En exécution de la mission qui nous a
été confiée par votre assemblée gé-
nérale du 26 mai 1988, nous vous présen-
tons notre rapport sur:

— le contrôle des comptes consolidés
de la Banque Nationale de Paris S.A.,
présentés en annexe au présent rapport,
avant affectation du résultat,

— la vérification du rapport de gestion
du Groupe,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre
1989.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des
comptes consolidés de la Banque Natio-
nale de Paris en effectuant les diligen-
ces que nous avons estimées nécessai-
res selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes conso-
lidés avant affectation du résultat sont
réguliers et sincères et donnent une
image fidèle du patrimoine, de la situa-
tion financière ainsi que du résultat de
l'ensemble constitué par les entreprises
comprises dans la consolidation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, confor-
mément aux normes de la profession,
aux vérifications spécifiques prévues par
la loi.

Nous n'avons pas d'observation à for-
muler sur la sincérité et la concordance
avec les comptes consolidés des infor-
mations données dans le rapport de ges-
tion du Groupe.

Paris, le 30 Avril 1990

Les Commissaires aux Comptes

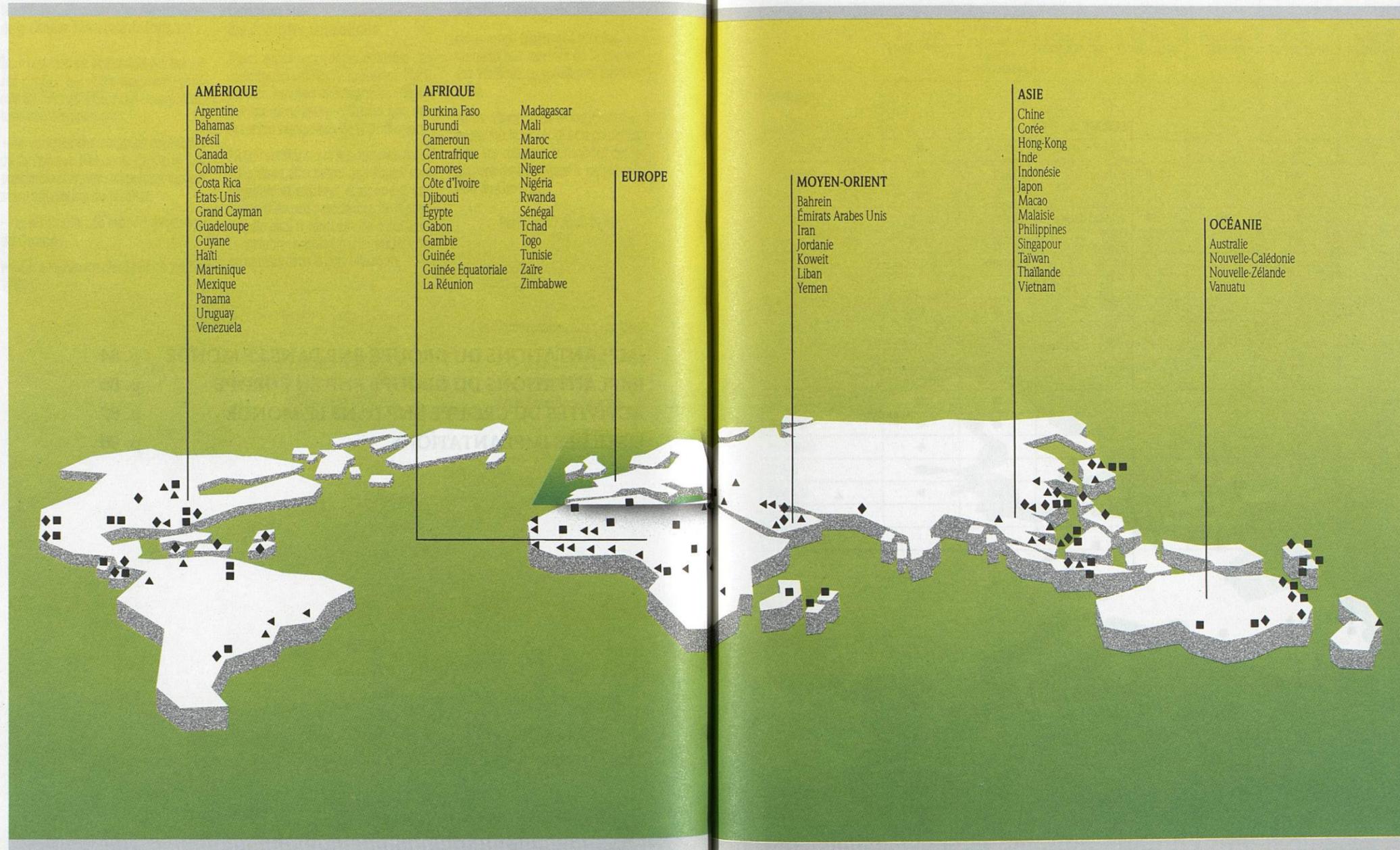
GUY BARBIER & AUTRES
Membre de l'Organisation Mondiale
Arthur Andersen
Alain Sarrot

GUÉRARD VIALA
Louis Viala
Régis Leveillé-Nizerolle

LE GROUPE BNP DANS LE MONDE

IMPLANTATIONS DU GROUPE BNP DANS LE MONDE	p. 84
IMPLANTATIONS DU GROUPE BNP EN EUROPE	p. 86
ACTIVITÉS DU GROUPE BNP DANS LE MONDE	p. 87
LISTE DES IMPLANTATIONS	p. 90

IMPLANTATIONS DU GROUPE BNP DANS LE MONDE



IMPLANTATIONS DU GROUPE BNP EN EUROPE

- ◆ Succursales
- Filiales
- ◄ Banques associées
- ▲ Bureaux de représentation



ACTIVITÉS DU GROUPE BNP DANS LE MONDE

	GRANDES ENTREPRISES	PARABANCAIRE (CRÉDIT-BAIL, FACTORING, CRÉDIT CONSOMMAT.)	BUREAU DE REPRÉSENTAT.	CRÉDIT IMMOBILIER	BANQUE D'AFFAIRES	GESTION DE FORTUNE	SOCIÉTÉ DE BOURSE
EUROPE							
ALLEMAGNE (R.D.A.)			▲				
ALLEMAGNE (R.F.A.)	■	■				■	■
BELGIQUE	◆	■		◆		◆	
CHYPRE	■					■	
ESPAGNE	◆ ■	■		■	■	■	
GRANDE-BRETAGNE	◆ ■	■		■	■	■	
GRÈCE	◆	■					
HONGRIE			▲				
IRLANDE	■	■				■	
ITALIE	◆	■					
JERSEY						◆	
LUXEMBOURG	◆ ■					■	■
NORVÈGE	■	■					
PAYS-BAS	◆	■			■	■	■
PORTUGAL	◆	■			■	■	
SUISSE	■		▲			■	■
TURQUIE	◄	◄	▲				
U.R.S.S.			▲				
YOUGOSLAVIE			▲				

- ◆ Succursales
- Filiales
- ◄ Banques associées
- ▲ Bureaux de représentation

- ◆ Succursales
- Filiales
- ◀ Banques associées
- ▲ Bureaux de représentation

	GRANDES ENTREPRISES	CRÉDIT-BAIL	BUREAU DE REPRÉSENTAT.	CRÉDIT CONSOMMAT.	BANQUE D'AFFAIRES	GESTION DE FORTUNE	SOCIÉTÉ DE BOURSE
AMÉRIQUE							
ARGENTINE	◆						
BAHAMAS	◀						
BRÉSIL	◀	◀	▲			◀	
CANADA	■		▲		▲	■	
COLOMBIE			▲				
COSTA RICA	■						
ÉTATS-UNIS	◆ ■	■		■	■	■	
GRAND CAYMAN	◆						
GUADELOUPE	◆	◆		◆		◆	
GUYANE	■	■		■		■	
HÂTI	◆						
MARTINIQUE	◆	◆		◆		◆	
MEXIQUE			▲				
PANAMA	◆ ■					◆	
URUGUAY	■				■		
VENEZUELA			▲				
AFRIQUE							
BURKINA FASO	◀			◀			
BURUNDI	◀						
CAMEROUN	◀			◀		◀	
CENTRAFRIQUE					■		
COMORES					■		
CÔTE D'IVOIRE	◀	◀		◀	◀	◀	◀
DJIBOUTI	■						
ÉGYPTE	◀		▲				
GABON	◀			◀		◀	
GAMBIE	◀						
GUINÉE	◀						
GUINÉE ÉQUATORIALE					■		
LA RÉUNION	■	■		■		■	
MADAGASCAR					■		
MALI					■		
MAROC	■	■		■		■	■
MAURICE	■	■		■			
NIGER					■		
NIGÉRIA	◀						
RWANDA	◀						
SÉNÉGAL	◀			◀		◀	
TCHAD					■		

	GRANDES ENTREPRISES	CRÉDIT-BAIL	BUREAU DE REPRÉSENTAT.	CRÉDIT CONSOMMAT.	BANQUE D'AFFAIRES	GESTION DE FORTUNE	SOCIÉTÉ DE BOURSE
AFRIQUE (suite)							
TOGO	◀			◀			
TUNISIE	■			■		■	■
ZAÏRE	◀						
ZIMBABWE	◀						
MOYEN-ORIENT							
BAHREIN	◆					◆	
ÉMIRATS ARABES UNIS			▲				
IRAN			▲				
JORDANIE			▲				
KOWEÏT	◀			◀		◀	
LIBAN	■					■	
YEMEN			▲				
ASIE							
CHINE	◆	◀	▲				
CORÉE	◆						
HONG-KONG	◆	■		■	■	■	
INDE	◆						
INDONÉSIE		■	▲		■		
JAPON	◆					■	■
MACAO	◆				◀		
MALAISIE			▲				
PHILIPPINES	◆						
SINGAPOUR	◆		▲		■	■	
TAÏWAN	◆						
VIETNAM			▲				
THAÏLANDE			▲				
OCÉANIE							
AUSTRALIE	◆ ■	◆ ■			◆ ■	◆	■
NOUVELLE-CALÉDONIE	■			■		■	
NOUVELLE-ZÉLANDE			▲				
VANUATU	◆ ■						

- ◆ Succursales
- Filiales
- ◀ Banques associées
- ▲ Bureaux de représentation

LISTE DES IMPLANTATIONS

FRANCE

Institutions financières

BANEXI

1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	2865540
	ECU	416139

BNP BAIL - NATIOÉQUIPEMENT

23, rue de Marignan - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	12383569
	ECU	1798369

NATIOLOCATION

23, rue de Marignan - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	3087587
	ECU	448386

LOCAFINANCE

23, rue de Marignan - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	1433083
	ECU	208115

NATIO ÉNERGIE

23, rue de Marignan - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	596788
	ECU	86666

NATIOCRÉDIBAIL

23, rue de Marignan - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	7298051
	ECU	1059839

NATIOCRÉDIMURS

23, rue de Marignan - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	2279694
	ECU	331062

BANQUE NATIOTRÉSORERIE

9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS

Total du bilan	FRF	36518867
	ECU	5303349

Cie du CRÉDIT UNIVERSEL

47, boulevard Diderot - 75012 PARIS

Total du bilan	FRF	7003833
	ECU	1017112

CRÉDIT UNIVERSEL

47, boulevard Diderot - 75012 PARIS

Total du bilan	FRF	5957998
	ECU	865233

LOCUNIVERS

51, boulevard des Dames
13242 MARSEILLE

Total du bilan	FRF	4197884
	ECU	609626

INTERCOMI

5, rue Drouot - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	892380
	ECU	129593

DU BOUZET SA

10, cité Rougemont - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	2817156
	ECU	409114

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

AUXILIAIRE «S.F.A.»

7, rue Ste-Cécile - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	4723947
	ECU	686022

COMPAGNIE

D'INVESTISSEMENTS DE PARIS

«C.I.P.»

1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	2759403
	ECU	400727

BANQUE DE BRETAGNE

283, avenue du Général Patton
35040 RENNES

Total du bilan	FRF	7812769
	ECU	1134587

BANQUE DE LA CITÉ

12, avenue de Matignon - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	1174464
	ECU	170558

BNP «I»

28, rue Drouot - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	11348902
	ECU	1648112

NATIOBAIL

23, rue de Marignan - 75008 PARIS

U.F.C.A.

41, avenue de Friedland - 75008 PARIS

FINOVECTRON

12, rue Chauchat - 75009 PARIS

INVESTEXPORT

20, boulevard des Italiens - 75009 PARIS

COFIFA

12 bis, place H. Bergson - 75008 PARIS

Autres filiales

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE PARTICIPATION ET DE GESTION «S.A.P.E.G.»

1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	3298198
	ECU	478972

NATIOINFORMATIQUE

1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	2827682
	ECU	410642

BNP DÉVELOPPEMENT

1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	200702
	ECU	29146

BANEXI COMMUNICATION

1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	99119
	ECU	14394

SOPREXI

12, rue Chauchat - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	199714
	ECU	29003

NATIOVIE

8, rue d'Athènes - 75009 PARIS

ASSUVIE

26, rue Laffitte - 75009 PARIS

MEUNIER PROMOTION

(Groupe)

10, place de la Madeleine - 75008 PARIS

STE FRANÇAISE DU CHÈQUE DE VOYAGÉ

19-29, rue du Capitaine-Guynemer
Berkeley Building
92081 LA DÉFENSE

COMPAGNIE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'EXPANSION INDUSTRIELLE «CODEXI»

12, rue Chauchat - 75009 PARIS

EUROPE (C.E.E.)

Allemagne

(République Fédérale d')

Institution financière

BNP SA & CO

(DEUTSCHLAND) OHG

Bockenheimer Landstrasse, 22
FRANCFORT-SUR-LE MAIN

Total du bilan	DEM	4003867
	ECU	1987979

6 agences:

Francfort-sur-le-Main, Sarrebrück
Düsseldorf, Hambourg, Stuttgart, Munich

Belgique

Succursale

BNP BRUXELLES

5 agences dont Anvers et Liège

Institution financière

BNP LEASE SA

47-48, boulevard du Régent
1000 BRUXELLES

Total du bilan	BEL	1154093
	ECU	27192

Espagne

Succursale

BNP MADRID

Institutions financières

BNP ESPAÑA SA

Calle Genova 27, MADRID

Total du bilan	ESP	399030000
	ECU	3053860

56 agences

PROMOLEASING SA

Calle Genova 27, MADRID

Total du bilan	ESP	65609185
	ECU	502121

EUROFIP

Calle Serrano 67, MADRID

Participations

CREDIFIMO

CONSEJO ESPAÑA SA

Grande-Bretagne

Succursale

BNP LONDRES

Institutions financières

BNP plc

8-13, King William Street, LONDRES

Total du bilan	GBP	2761450
	ECU	3735938

BNP UK Holdings Ltd.

8-13, King William Street, LONDRES

Total du bilan	GBP	105282
	ECU	142435

BNP Capital Markets Ltd.

8-13, King William Street, LONDRES

Total du bilan	GBP	1466549
	ECU	1984079

BNP SECURITIES Ltd.

8-13, King William Street, LONDRES

Total du bilan	GBP	97773
	ECU	132276

BNP Mortgages Ltd.

8-13, King William Street, LONDRES

Total du bilan	GBP	1101850
	ECU	1490682

Grèce

Succursale

BNP ATHÈNES

Institution financière

BNP LEASING SA

5, rue Koumbari - ATHÈNES

N.B.: Les totaux de bilan sont exprimés en milliers d'unités. La contre-valeur de l'Ecu en francs français est de 6,886 au 31 décembre 1989.

Iles Anglo - Normandes*Succursale***BNP JERSEY***Participations***BNP JERSEY trust Corp. Ltd.****BNP INVESTMENT
MANAGEMENT COMPANY
(Jersey) Ltd.****Irlande (République d')***Institutions financières***BNP (IRELAND) Ltd.**111, St Stephen's Green West
DUBLIN 2

Total du bilan	IEP	607 423
	ECU	793 893

BNP ARDILLAUN Ltd.111, St Stephen's Green West
DUBLIN 2

Total du bilan	IEP	15 182
	ECU	19 843

Italie*Succursale***BNP MILAN**

2 agences: Rome et Turin

*Institutions financières***BNP Leasing SpA**

Via Meravigli 4, MILAN

Total du bilan	ITL	226 615 920
	ECU	150 167

BNP LEASIMO SpA

Via Meravigli 4, MILAN

Total du bilan	ITL	54 377 438
	ECU	36 033

Luxembourg*Succursale***BNP LUXEMBOURG***Institution financière***BNP (LUXEMBOURG) SA**

24, boulevard Royal - LUXEMBOURG

Total du bilan	LUF	131 589 589 404
	ECU	3 100 262

*Autre filiale***BNP RE LUXEMBOURG**40, rue Bragance
L-1255 LUXEMBOURG*Participations***EQUITY INVESTMENT FUND
MANAGEMENT CY****SOCIETE FINANCIERE
EUROPENNE****Pays-Bas***Succursale***BNP AMSTERDAM**

1 agence: Rotterdam

*Institutions financières***BNP BANK NV**

Herengracht, 477 AMSTERDAM

Total du bilan	NLG	565 446
	ECU	248 604

BNP FINANCE BV**BNP TRUST BV****BNP SECURITIES BV****Portugal***Succursale***BNP LISBONNE**

1 agence: Porto

*Institutions financières***BNP FACTOR PORTUGAL**

Avenida da Boavista - PORTO

Total du bilan	PTE	5 728 285
	ECU	32 160

EUROFINANCEIRAEdificio Presidente
Avenida Miguel Bombarda - LISBONNE**LEASINVEST***Participations***BNP CAPITAL E SERVICOS****FUNDINTER****EUROPE
(HORS C.E.E.)****Allemagne (République
Démocratique d')***Bureau de représentation***BNP BERLIN EST****Chypre***Institution financière***BNP «I» LIMASSOL**Stefel Court, 3, JF Kennedy Street
LIMASSOL**Hongrie***Bureau de représentation***BNP BUDAPEST****Norvège***Institutions financières***BNP NORGE A/S**

Haakon VII's gate 6, OSLO

Total du bilan	NOK	913 653
	ECU	116 389

BNP LEASING A/S

Haakon VII's gate 6, OSLO

Total du bilan	NOK	31 833
	ECU	4 055

Suisse*Bureau de représentation***BNP ZURICH***Institutions financières***U.O.B. HOLDING**

11, quai des Bergues - GENÈVE

Total du bilan	CHF	85 053
	ECU	46 269

UNITED OVERSEAS BANK

11, quai des Bergues - GENÈVE

Total du bilan	CHF	3 329 887
	ECU	1 811 466

Succursales à Lugano et Londres

U.O.B. (LUXEMBOURG) SA

Rue des Bains 17 - LUXEMBOURG

Total du bilan	CHF	1 432 247
	ECU	779 146

BNP (SUISSE) SA

Aeschengraben 26, BASEL

Total du bilan	CHF	2 346 784
	ECU	1 276 656

2 agences: Genève, Zurich

GIVECO

1, rue de la Tour-de-l'Île - GENÈVE

Total du bilan	CHF	14 720
	ECU	8 008

BANQUE**MULTI COMMERCIALE**

1, rue de la Tour-de-l'Île - GENÈVE

Total du bilan	CHF	308 859
	ECU	168 020

Agence à Zurich

BANACOMI

Aeschengraben 26, BASEL

Total du bilan	CHF	22 817
	ECU	12 413

S.F.O.M.

35, rue du 4-Septembre - 75002 PARIS

*Participations***MULTI FINANCE SA GENÈVE****BNP TRUST COMPANY****Turquie***Institutions financières***BNP AK DRESDNER BANK AS
TAK-IZAFER CADDESI, VAKIF
HAN C BLOK, TAKSIM,
ISTANBUL****BNP AK DRESDNER FINANSAL
KIRALAMA AS***Bureau de représentation***BNP ISTAMBUL****U.R.S.S.***Bureau de représentation***BNP MOSCOU****Yougoslavie***Bureau de représentation***BNP ZAGREB****AFRIQUE****Burkina Faso***Institution financière***BICI A BURKINA**Ave Kwame N'Krumah
OUAGADOUGOU
9 agences**Burundi***Institution financière***BANQUE COMMERCIALE
DU BURUNDI****Cameroun***Institution financière***BICI DU CAMEROUN**Avenue du Pdt El Hadji Ahmadou Ahidjo
YAOUNDÉ
1 succursale: Douala
33 agences**Centrafrique***Institution financière***B.I.A.O. CENTRAFRIQUE**Place de la République, B.P. 910 - BANGUI
2 sièges

Total du bilan	XAF	13 547 222
	ECU	39 347

Comores*Institution financière***B.I.C.**Place de France, B.P. 175 - MORONI
5 sièges

Total du bilan	KMF	11 532 897
	ECU	33 497

Côte d'Ivoire*Institution financière***BICI CÔTE D'IVOIRE**Avenue Franchet-d'Esperey - ABIDJAN
38 agences*Participations***BICI BAIL****COFINCO****Djibouti***Institution financière***BCI - MER ROUGE**

Place Lagarde - DJIBOUTI

Total du bilan	DJF	31 455 380
	ECU	149 831

Gabon*Institution financière***BICI DU GABON**Avenue du Colonel-Parant - LIBREVILLE
8 agences**Guinée***Participation***BICI GUINÉE CONAKRY**

Guinée Equatoriale

Institution financière

B.I.A.O. G.E.

N° 6, calle d'Argelia, Apdo 686 - MALABO
2 sièges

Total du bilan	XAF	5 227 207
	ECU	15 182

La Réunion

Institutions financières

SOREFI

7, boulevard du Chaudron, Sainte-Clotilde
LA RÉUNION

FIREM

5, rue Sainte-Anne
SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

BNP «I»

ST-DENIS-DE-LA-RÉUNION

Madagascar

Institution financière

BANQUE MALGACHE DE L'Océan Indien

Place de l'Indépendance
ANTANANARIVO

Mali

Institution financière

B.I.A.O. MALI

Boulevard de l'Indépendance,
B.P. 15 - BAMAKO
6 sièges

Total du bilan	XOF	41 190 598
	ECU	119 636

Maroc

Institutions financières

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

26, place Mohammed V - CASABLANCA

Total du bilan	MAD	6 486 878
	ECU	669 366

73 agences

INTERLEASING MAROC

71, avenue des F.A.R. - CASABLANCA

Participation

UNION FINANCIÈRE DU MAROC

Maurice

Institution financière

BNP «I» PORT-LOUIS

Niger

Institution financière

B.I.A.O. NIGER

Avenue de la Mairie, B.P. 10.350 - NIAMEY
5 sièges

Total du bilan	XOF	50 850 210
	ECU	147 692

Nigeria

Institution financière

UNITED BANK FOR AFRICA

97/105 Broad Street - LAGOS

Rwanda

Participation

BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA

Sénégal

Institution financière

BICI SÉNÉGAL

2, avenue Roume - DAKAR
13 agences et 3 en Gambie

Tchad

Institution financière

B.I.A.T.

Avenue de Gaulle, B.P. 87 - N'DJAMENA
2 sièges

Total du bilan	XAF	26 698 696
	ECU	77 545

Togo

Institution financière

BANQUE TOGOLAISE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

169, boulevard du 13-Janvier - LOME
7 agences

Tunisie

Institution financière

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

7 et 9, rue Gamal-Abd-El-Nasser - TUNIS

Total du bilan	TND	500 149
	ECU	462 867

25 agences

Zaïre

Participation

UNION ZAÏROISE DE BANQUES

Zimbabwe

Participation

MERCHANT BANK OF CENTRAL AFRICA HOLDINGS

AMÉRIQUE DU NORD

Canada

Bureau de représentation

BNP MONTRÉAL

Institution financière

BNP (CANADA)

1981, McGill College - MONTRÉAL

Total du bilan	CAD	1 716 113
	ECU	1 247 584

6 agences dont Québec, Toronto et
Vancouver.

États-Unis d'Amérique

Succursales

BNP NEW YORK

BNP CHICAGO

BNP SAN-FRANCISCO

BNP MIAMI

BNP LOS ANGELES

Bureau de représentation

BNP NEW YORK

Institutions financières

FABC NEW YORK

499, Park Avenue N.Y. 10022

Total du bilan	USD	2 848 490
	ECU	2 394 287

BANK OF THE WEST

180, Montgomery Street
SAN-FRANCISCO

Total du bilan	USD	1 936 403
	ECU	1 627 636

45 agences principalement en Californie
du Nord

BNP US FINANCE CORPORATION

1, Allen Center - HOUSTON

Total du bilan	USD	3 355 135
	ECU	2 820 145

dont 1 bureau à Dallas

BNP FINANCE SOUTHWEST Corp.

1, Allen Center - HOUSTON

Total du bilan	USD	441 988
	ECU	371 511

BNP INTERNATIONAL CORP.

1, Allen Center - HOUSTON

Participations

BNP VENTURE HOLDING

BANEXI IFS (NA) CORPORATION

AMÉRIQUE LATINE

Argentine

Succursale

BNP BUENOS AIRES

Iles Bahamas

Participations

SFE BANKING CORP. (Nassau)

SFE BANK AND TRUST

UOB and TRUST COMPANY (BAHAMAS) Ltd.

Brésil

Bureaux de représentation

BNP RIO-DE-JANEIRO

BNP SAO-PAULO

Institution financière

BANCO CIDADE SA

Praca Dom José Gaspar 106 - SAO PAULO
20 agences

Iles Cayman

Succursale

BNP GRAND CAYMAN

Participations

NATIOLEASING CAYMAN Ltd.

MULTIBANKING CORP. (OVERSEAS) Ltd.

Colombie

Bureau de représentation

BNP BOGOTA

Costa Rica

Participation

FRANCOFIN COSTA RICA

Guadeloupe

Succursale

BNP POINTE-A-PITRE

14 agences

Guyane

Institution financière

BNP GUYANE

2, place V. Schoelcher - CAYENNE

Total du bilan	FRF	1 595 944
	ECU	231 766

6 agences

Haïti

Succursale

BNP PORT-AU-PRINCE

Martinique

Succursale

BNP FORT-DE-FRANCE

14 agences

Mexique

Bureau de représentation

BNP MEXICO

Panama

Succursale

BNP PANAMA

Institutions financières

BANQUE NATIONALE DE PARIS (PANAMA) SA

Edificio Omanco, 200 via Espana - PANAMA

Total du bilan	USD	130 582
	ECU	109 760

NATIOLEASING OVERSEAS CORPORATION

16, boulevard des Italiens - 75009 PARIS

Total du bilan	USD	1 012 864
	ECU	851 359

Participation
FRANCOFIN PANAMA

Venezuela

Bureau de représentation
BNP CARACAS

Uruguay

Institution financière
BNP (URUGUAY) SA
Edificio Presidente, Rincon 477-Piso 9
11000 MONTEVIDEO

Total du bilan	USD	24099
	ECU	20256

ASIE

Chine

Succursale
BNP SHENZHEN

Bureaux de représentation
BNP PÉKIN

BNP CANTON

BNP SHANGAI

Participation
**CHINA INTERNATIONAL
NON FERROUS METAL
LEASING - Cy**

Corée du Sud

Succursale
BNP SEOUL

Hong Kong

Succursale
BNP HONG KONG
5 agences

Institutions financières
BNP FINANCE HONG KONG Ltd.
Central Building Queen's Road

Total du bilan	HKD	210008
	ECU	22617

BNP IFS HONG KONG
4305/09 - Jardine House
1, Connaught Place - HONG KONG

Total du bilan	HKD	2444863
	ECU	263304

Inde

Succursale
BNP BOMBAY
Agences à Calcutta et New Delhi

Indonésie

Bureau de représentation
BNP JAKARTA

Institution financière
**P.T. BNP LIPPO UTAMA
LEASING**
Lippo Life Building, 2nd floor, suite 208
JL. HR Rasuna Said Kav B 10-11
JAKARTA 12910

Total du bilan	IDR	31106862
	ECU	14456

**PT BANK BNP LIPPO
INDONESIA**
Lippo Life Building
JL. HR Rasuna Said Kav B 10
JAKARTA 12910

Total du bilan	IDR	89463164
	ECU	41575

Japon

Succursale
BNP TOKYO
1 agence: Osaka

Institution financière
BNP SECURITIES (JAPAN) Ltd.
Yusen Building 4F
3-2 Marunouchi 2-CHOME
CHIYODOYA-KU TOKYO

Total du bilan	JPY	3446587
	ECU	20126

Macao

Succursale
BNP MACAO

Participation
**SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE MACAO (SOFIDEMA)**

Malaisie

Bureau de représentation
BNP KUALA LUMPUR

Philippines

Succursale
BNP MANILLE

Singapour

Succursales
BNP SINGAPOUR (BRANCH)

BNP SINGAPOUR (ACU)

Institution financière
BNP IFS SINGAPOUR
20, Collyer Quay - SINGAPOUR

Total du bilan	SGD	197296
	ECU	87282

Taiwan

Succursale
BNP TAIPEI

Thaïlande

Bureau de représentation
BNP BANGKOK

Vietnam

Bureau de représentation
BNP HO CHI MINH VILLE

MOYEN-ORIENT

Bahreïn

Succursale
BNP MANAMA

Egypte

Bureau de représentation
BNP LE CAIRE

Institution financière
BANQUE DU CAIRE ET DE PARIS
3, rue de l'Amérique Latine - LE CAIRE

Emirats Arabes Unis

Bureau de représentation
BNP ABU DHABI

Iran

Délégation générale
BNP TEHERAN

Jordanie

Bureau de représentation
BNP AMMAN

Koweït

Institution financière
**ARAB EUROPEAN FINANCIAL
MANAGEMENT CO**
Souk Alsafat Abdullah Al Mubarak Street
KOWEIT

Liban

Institution financière
BNP «I» BEYROUTH

Yemen

Bureau de représentation
BNP «I» SANAA

OCÉANIE

Australie

Succursale
BNP SYDNEY
Agences: Adelaïde, Brisbane,
Canberra, Melbourne, Perth

Institutions financières
BNP PACIFIC (Australia) Ltd.
12, Castlereagh Street - SYDNEY

Total du bilan	AUD	639836
	ECU	424981

**12 CASTLEREAGH STREET
PTY Ltd.**
12, Castlereagh Street - SYDNEY

Total du bilan	AUD	31607
	ECU	20993

90 WILLIAM STREET PTY Ltd.
90, William Street
MELBOURNE - AUSTRALIA VIC 3000

Total du bilan	AUD	17001
	ECU	11292

ABS WHITE HOLDINGS Ltd.
12, Castlereagh Street - SYDNEY

Vanuatu

Succursale
BNP PORT-VILA
Institution financière
BNP (Vila) Ltd.

Total du bilan	USD	75096
	ECU	63122

Nouvelle-Calédonie

Institution financière
BNP NOUVELLE CALEDONIE
37, avenue Henri-Lafleur
BN n° K3 - NOUMEA

Total du bilan	FRF	1498793
	ECU	217658

8 agences

Nouvelle-Zélande

Bureau de représentation
BNP WELLINGTON

BNP S.A.

COMPTES ANNUELS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

COMPTES ANNUELS:

Bilan	p. 100
Compte de résultats	p. 102
Principes comptables	p. 104
Notes annexes	p. 105
INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS	
PRISES DE PARTICIPATION	p. 116
RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	p. 117
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	p. 118
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE	p. 121
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	p. 122

BILAN DE LA BNP

Notes	1988	1989	
			ACTIF (en milliers de francs)
	18 513 533	23 676 656	CAISSE, INSTITUTS D'ÉMISSION, TRÉSOR PUBLIC ET C.C.P.
(5)	346 185 408 19 299 993 326 885 415	366 162 694 26 436 186 339 726 508	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES • Comptes ordinaires • Prêts, emprunts et comptes à terme
	71 114 712	91 905 085	BONS DU TRÉSOR, VALEURS REÇUES EN PENSION OU ACHETÉES FERME ET CRÉANCES NÉGOCIABLES SUR LES MARCHÉS VALEURS DONNÉES EN PENSION OU VENDUES FERME
(1, 3 et 5)	432 673 196	477 423 951	CLIENTÈLE
(1)	303 136	262 829	LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET CRÉDIT-BAIL
	124 090 993 75 103 011	148 584 747 87 912 662	AUTRES COMPTES • Valeurs à l'encaissement • Comptes exigibles après encaissement • Comptes de régularisation, provisions et divers • Opérations de transaction sur titres
(4 et 5)	41 757 226 7 230 756	53 946 653 6 725 432	
(2)	19 714 235 4 419 570 15 294 665	16 875 645 1 288 859 15 586 786	TITRES DE PLACEMENT • Fonds d'État, bons et obligations • Autres titres de placement
(2)	16 765 474 8 043 850	18 607 613 9 064 276	INVESTISSEMENTS • Titres de participation et de filiales • Prêts participatifs clientèle • Prêts participatifs aux institutions financières • Immobilisations
(1)	1 449 499 961 489 6 310 636	1 354 648 1 042 207 7 146 482	
			OBLIGATIONS • en devises à moyen et long terme • en francs à long terme
			EMPRUNTS ET OBLIGATIONS «SUBORDONNÉS» À LONG TERME
			FONDS PROPRES ET TITRES ASSIMILÉS
(6)			• Titres assimilés • Fonds propres Écart de réévaluation: Provision réglementée Réserve réglementée: écart sur éléments non amortissables Réserve réglementée: écart sur éléments amortissables Amortissements réglementés Amortissement complémentaires des investissements Provision pour investissement Provision réglementée: amortissements dérogatoires Réserves Capital Report à nouveau
(7)			
			BÉNÉFICE DE L'EXERCICE
	1 029 360 687	1 143 499 220	TOTAL
(8)			HORS-BILAN

COMPTE DE RÉSULTATS DE LA BNP

	1988	1989	1988	1989	
					PASSIF (en milliers de francs)
			avant affectation du résultat	après affectation du résultat	
	35 726 236	37 667 532	35 726 236	37 667 532	
	293 728 351 22 781 758 270 946 593	312 085 174 38 635 143 273 450 031	293 728 351 22 781 758 270 946 593	312 085 174 38 635 143 273 450 031	
	93 383 960	96 328 520	93 383 960	96 328 520	
	394 474 173	453 810 976	394 474 173	453 810 976	
	125 654 842	144 673 173	126 419 604	145 526 923	
	68 321 559 53 859 484 3 473 799	75 832 296 59 720 811 9 120 066	68 321 559 54 624 246 3 473 799	75 832 296 60 574 561 9 120 066	
	54 111 471 30 076 412 24 035 059	65 320 420 36 046 481 29 273 939	54 111 471 30 076 412 24 035 059	65 320 420 36 046 481 29 273 939	
	9 297 966	9 446 796	9 297 966	9 446 796	
	21 336 284	22 579 733	22 218 926	23 312 879	
	7 242 261 14 094 023	7 106 761 15 472 972	7 242 261 14 976 665	7 106 761 16 206 118	
	79 470	73 660	79 470	73 660	
	100 663 7 971	89 779 7 826	100 663 7 971	89 779 7 826	
	471 698 68 058	471 698 64 644	471 698 68 058	471 698 64 644	
	364 305 10 034 702	562 084 11 230 756	364 305 10 944 168	562 084 11 972 982	
	2 939 589 27 567	2 962 988 9 537	2 939 589 743	2 962 988 457	
	1 647 404	1 586 896			
	1 029 360 687	1 143 499 220	1 029 360 687	1 143 499 220	

COMPTE DE RÉSULTATS DE LA BNP

	1988	1989	1988	1989
DÉBIT (en milliers de francs)	53 430 082	72 163 145	CRÉDIT	79 071 586
	28 724 654	39 816 695		32 940 190
	21 898 852	31 413 917		26 378 181
	6 623 329	8 114 294		6 409 738
	202 473	288 484		152 271
	16 895 814	22 505 844		37 152 616
				31 404 724
				4 612 686
				1 135 206
	63 862	64 595		72 099
	5 813 225	7 334 283		59 348
	1 534 495	2 177 788		
	398 032	263 940		5 670 370
				3 236 311
				21 600
				29 872
	17 671 664	18 222 324		
	11 705 420	12 131 559		
	840 854	712 021		
	5 125 390	5 378 744		
	3 244 653	3 455 332		
	1 880 737	1 923 412		
	1 009 779	1 332 981		
	957 897	1 242 593		
	51 882	90 388		
	4 028 752	5 197 640		
	1 701 959	1 030 890	1 777 144	1 175 619
	344 847	965 669	203 408	253 563
	148 001	160 091		
	1 091 250	837 910		
	1 647 404	1 586 896		
	81 073 738	101 497 546	81 073 738	101 497 546

	1988	1989	Notes
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	25 641 504	27 875 347	SOLDE (en milliers de francs)
Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	4 215 536	4 883 385	
• Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux, établissements de crédit et institutions financières	4 479 329	5 864 190	
• Bons du Trésor, pensions, ventes fermes, créances négociables sur les marchés	- 213 591	- 878 440	
• Commissions	- 50 202	- 102 365	
Produits et charges sur opérations avec la clientèle	20 256 802	22 748 605	
• Crédits à la clientèle			
• Comptes débiteurs de la clientèle			
• Commissions	8 237	- 5 247	
Produits et charges sur opérations de crédit-bail	- 5 813 225	- 7 334 283	
Intérêts sur emprunts obligataires, emprunts et titres participatifs	- 1 534 495	- 2 177 788	
Autres charges d'exploitation bancaire	5 670 370	6 991 467	
Produits des opérations diverses	2 838 279	2 769 208	
Résultats du portefeuille-titres			
PRODUITS ACCESSOIRES	21 600	29 872	
FRAIS GÉNÉRAUX	- 17 671 664	- 18 222 324	
Charges de personnel	- 11 705 420	- 12 131 559	
Impôts et taxes	- 840 854	- 712 021	
Charges générales d'exploitation	- 5 125 390	- 5 378 744	
• Travaux, fournitures et services extérieurs	- 3 244 653	- 3 455 332	(9)
• Autres charges générales d'exploitation	- 1 880 737	- 1 923 412	
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS	- 1 009 779	- 1 332 981	
• Immobilisations	- 957 897	- 1 242 593	
• Frais d'établissement	- 51 882	- 90 388	
RÉSULTAT AVANT PROVISIONS, IMPÔTS ET DIVERS	6 981 661	8 349 914	
EXCÉDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUÉES SUR LES PROVISIONS REPRISES	- 4 028 752	- 5 197 640	(10)
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	75 185	144 729	(11)
DOTATIONS DE L'EXERCICE ET REPRISES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION	- 141 439	- 712 106	
PARTICIPATION DES SALARIÉS	- 148 001	- 160 091	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	- 1 091 250	- 837 910	(12)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	1 647 404	1 586 896	
TOTAL			

PRINCIPES COMPTABLES ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA BNP S.A.

Les règles appliquées pour l'établissement du bilan et du compte de résultats suivent les principes de présentation du plan de comptes de la profession bancaire en France. Les états financiers des succursales à l'étranger préparés suivant les règles de présentation admises dans les pays où ces succursales exercent leurs activités ont été retraités afin de se conformer aux règles de présentation françaises.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes de la BNP SA sont pour l'essentiel conformes à ceux utilisés pour l'établissement des comptes consolidés décrits dans le chapitre «Principes Comptables et de Présentation des États Financiers Consolidés» de l'annexe à ces comptes. Certains principes diffèrent toutefois de ceux utilisés lors de l'établissement des états financiers consolidés:

- les opérations de crédit-bail financées par la BNP SA sont assimilées à des crédits à la clientèle et présentées au bilan sous la rubrique «Location avec Option

d'Achat et Crédit-Bail» déduction faite de l'amortissement pratiqué sur le bien financé.

- les amortissements constatés sur les immobilisations amortissables sont calculés conformément aux règles en usage en France et dans les pays d'implantation des succursales. La fraction des amortissements pratiqués qui excède l'amortissement économique (principalement calculé selon le mode linéaire) est enregistrée sous la rubrique «provision réglementée: amortissements dérogatoires» au passif du bilan; aucun effet d'impôt n'est constaté sur les amortissements dérogatoires.

- Les titres de participation entrant dans le périmètre de consolidation du groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition diminuée, lorsque la situation le justifie, d'une provision pour dépréciation.

- Les écarts de change résultant de la conversion des dotations des succursales à l'étranger sont enregistrés en «comptes de régularisation».

- les provisions pour créances douteuses ou litigieuses constituées dans une devise différente de celle de la créance, figurent au passif en «comptes de régularisation, provisions et divers» et ne sont donc pas présentées en déduction des actifs correspondants.

L'évolution en 1989 de la réglementation bancaire relative à la comptabilisation des opérations en devises a conduit à ne plus constater en résultat par voie de provision l'effet de la baisse du cours de certaines devises sur les dotations des succursales à l'étranger. Il est fait mention des effets de ce changement de réglementation comptable sur le résultat de l'exercice 1989 dans la note n° 11 «Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs».

Sous réserve de ces changements de réglementation comptable, les principes retenus ainsi que les règles et méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan et du compte de résultats présentés.

NOTES ANNEXES BNP S.A.

Note n° 1

PRÊTS À LA CLIENTÈLE

En millions de francs au 31 décembre	1988	1989
• Crédits à la clientèle		
Créances commerciales	34 344	37 356
Autres crédits à court terme	112 354	106 626
Crédits à moyen terme	109 199	123 724
Crédits à long terme	128 519	151 554
Comptes débiteurs de la clientèle	62 504	78 345
Crédits consentis à la clientèle	446 920	497 605
Provisions constituées sur les crédits à la clientèle	(14 247)	(20 181)
Crédits à la clientèle (net)	432 673	477 424
• Autres opérations avec la clientèle		
Opérations de crédit-bail	303	263
Crédits financiers assimilés à des prêts à la clientèle (1)	21 541	26 338
Prêts participatifs consentis à la clientèle	1 450	1 355
Provisions constituées sur les crédits financiers assimilés à des prêts à la clientèle	(4 755)	(10 935)
Total des encours de prêts à la clientèle (net)	451 212	494 445

(1) Sont assimilés à des prêts à la clientèle les prêts à des établissements de crédit qui n'ont pas le caractère de prêts de trésorerie et dont la durée initiale est supérieure à 1 an.

Les créances douteuses et contentieuses faisant l'objet d'une provision s'élèvent parmi les crédits à la clientèle à 26 330 millions de francs (25 095 millions de francs en 1988) et parmi les crédits financiers à 15 047 millions de francs (12 490 millions de francs en 1988). Aux provisions constituées dans la même devise que la créance et mentionnées dans la présente note s'ajoutent les provisions constituées dans une devise différente qui s'élèvent à 3 085 millions de francs en 1989 contre 11 607 en 1988 (note n° 5).

Le Mexique a conclu avec ses banques créancières, un accord sur sa dette externe qui s'inscrit dans la logique du «plan BRADY» sur la dette des pays en développement.

Les encours de la BNP concernés par ces accords s'élèvent à la contre-valeur de 5 800 millions de francs dont 4 142 millions de francs et 57 millions de dollars US ont été apportés à l'option de réduction d'intérêt et échangés en 1990 contre des obligations à taux fixe (respectivement 6,63% et 6,25%)

d'une durée de 30 ans, garanties à l'échéance par des obligations à zéro coupon du Trésor US et du Trésor Français et portant une garantie glissante d'environ 18 mois d'intérêts. Les taux fixes s'appliquent avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 1989. La BNP, a enregistré en produit perçu d'avance les intérêts relatifs au deuxième semestre 1989 pour la fraction ayant excédé le taux fixe, soit 75 millions de francs.

PORTEFEUILLE-TITRES

En millions de francs au 31 décembre	1989	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché
I - Immobilisations financières (1)		
• Titres émis par la BNP	141	282
• Titres de filiales et de participation consolidées		
– Titres de filiales intégrées globalement	7 509	14 825
– Titres des sociétés mises en équivalence	501	740
• Titres de filiales et de participation non consolidées (2)		
– Titres de filiales non consolidées	222	237
– Titres de participations non consolidées	691	927
• Titres d'investissement à revenu fixe (3)	3 925	3 840
Total des immobilisations financières	12 989	20 851
II – Titres de placement		
– à revenu variable (3)	10 538	10 557
Cotés		
• Émis par des établissements de crédit	3 456	3 459
• Autres émetteurs	3 916	3 932
Non Cotés		
• Émis par des établissements de crédit	419	419
• Autres émetteurs	2 747	2 747
– à revenu fixe (3)	2 412	4 017
Côtés		
• Émis par des établissements de crédit	73	149
• Autres émetteurs	1 082	2 246
Non Cotés		
• Émis par des établissements de crédit	91	103
• Autres émetteurs	1 166	1 519
Total des titres de placement	12 950	14 574
Total du portefeuille-titres	25 939	35 425

(1) Au sens de la directive 86/635/CEE, l'expression «immobilisations financières» se rapporte aux participations et aux parts dans les entreprises liées, ainsi qu'aux titres destinés à servir de façon durable à l'activité de la banque.

(2) Au sens admis par les établissements de crédit les titres de filiales et de participation (supérieures à 10%) non consolidées recouvrent ce que certaines autorités ont intitulé «titres immobilisés de l'activité de portefeuille» (TIAP).

(3) Sont assimilés à des obligations et autres titres à revenu fixe, les valeurs à taux d'intérêt variable en fonction d'un paramètre déterminé. Les titres à revenu variable regroupent les titres autres que ceux de taux d'intérêt.

Les titres sont inscrits au bilan à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. La valeur de marché est évaluée pour les titres cotés sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois en métropole et du 31 décembre hors métropole. L'estimation des titres non cotés est pour l'essentiel fondée sur la situation nette de la société considérée.

Lors de la détermination des provisions pour dépréciation du portefeuille-titres, il n'est pas effectué de compensation entre les plus-values et les moins-values potentielles résultant de l'évaluation de chacune des lignes composant les titres de placement et les titres

de filiales et de participation.

Le poste «Titres émis par la BNP» recouvre notamment les certificats d'investissement émis et rachetés par la BNP en application des obligations liées au plan d'options d'achat de certificats d'investissement consentis au bénéfice des dirigeants sociaux et des membres du personnel hors classification en application des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 1989.

Le portefeuille obligataire comprend 3 925 millions de francs de titres d'investissement destinés à être conservés durablement au

sein du portefeuille et évalués au prix d'acquisition. L'application à ce portefeuille d'investissement des règles auxquelles sont soumis les titres de placement (plus bas du prix d'acquisition ou du prix du marché) aurait conduit à la constitution d'une provision de 85 millions de francs au 31 décembre 1989.

Le portefeuille de titres de placement à revenu variable est essentiellement constitué de valeurs françaises.

Le total des plus-values potentielles s'élève au 31 décembre 1989 à 9 486 millions de francs.

La rubrique «Bons de caisse et créances négociables sur les marchés» recouvre les bons de caisse émis par la BNP ainsi que les créances négociables placés lors de l'émission par la BNP auprès de la clientèle

en millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Sociétés et entrepreneurs individuels		
• à vue	56 676	64 338
• à terme	50 171	71 727
Particuliers		
• à vue	55 593	60 613
• à terme	26 563	32 930
Divers		
• à vue	14 475	17 257
• à terme	7 102	5 101
Comptes d'épargne à régime spécial		
• comptes et plans d'épargne logement	60 939	65 815
• autres comptes d'épargne	32 634	31 899
Bons de caisse et créances négociables sur les marchés	90 321	104 131
Total des comptes créditeurs de la clientèle	394 474	453 811

Note n° 3
COMPTES
CRÉDITEURS
DE LA CLIENTÈLE

Les sommes dues à l'administration fiscale incluent les provisions constituées pour les impôts dont le paiement est différé jusqu'à ce que les produits nets, temporairement non taxés, fassent l'objet d'une imposition. Les provisions pour impôts différés s'élèvent à 869 millions de francs au 31 décembre 1989 contre 988 millions de francs au 31 décembre 1988 et les provisions pour impôts courants qui s'élèvent à 288 millions de francs en 1989 (en 1988, 225 millions de francs) incluent les impôts dus au titre du groupe fiscal constitué autour de la BNP (note n° 12).

Les provisions pour risques généraux, provisions prudentielles destinées à la couverture de risques potentiels inhérents à l'activité bancaire, ont fait l'objet en 1989 d'une libération de 47 millions de francs (contre une dotation de 190 millions de francs en 1988). Les provisions constituées par les succursales à l'étranger pour risques généraux d'exploitation et s'élevant à 204 millions de francs, considérées comme de même nature, ont été regroupées sous cette rubrique.

Les engagements par signature faisant l'objet d'une provision s'élèvent au 31 décembre à 5 877 millions de francs.

en millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Charges à payer	27 320	37 733
Sommes dues à l'administration fiscale	1 535	1 475
Autres créditeurs	2 649	2 307
Provisions pour risques généraux (note n° 5)	1 094	1 033
Provisions pour engagements par signature (note n° 5)	1 214	1 143
Provisions constituées dans une monnaie différente de la créance (note n° 5)	11 756	3 323
Provisions pour engagements sociaux	1 305	1 467
Autres provisions	1 085	2 176
Autres passifs	6 666	9 918
Total des comptes de régularisation passif, provisions et divers	54 624	60 575

Note n° 4
COMPTES
DE RÉGULARISATION
PASSIF, PROVISIONS
ET DIVERS

**PROVISIONS POUR
CRÉANCES DOUTEUSES
ET RISQUES
GÉNÉRAUX**

Conformément au principe retenu dans la note relative aux principes comptables et de présentation, les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés lorsqu'elles sont constituées dans la même monnaie que la créance et maintenues au passif dans le cas contraire. Sont également portées au passif les provisions pour engagements par signature et les provisions pour risques généraux.

L'encours des provisions pour risques souverains s'établit à 23 875 millions de francs au 31 décembre 1989 contre 21 919 millions de francs au 31 décembre 1988.

Afin de réduire les effets adverses susceptibles d'affecter les résultats futurs de la BNP du fait de variations défavorables du cours des monnaies dans lesquelles sont libellées certaines créances jugées irrécouvrables, la BNP a procédé à l'acquisition de devises et de titres de créances négociables en devises. Au 31 décembre 1989, les devises achetées et les actifs investis à ce titre s'élevaient à 13 484 millions de francs et à 12 508 millions de francs au 31 décembre 1988.

en millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Solde des provisions au début de l'exercice	29 849	33 066
Excédent des dotations constituées sur les provisions reprises au titre de l'exercice (note n° 10)	3 374	4 384
Provisions utilisées pour amortissement de crédits jugés irrécouvrables	(403)	(412)
Différence de change et divers	205	(616)
Soulttes et écarts d'acquisition (1)	41	193
Solde au 31 décembre	33 066	36 615
Ces provisions sont représentées au bilan de la manière suivante:		
• Provisions déduites des postes d'actif		
— Établissements de crédit et Institutions Financières	4 755	10 935
— Clientèle	14 247	20 181
• Provisions maintenues au passif (note n° 4)		
— Provisions pour risques généraux	1 094	1 033
— Provisions pour engagements par signature	1 214	1 143
— Provisions constituées dans une monnaie différente de la créance (2)	11 756	3 323

(1) Les créances achetées ou échangées étant enregistrées pour leur valeur nominale, les soulttes reçues sur échanges de créances ainsi que les écarts d'acquisition (différence entre le prix d'achat de la créance et sa valeur nominale) sont assimilés à des provisions.

(2) Cette rubrique comprend 238 millions de francs (149 millions de francs en 1988) de provisions relatives aux intérêts courus non échus comptabilisés en produits à recevoir.

TITRES ASSIMILÉS

En Juillet 1984, conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1983, la BNP a émis une première tranche de titres participatifs, pour un montant de 1 800 millions de francs représentés par 1 800 000 titres au nominal de 1 000 francs. A chaque titre participatif de cette première tranche est attaché un bon donnant droit à la souscription d'un nouveau titre participatif. L'exercice de ce droit pouvait s'effectuer au choix du porteur du 1^{er} au 30 juillet de l'une des années 1985 à 1988. Au titre de l'exercice 1988, la souscription de nouveaux titres participatifs a représenté, hors prime d'émission, 48 millions de francs.

Ces titres participatifs ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société; ils peuvent toutefois faire l'objet de rachat par la banque dans les conditions prévues par la loi. Ces titres perpétuels sont assimilés à des «fonds propres» par la réglementation européenne.

en millions de francs 31 décembre	1988	1989
Titres participatifs	2 213	2 213
Titres subordonnés à durée indéterminée	5 029	4 894
• Titres en francs	2 000	2 000
• Titres en devises	3 029	2 894
Total des titres assimilés émis	7 242	7 107

En octobre 1985, la BNP a émis des titres subordonnés à durée indéterminée (T.S.D.I.) pour un montant de 2 000 millions de francs. Ces obligations subordonnées («perpétuelles») ne sont remboursables qu'à la liquidation de la société; leur remboursement ne prend rang qu'après le remboursement de toutes les autres dettes de la société mais avant celui des titres participatifs émis par la Banque. Le Conseil d'Administration peut décider de différer leur rémunération lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire des

actionnaires statuant sur les comptes aura constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable. De la même manière que les titres participatifs, ces titres sont assimilés à des «fonds propres».

La BNP a procédé en septembre 1986 à l'émission de nouveaux titres subordonnés à durée indéterminée pour un montant de 500 millions de dollars dont les principales caractéristiques sont identiques à celles des titres émis en francs en 1985.

CAPITAL

En contrepartie de l'apport fait par l'État en date du 28 décembre 1989 de 2 573 890 actions de la Banque de Bretagne à la Banque Nationale de Paris pour une valeur totale de 309 986 752 francs, la BNP a procédé à la création de 467 980 actions nouvelles d'un montant nominal de 50 francs en faveur de l'État portant le capital de 2 939 589 400 francs à 2 962 988 400 francs.

Le capital au 31 décembre 1989 est consti-

tué de 59 259 768 titres au nominal de 50 francs, répartis entre 47 159 768 actions ordinaires dont 47 159 196 détenus par l'État et 572 par la Caisse de Dépôts et Consignations et 12 100 000 actions représentées par des certificats d'investissement dont le droit de vote est exercé par l'État.

Conformément à l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale, le groupe BNP a procédé à des interventions pour régularisation

de marché sur les certificats d'investissement. En 1989, les achats se sont élevés à 140 500 titres au cours moyen de 368,27 francs et les ventes à 31 200 titres au cours moyen de 403,92 francs. Au 31 décembre 1989, le groupe BNP détenait 1 005 299 certificats d'investissement pour une valeur de 239 millions de francs (895 999 certificats pour une valeur de 195 millions de francs au 31 décembre 1988).

HORS BILAN

en millions de francs au 31 décembre	1988	1989
Ouvertures de crédits confirmés	145 877	167 361
Cautions, avals et autres engagements donnés	136 127	168 460
Cautions, avals et autres engagements reçus	30 351	40 213
Opérations sur titres: titres à recevoir	2	29
Opérations sur titres: titres à livrer	6 461	1 196
Opérations de change fermes et conditionnelles:		
• devises à recevoir	391 130	530 823
• devises à livrer	395 616	533 118
Opérations d'échange de taux d'intérêt	276 306	509 645
Instruments de taux d'intérêt à terme fermes et conditionnels:		
• Engagements d'achat	137 763	116 648
• Engagements de vente	109 557	123 915

**TRAVAUX,
FOURNITURES
ET SERVICES
EXTÉRIEURS**

en millions de francs	1988	1989
Loyers payés:		
Crédit-bail mobilier	10	12
Crédit-bail immobilier	116	110
Autres travaux, fournitures et services extérieurs	3 119	3 333
Total des travaux, fournitures et services extérieurs	3 245	3 455

EXCÉDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUÉES SUR LES PROVISIONS REPRIS

En millions de francs	MAISON-MÈRE	
	1988	1989
Excédent des dotations aux provisions pour créances douteuses et risques généraux sur les provisions reprises (note n°5)	3 374	4 384
- créances douteuses	3 184	4 431
- risques généraux	190	(47)
Variation de valeur des devises investies en créances négociables (1)	295	
Créances amorties non couvertes par des provisions	307	372
Pertes sur créances souveraines		70
Récupération sur créances amorties	(76)	(68)
Charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux	3 900	4 758
Provision (reprise) pour dépréciation des titres de placement	(540)	(28)
Provision (reprise) pour dépréciation des titres de filiales et de participation	57	11
Provision (reprise) pour dépréciation des dotations des succursales (2)	(127)	
Autres dotations aux provisions d'exploitation (3)	739	457
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	4 029	5 198

(1) Les dotations aux provisions pour créances douteuses et risques généraux sont déterminées en tenant compte des reprises de provisions et des variations de valeur venant des fluctuations de cours de change des actifs constitués en devises en couverture des créances douteuses en devises.

(2) En application du changement de réglementation comptable applicable aux établissements de crédit en France, mentionné dans la note relative aux principes comptables, il n'a pas été constitué en 1989 de provision pour dépréciation des dotations des succursales qui se serait élevée à 167 millions de francs. Après reprise des provisions antérieurement constituées, l'effet sur le résultat de ce changement de réglementation comptable s'est élevé à 221 millions de francs.

(3) Les autres dotations aux provisions d'exploitation incluent une dotation aux provisions pour risques bancaires de 420 millions (600 millions de francs en 1988) destinés à couvrir notamment les risques liés à un plan de reprise d'activité de la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

En 1988, a été constituée une provision de 134 millions de francs destinée à couvrir les engagements relatifs aux gratifications pour ancienneté de service versées au personnel. En 1989, les provisions pour engagements sociaux, constituées nettes de l'effet d'impôt différé, ont été complétées d'une dotation de 186 millions de francs dont 67 millions de francs pour tenir compte de la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés.

Les produits exceptionnels recouvrent, en 1988, l'indemnité d'un montant de 716 millions de francs due par le Crédit Foncier de France au titre du remboursement anticipé d'une ligne de crédit et en 1989, l'effet sur

en millions de francs	1988	1989
Dotation exceptionnelle à la provision pour engagements sociaux	(134)	(186)
Plus-values nettes de cessions des titres de participation et autres immobilisations	64	97
Reprise de l'écart de réévaluation sur cessions d'immobilisations	13	11
Charges sur exercices antérieurs	(315)	(27)
Montant net des autres charges et produits exceptionnels	447	250
Net des produits exceptionnels et sur exercices antérieurs	75	145

la provision pour impôts différés à hauteur de 96 millions de francs de la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés. Par ailleurs, comme indiqué dans les principes comptables et de présentation des états financiers

de la BNP, il a été procédé en 1989, suite au changement de réglementation comptable, à la reprise de la provision pour dépréciation des dotations des succursales à l'étranger de la BNP pour 54 millions de francs.

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt sur les sociétés à la charge de l'exercice au titre des activités déployées en France et à l'étranger par la BNP, s'est élevé à 838 millions de francs en 1989 contre 1 091 millions de francs en 1988. Le paiement de cette charge est partiellement différé.

en millions de francs	1988	1989
• Impôts courants (1)	741	748
• Impôts différés	350	90
TOTAL IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	1 091	838

(1) Y compris 40 millions de francs, en 1989, de complément d'impôt sur les sociétés, lié à la fraction distribuée du résultat.

Au bilan l'encours des impôts différés se ventile de la manière suivante:

La BNP ayant, en 1988, usé de la faculté qui était offerte par la loi de finance de constituer avec certaines de ses filiales françaises un groupe fiscal, est liée à celles-ci par une convention au terme de laquelle les filiales bénéficiaires lui versent l'impôt sur les sociétés, calculé dans les conditions de droit commun, dont elles sont redevables et les filiales déficitaires bénéficient d'une avance sans intérêt remboursable au plus tard au terme de la période de report légal de leurs déficits. Les avantages procurés par les conditions de ce dispositif fiscal ne sont constatés en résultats par la BNP que pour autant qu'ils lui aient été définitivement acquis.

en millions de francs	1988	1989
Impôts différés Actif:	361	291
• court terme	277	253
• moyen terme	84	38
Impôts différés Passif:	988	869
• court terme	273	152
• moyen terme	715	717
Impôts différés nets	627	578

Au 31 décembre 1989, l'impôt sur les sociétés dont est redevable en France la BNP au titre du groupe fiscal se répartit ainsi entre les composantes du groupe:

en millions de francs	1989
• BNP S.A.	229
• Société Financière Auxiliaire «SFA»	5
• Société Auxiliaire de Participation et de Gestion «SAPEG»	(57)
• Société de Promotion des Grands Projets Internationaux «SPGPI»	1
• Épargne Gestion	2
• NATIO VIE	(17)
Total impôt net à payer	163

Note n° 12 (suite)

La différence entre l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale et l'impôt pour lequel la BNP est solidaire s'analyse de la façon suivante:

En millions de francs	1989				TOTAL
	Taux de droit commun	Taux des plus-values à long terme		Crédit d'impôt imputés	
	39%	15%	19%		
Impôt qu'aurait dû payer la BNP société-mère si elle avait été imposable séparément	183	173	3	- 108	251
Retraitements:					
- cessions de titres intra-groupe	-	(24)	-	-	(24)
- provisions sur titres intra-groupe	-	-	1	-	1
- réintégration des dividendes déductibles	1	-	-	-	1
Total de l'impôt du par la BNP	184	149	4	- 108	229

Note n° 13

BILAN EN FRANCS ET EN DEVISES

En millions de francs au 31 décembre 1989	ACTIF			PASSIF		
	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
Banques, Bons du Trésor et opérations de trésorerie	146 168	335 576	481 744	154 052	292 030	446 082
Opérations avec la clientèle	365 285	113 756	479 041	317 948	135 863	453 811
Comptes d'encaissement et de régularisation	126 023	22 562	148 585	123 368	22 158	145 526
Titres de placement	4 458	12 418	16 876	-	-	-
Investissements	10 988	6 265	17 253	-	-	-
Obligations	-	-	-	36 947	37 820	74 767
Fonds propres	-	-	-	23 313	-	23 313
Total du bilan	652 922	490 577	1 143 499	655 628	487 871	1 143 499

INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

31 Décembre 1989

(En application des articles 247 et 299 du décret sur les sociétés commerciales)

Sociétés ou groupes de sociétés	Devises	Cours de change	Capital *	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats *	Chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice écoulé *	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos *	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus			Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société
								Brute	Nette	dont Écart de Réévaluation			

Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la BNP

A) Filiales (Plus de 50% du capital détenu par la BNP)

• Cie du crédit universel (Paris)	FRF		141 965	510 329	1 789 678	37 712	88,13%	568 568	568 568		36 360	880 177	60 000
• BNP Intercontinentale (Paris)	FRF		152 434	849 346	1 030 553	188 439	52,12%	225 524	225 524	144 447	18 779	1 453 393	135 309
• Banque pour l'Expansion Industrielle BANEXI (Paris)	FRF		400 000	975 927	325 562	134 376	90,00%	773 126	773 126	39 334	43 199	1 118 518	
• Sté Auxiliaire de Participation et de Gestion SAPEG (Paris)	FRF		98 109	281 373	1 105 400	-38 788	80,00%	243 570	243 570	92 701		2 462 539	
• Banque Natiotrésorerie (Paris)	FRF		100 000	455 365	5 382 918	-62 173	85,18%	91 926	91 926		21 294	10 713 339	
• BNP BAIL	FRF		405 000	409 540	4 607 735	4 120	53,68%	379 330	379 330	10		7 073 401	7 197 222
• Banque de Bretagne	FRF		205 920	117 046	976 595	-87 523	99,99%	309 988	309 988				
• Charge du Bouzet	FRF		8 568	48 074	276 578	26 107	50,27%	32 627	32 627		429		
• BNP España (Madrid)	ESP	0,05270	12 354 868	207 616	50 725 866	12 341 113	74,26%	539 079	539 079		13 249	28 579 127	7 655 218
• BNP OHG (Francfort)	DEM	3,41900	100 000		713 964		99,90%	318 100	318 100		8 957	716 855	255 854
• BNP Suisse SA (Bâle)	CHF	3,74600	84 000	113 636	214 597	-4 397	55,25%	299 628	299 628	43 113	18 921	669 445	204 654
• BNP Canada (Montréal)	CAD	5,00600	49 658	27 353	187 905	7 292	89,51%	359 342	359 342	1 244		36 167	11 848 360
• BNP Intercurrency Fund Managed C.	USD	5,78800	20	20 285	1 436	1 255	75,00%	92 879	92 879		972		
• BNP UK Holding Ltd (Londres)	GBP	9,31600	95 000	4 321	8 136	1 985	100,00%	768 319	768 319	106 136		16 629	
• BNP Norge	NOK	0,87720	50 000	-4 285	756 455	2 917	75,00%	38 768	33 031			612 763	38 836
• BNP IFS Singapour	SGD	3,04630	27 500	-8 341	18 889	661	100,00%	85 327	60 317				
• BNP IFS Switzerland (Genève)	CHF	3,74600	10 000	-1 645	566	493	100,00%	30 987	30 987				
• BNP Ireland Ltd (Dublin)	IEP	8,99900	8 550	18 803	105 158	2 964	100,00%	162 346	162 346		9 571	217 170	6 895
• BNP IFS Hong-Kong	HKD	0,74160	30 000	45 507	242 636	13 137	100,00%	36 913	36 913		2 259	205 623	3 573
• BNP Leasing SA (Athènes)	GRD	0,03685	54 274				99,99%	37 863	36 846				
• BNP Luxembourg (Luxembourg)	LUF	0,16259	1 020 000	1 572 313	13 021 927	329 673	54,50%	116 794	116 794	2 240	11 928	8 882 764	1 762 680
• Bank of the West (San Francisco)	USD	5,78800	27 121	102 883	196 461	13 022	100,00%	385 945	385 945			14 917	142 090
• PT BNP Lippo Indonesia	IDR	0,00320	50 000 000		118 947	35 832	85,00%	151 751	136 000				

B) Participations (10 à 50% du capital détenu par la BNP)

• Banque Française du Commerce Extérieur BFCE (Paris)	FRF		Chiffres non disponibles				10,00%	91 931	62 031	1 208	5 000		
• SA 3 S Cadres	FRF		Chiffres non disponibles				30,00%	50 660	50 660				
• Société ARJIL (Paris)	FRF		217 400	364 193	13 709	12 085	19,99%	185 965	185 965		1 999		
• Sté Européenne d'Activités Financières	FRF		Chiffres non disponibles				11,66%	100 000	100 000				
• Natio Vie (Paris)	FRF		316 000	236 941	6 238 942	147 269	20,00%	63 200	63 200			210 206	164 029
• Cie Financière France Afrique	FRF		19 498	-20 745	8 512	8 038	28,67%	80 036	80 036	357			
• Compagnie d'Investissements de Paris CIP (Paris)	FRF		1 637 630	782 095	145 675	266 667	42,07%	955 530	955 530		20 141	1 113	
• Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer - SFOM (Genève)	CHF	3,74600	25 000	30 635	3 751		47,32%	79 314	79 314	27 816			
• Banque Multi Commerciale (Genève)	CHF	3,74600	22 000	12 829	37 290	2 441	45,00%	98 896	98 896			76 800	5 097
• United Overseas Bank Holding (Genève)	CHF	3,74600	30 000	13 110	8 537	5 814	45,23%	388 495	388 495	90 135	7 494		
• International Investment Company Chile - IICC	CLP	0,01940	14 838 370	-10 994	707 173	635 728	10,42%	33 479	29 664				
• Banco Cidade (Sao Paulo)	BRN	0,51100	30 120	466 940	7 494 857	152 347	45,00%	166 303	83 832		11 058		
• Mazanillo Development Cayman	USD	5,78800	Chiffres non disponibles				27,77%	48 472	46 304				

INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS (suite)

Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

	Valeur comptable des titres détenus		
	Brute	Nette	dont Écart de Réévaluation
I) Filiales non reprises au paragraphe A			
- Filiales françaises	97 339	75 880	9 331
- Filiales étrangères	162 644	161 809	20 995
II) Participations non reprises au paragraphe B			
- Société françaises	363 490	307 693	7 850
- Société étrangères	342 034	196 912	52 752

PRISES DE PARTICIPATION

En application de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, modifiée par la loi du 2 août 1989, nous portons à votre connaissance les prises de participation intervenues au cours de l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française qui aboutissent, compte tenu le cas échéant des titres déjà en possession de la société, à un pourcentage de détention:

supérieur à 5%

Fonds Partenaires, Compagnie Hongroise de Participations, Société d'Études de l'Aménagement du Terminal Transmanche, Eurodisneyland S.N.C., France Miniature.

supérieur à 10%

Nord Projets SARL, Projenor, S.C.I. La Pépinière des entreprises de la Doua, ExécCorp, Crédit Logement Développement, Sofiarp, G.I.E. Pauline Bail, Asset International Management, Société Nouvelle des Carrières de l'Ouest, Sicorail.

supérieur à 20%

3 S Cadres, Eurotitrisation, G.I.E. Méga Bail, G.I.E. Descartes, COFIFA.

supérieur à 33,33%

G.I.E. Opiobail.

supérieur à 50%

BNP Arts, B.I.A.O.

supérieur à 66,66%

Natiofoncier Agricole, Immo Conseil BNP, Banque de Bretagne.

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1985	1986	1987	1988	1989
Situation financière en fin d'exercice:					
a) Capital social	2 122 354 000	2 672 354 000 (1)	2 939 589 400 (2)	2 939 589 400	2 962 988 400 (3)
b) Nombre d'actions émises	1 061 1770	5 344 7080 (4)	5 879 1788 (2)	5 879 1788	5 925 9768 (3)
c) Nombre de parts au 31/12:					
• ex-B.N.C.I.	243 120	221 018	198 916	176 814	154 712
• ex-C.N.E.P.	185 260	168 418	151 576	134 734	117 892
Résultat global des opérations effectives:					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	77 458 217 124	68 171 889 988	68 670 017 141	79 344 019 631	99 742 797 095
b) Bénéfice avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 360 911 045	7 904 249 414 (5)	7 604 030 183	7 991 440 963	9 682 894 871
c) Impôts sur les bénéfices	768 953 907	1 008 417 651	664 369 486	1 091 250 186	837 910 633
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	117 325 260	130 183 007	148 001 138 (6)	160 090 502 (7)	178 614 000 (8)
e) Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	720 426 150	1 163 150 502	1 545 826 284	1 647 404 136	1 586 895 782
f) Montant des bénéfices distribués	188 260 123 (9)	588 503 361	676 632 495	764 761 628	853 750 494
Résultats des opérations réduits à une seule action:					
a) Bénéfice après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	515,84	126,57 (4) (5)	115,82	114,85	146,56
b) Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	67,89	21,76 (4)	26,29	28,02	26,78
c) Dividende versé à chaque action	17,68	11,00 (4)	11,50	13,00	14,40
Personnel:					
a) Nombre de salariés au 31/12 (10)	50 643	49 633	48 766	47 803	46 878
b) Montant de la masse salariale	6 687 707 809	6 829 575 645 (5)	6 931 503 999	7 179 937 550	7 488 285 998
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres Sociales, etc.)	3 430 309 184	3 518 483 726	3 587 665 584	3 810 089 019	3 894 072 714

(1) Le capital a été porté de 2 122 354 000 F à 2 672 354 000 F par émission de 11 000 000 de certificats d'investissement d'un nominal de 50 F.
 (2) Le capital a été porté de 2 672 354 000 F à 2 939 589 400 F par incorporation de réserves à raison de 1 titre pour 10 portant le nombre d'actions à 46 691 788 et de certificats d'investissement à 12 100 000.
 (3) Le capital a été porté de 2 939 589 400 F à 2 962 988 400 F par émission de 467 980 actions de 50 F.
 (4) Conversion des 1 061 1770 actions d'un nominal de 200 F en 42 447 080 actions d'un nominal de 50 F plus 11 000 000 de certificats d'investissement d'un nominal de 50 F.
 (5) A compter de 1987, le montant lié à l'accord d'intéressement, régi par l'ordonnance 86-1134 du 21 octobre 1986, est comptabilisé dans les frais généraux. Pour 1986, 55 000 000 F ont été reclassés.
 (6) Acompte lié à des redressements fiscaux sur les exercices 1981 à 1984.
 (7) Dont 136 MF liés à des redressements fiscaux sur les exercices 1981 à 1984.
 (8) Provision constituée au titre de l'exercice.
 (9) A ces dividendes, s'ajoute la redevance versée à la Caisse Nationale des Banques de 162,0 MF en 1985.
 (10) En métropole, les salariés à temps partiel sont décomptés au prorata du temps de travail.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale de Paris S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 mai 1988, nous vous présentons notre rapport sur:

— le contrôle des comptes annuels de la Banque Nationale de Paris S.A., présentés en annexe au présent rapport, avant décision de répartition des bénéfices soumise à votre assemblée générale,

— les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1989.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la Banque Nationale de Paris en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels, avant répartition des bénéfices, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

En application des dispositions des articles 356 et 356-3 de la loi du 24 juillet 1966, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 30 avril 1990

Les Commissaires aux Comptes

GUY BARBIER & AUTRES
Membre de l'Organisation Mondiale
Arthur Andersen
Alain Sarrot

GUÉRARD VIALA
Louis Viala
Régis Leveillé-Nizerolle

RAPPORT SPÉCIAL

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance les conventions visées à l'article 101 de cette loi et préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Président de votre Conseil d'Administration nous a donné avis des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 1989:

11. Extension de la garantie d'émission des «commercial paper notes» de BNP US Finance Corporation.

Votre Conseil d'Administration avait porté cette garantie à USD 3 500 Millions le 16 décembre 1987.

Le Conseil du 8 novembre 1989 approuve l'augmentation de la garantie portée à USD 5 000 Millions.

12. Prêts subordonnés accordés en 1989 aux filiales:

- BNP Suisse pour 13 070 000 USD.
- BNP IFS Hong-Kong pour 5 000 000 USD.
- BNP UK Holding Londres pour 13 000 000 GBP.
- La Société GIVECO pour 3 960 000 CHF.

Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

21. Système de garantie des dépôts en banque

211. Mécanisme de Solidarité de l'Association Française des Banques

Dans le cadre du mécanisme de solidarité professionnelle mis en place par l'Association Française des Banques en 1980, la Banque Nationale de Paris garantit, dans le groupe, les dépôts de la clientèle des établissements suivants:

- la Banque Nationale de Paris - Intercontinentale «BNPI»,
- la Banque pour l'Expansion Industrielle «BANEXI»,
- la Banque Natiotrésorerie,
- la Compagnie du Crédit Universel,
- le Crédit Universel.

212. Garantie générale envers la Banque d'Angleterre
Une garantie générale a été donnée à la Banque d'Angleterre concernant votre filiale BNP Capital Markets Limited.

22. Prêts subordonnés antérieurement accordés

Les prêts subordonnés précédemment accordés aux filiales du Groupe se sont poursuivis normalement au cours de l'exercice 1989:

- la Banque Nationale de Paris PLC Londres,
- la Banque Nationale de Paris Suisse,
- la Banque Nationale de Paris Pountney Ltd Jersey,
- l'United Overseas Bank Holding (Suisse),
- la Banque Nationale de Paris Pacific Sydney,
- la Société Giveco,
- la Banque Nationale de Paris Norvège,
- La Banque Nationale de Paris IFS Hong-Kong,

— la Banque Nationale de Paris UK Holding Londres.

23. Garanties en faveur des filiales

Les garanties données antérieurement ont été maintenues en faveur des sociétés suivantes:

- la Société Natiobail,
- la Société Natiocrédimurs,
- la Société Natio Energie,
- la Société Natio Location,
- la Société Natiocrédibail,
- la Société Locafinance,
- la Banque Nationale de Paris Bail (Natio Équipement),
- la Banque Nationale de Paris España,
- la Banque Nationale de Paris PLC Londres,
- la Banque Nationale de Paris Ltd Irlande,
- la Banque Nationale de Paris IFS Singapour,
- la Banque Nationale de Paris Luxembourg S.A.
- la Banque Nationale de Paris Pacific Australia,
- la Banque Nationale de Paris Bank NV,
- la Bank of the West,
- «Lettre de Confort» aux filiales de Hong-Kong.

Les garanties accordées à la Banque Nationale de Paris Canada Corporation, à la Banque Nationale de Paris US Finance Corporation et à la Banque Nationale de Paris Pacific Australia sur les opérations suivantes ont continué à produire leurs effets:

- Banque Nationale de Paris Canada Corporation:
- Émissions ou négociations de billets à ordre jusqu'à un plafond de 1,5 Milliard

de Dollars Canadiens. Au 31 décembre 1989, le solde de ces postes s'élevait à 1,885 Milliard CAD.

- Émissions de «Commercial Paper Notes» jusqu'à un plafond de 500 Millions USD.

- Émission d'un emprunt obligataire de 40 Millions CAD.

- Banque Nationale de Paris Pacific Australia:

- Émission d'un emprunt obligataire de 60 Millions NZD.

- Banque Nationale de Paris US Finance Corporation:

- Émission de «Commercial Paper Notes» jusqu'à un plafond de 3,5 Milliards USD, porté à 5 Milliards USD par votre Conseil d'Administration du 8 novembre 1989 comme indiqué précédemment.

- Émission d'un emprunt obligataire de 260 Millions USD.

24. Garantie des administrateurs

— La Banque Nationale de Paris s'est portée garante pour le compte des Administrateurs de la Bank of the West, des conséquences pécuniaires au cas où une action en responsabilité serait intentée à leur encontre dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Cette garantie a été fixée à 15 Millions USD.

— Votre Conseil d'Administration dans sa séance du 14 décembre 1988 a délégué la garantie de votre société en faveur de Monsieur WAHL concernant d'éventuelles conséquences financières qui pourraient résulter de sa fonction d'Administrateur des Sociétés EUROTUNNEL SA, EUROTUNNEL PLC et de la Joint Venture EUROTUNNEL.

25. Prestations intra-groupe

Les diverses prestations échangées entre les différentes sociétés du Groupe se sont poursuivies:

Il s'agit en particulier:

- de l'assistance technique, financière et administrative ainsi que du détachement de personnel,

- de locations de bureaux.

Par ailleurs, la convention de financement avec votre filiale BANEXI a continué de porter ses effets.

Les opérations de toute nature relevant de l'activité bancaire courante traitées avec les différentes sociétés du Groupe Banque Nationale de Paris, ayant avec la vôtre des dirigeants communs, n'ont pas fait l'objet de mention spécifique, étant considérées comme entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966.

Enfin, nous considérons que la convention d'intégration fiscale signée en 1988 présente un caractère normal et n'a pas à ce titre, à être rapportée dans le cadre des conventions réglementées visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Paris, le 30 Avril 1990

Les Commissaires aux Comptes

GUY BARBIER & AUTRES
Membre de l'Organisation Mondiale
Arthur Andersen
Alain Sarrot

GUÉRARD VIALA
Louis Viala
Régis Leveillé-Nizerolle

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 28 DÉCEMBRE 1989

RÉSOLUTIONS

Première résolution

Ayant pris acte de l'autorisation du Comité des Établissements de Crédit, l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport du Commissaire aux Apports désigné par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Paris, en date du 17 octobre 1989:

- reconnaît avoir pris connaissance du Contrat d'apport par lequel l'État fait apport à la BANQUE NATIONALE DE PARIS de 2 573 890 actions de la BANQUE DE BRETAGNE, d'une valeur totale de F 309 986 752, moyennant l'attribution de 467 980 actions nouvelles d'un montant de F 50 nominal chacune, à créer à titre d'augmentation de capital par la BANQUE NATIONALE DE PARIS.

- approuve le Contrat d'apport et, en conséquence, l'apport consenti par l'État ainsi que son évaluation et sa rémunération.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'approbation du Contrat d'apport visé dans la première résolution:

- décide d'augmenter le capital social d'une somme de F 23 399 000 pour le porter à F 296 298 840 par la création de 467 980 actions nouvelles entièrement libérées à attribuer à l'État en rémunération de son apport.

Les 467 980 actions nouvelles ainsi émises sont créées jouissance 1^{er} janvier 1989 et seront entièrement assimilées aux autres actions composant le capital social.

- décide que la différence entre la valeur des biens apportés (F 309 986 752) et la valeur nominale des titres créés en rémunération (F 23 399 000) soit F 286 587 752, sera inscrite au passif du bilan à un compte «prime d'apport» sur lequel porteront les droits de tous les actionnaires et porteurs de certificats d'investissement.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, comme conséquence des résolutions qui précèdent, décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des statuts:

«Le capital social peut être représenté par des actions et par des certificats d'investissement donnant lieu à la création de certificats de droits de vote. Les certificats d'investissement sont représentatifs des droits pécuniaires des actions.

Les actions et les certificats de droit de vote ne peuvent appartenir qu'à l'État ou à des personnes morales du secteur public autorisées à les détenir par les lois et les règlements en vigueur.

Le capital social est fixé à F 296 298 840. Il est divisé en 47 159 768 actions de F 50 nominal chacune entièrement libérées et 12 100 000 certificats d'investissement de F 50 nominal entièrement libérés ayant donné lieu à la création de 12 100 000 certificats de droits de vote.»

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration, décide d'assimiler la prime d'apport aux réserves de la Société sur lesquelles l'Assemblée Générale Ordinaire est habilitée à décider de toute affectation autre que l'incorporation au capital.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 MAI 1990

RÉSOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31/12/89 approuve le bilan et le compte de résultats. Elle arrête le résultat net après impôts à 1 586 895 781,78 F. Ce résultat correspond à un résultat avant impôts de 2 424 806 414,74 F comprenant 1 227 157 777,46 F de plus values nettes de cession à long terme et calculé après 5 909 748 537,11 F de dotations nettes aux provisions (9 870 165 897,83 F de dotations brutes et 3 960 417 360,72 F de reprises de provisions).

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de résultats et, en application de l'article 16 des statuts, la libération d'une somme de 319 414 797,89 F prélevée sur les réserves spéciales - chapitre autres réserves - rubrique réserves diverses, et la libération d'une somme de 123 919 878 F prélevée sur les réserves de plus-values à long terme différées, proposées par le Conseil d'Administration. Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, elle décide, compte tenu de ces libérations, du report à nouveau de 9 536 572,44 F, qui ajoutés au bénéfice de l'exercice 1989 forment un total de 2 039 767 030,11 F

de répartir cette somme de la manière suivante:

1. Dotation à la réserve légale 2 339 900,00 F

2. Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP) d'une somme de 271 949,15 F qui ajoutée à l'intérêt minimum soit 137 885,85 F représente un montant global à répartir de 409 835,00 F soit une somme brute par part de 1,125 F pour la BNCI et 2 F pour le CNEP en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.

3. Dotation aux autres réserves d'une somme de 1 183 219 984,14 F portant l'ensemble des réserves à 12 542 284 000 F et comprenant:

• 10 608 562 F représentant la provision pour investissements afférente à l'exercice 1984,

• 1 172 611 422,14 F affectés à la réserve spéciale de plus values à long terme,

4. Répartition d'une somme de 853 340 659,20 F à titre de dividende aux actionnaires de la BNP correspondant à une distribution de 14,40 F par action ou certificat d'investissement existant au 31 décembre 1989 assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 7,20 F portant le montant global à 21,60 F.

L'Assemblée Générale fixe la date de paiement du dividende au 2 juillet 1990.

Le Conseil d'Administration rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 1^{er} juillet 1965 qu'au titre de 1986 a été réparti un dividende de 11 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 5,50 F, soit un total de 16,50 F par action, qu'au titre de 1987

il a été distribué un dividende de 11,50 F par action ou certificat d'investissement assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 5,75 F soit un total de 17,25 F par titre et qu'au titre de 1988 il a été distribué un dividende de 13 F par action ou certificat d'investissement assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 6,50 F soit un total de 19,50 F par titre.

5. Affectation d'une somme de 456 651,77 F au report à nouveau.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires, sur la proposition du Conseil d'Administration, autorise le Conseil à émettre sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'étranger, des obligations libellées en francs ou en monnaie étrangère jusqu'à concurrence d'un montant de 30 milliards de francs, valeur nominale ou contre-valeur en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime.

Pour les émissions en devises, l'imputation sur le montant de l'autorisation sus-visée s'effectuera sur la base du cours de ladite devise au jour de l'émission considérée.

Elle lui donne tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de ces emprunts. En conséquence, le Conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront porter notamment un taux d'intérêt fixe ou variable, une prime de remboursement fixe ou variable, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera. Le montant de la prime de remboursement, s'il en est prévu une, s'ajoutera au montant de 30 milliards de francs ci-dessus fixé.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale faisant usage de la faculté offerte par les articles 217-2 et 217-10 de la loi n° 66-537 du 24/7/66 sur les sociétés commerciales, autorise la Société, par l'intermédiaire de son Conseil d'Administration ou de ses représentants légaux avec tous pouvoirs de délégation, à opérer en Bourse sur les titres représentant le capital de la Banque Nationale de Paris, en vue de régulariser leur marché. L'Assemblée Générale fixe à 10 % des titres représentant le capital le nombre maximum de titres à acquérir dont le prix maximum d'achat est fixé à 600 francs et dont le prix minimum de vente est fixé à 200 francs. Cette autorisation est valable pour une durée de dix huit mois à compter de la date de la présente Assemblée. En vue d'assurer l'exécution de la présente résolution, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration ou à ses représentants légaux, avec faculté de délégation, pour passer dans les limites et conditions fixées ci-dessus, tous ordres de bourse, assurer la tenue des registres des achats et ventes de titres, effectuer toutes déclarations auprès de

la Commission des Opérations de Bourse et de tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et faire en général tout ce qui sera nécessaire.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'inscrire directement à un compte de réserves ou de report à nouveau les dividendes qui correspondent aux titres achetés dans le cadre de l'autorisation donnée dans la cinquième résolution.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES 1989

DÉBITS

Intérêts garantis aux parts bénéficiaires	137 885,85
Solde disponible ainsi réparti:	
Intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires	271 949,15
Réserves	1 185 559 884,14
Attribution aux actionnaires	853 340 659,20
Report à nouveau	456 651,77
	<hr/>
	2 039 767 030,11

CRÉDITS

Report antérieur	9 536 572,44
Produits nets de l'exercice déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	1 586 895 781,78
Libération «Réserves Diverses»	319 414 797,89
Libération «Réserves plus-values à long terme différées»	123 919 878,00
	<hr/>
	2 039 767 030,11

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 29 MAI 1990

ASSOCIATED BANKS OF EUROPE - ABECOR

Créée en 1974, Abecor est une association de banques européennes qui comptent toutes parmi les plus importantes de leur pays. Grâce à une étroite coopération technique, ces institutions s'efforcent d'élargir et d'améliorer l'éventail des services bancaires et financiers qu'elles mettent à la disposition de l'ensemble de leurs clients, particuliers et entreprises. Avec des ressources de près de 750 milliards de dollars et un réseau de près de 10 000 points d'exploitation répartis dans 120 pays, elles sont à même de fournir rapidement une information financière élaborée et d'apporter le concours

de leur expérience en matière de transactions internationales.

Les banques membres d'Abecor sont:

- Algemene Bank Nederland, Pays-Bas
- Banque Bruxelles Lambert, Belgique
- Banque Internationale à Luxembourg
- Banque Nationale de Paris, France
- Barclays Bank, Royaume-Uni
- Bayerische Hypotheken-und Wechsel-Bank AG, République Fédérale d'Allemagne
- Dresdner Bank AG, République Fédérale d'Allemagne
- Osterreichische Länderbank, Autriche

Conception, réalisation: MBS COMMUNICATION

Création: GRAPHIC PLUS

Graphiques: EURIMA

Photos: IMAGE BANK (Larry Keenan Assoc. p1, Mitchell Funk p7, 9, Marc Romanelli p11, Robert Kristofik p13, Stephen Marks p15, Alain Choisnet p17, Alvis Upitis p19, Jeff Smith p21.)

Christian Dumont p 5

Imprimé en France: INDUSTRIES GRAPHIQUES DE PARIS

